OEUVRES

COMPLETTES

DE

LOUIS DE SAINT-SIMON.

TOME SEPTIEME.

MÉMOIRES SECRETS

DE LA

RÉGENCE.

Tome I.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de supplément.

Dans le depôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME SEPTIEME.

A STRASBOURG
chez J. G. Treuttel, Libraire
et se trouve A PARIS
chez Onfroy, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

MEMOIRES
SECRETS
DE LA
RÉGENCE
DE
PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. Portrait de la Cour de France à la mort de Louis XIV. Caractere de la duchesse de Berry, fille du Régent ; son histoire ; ses galanteries avec La Haye et Riom. II. Portrait de madame la duchesse d'Orléans. III. Portrait du Régent ; son caractere ; ses habitudes ; ses mœurs ; son esprit. IV. Histoire de son éducation, et commencements de Du Bois qui le corrompt. V. Caractere de ce Du Bois. VI. Portrait de la Cour d'Espagne ; portrait d'Alberoni. VII. Portraits du Roi Philippe et de la Reine sa seconde femme.



I.

Portrait de la Cour de France à la mort de Louis XIV. Caractere de la duchesse de Berry, fille du Régent. Ses galanteries avec La Haye et Riom.

La duchesse de Berry tenoit à l'ancienne et à la nouvelle Cour: cette princesse étoit grande, belle, bien faite, avec toutefois assez peu de grâce, et quelque chose dans les yeux qui faisoit craindre ce qu'elle étoit. Elle n'avoit pas moins que pere et mere le don de la parole, d'une facilité qui couloit de source, comme en eux, pour dire tout ce qu'elle vouloit et comme elle le vouloit dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenoit toujours. Timide d'un côté en bagatelles; hardie d'un autre jusqu'à effrayer; haute jusqu'à la folie; commune, à cause de son état, jusqu'à la derniere indécence; il se peut dire qu'à l'avarice près, elle étoit un modele de tous les vices, qui étoient d'autant plus dangereux en elle qu'on ne pouvoit pas avoir plus d'art, ni plus d'esprit. Je n'ai pas accoutumé de charger les tableaux que je suis

obligé de présenter pour l'intelligence des choses, et on s'apercevra aisément combien je suis étroitement réservé sur les dames, et sur toute galanterie qui n'a pas une relation indispensable à ce qui doit s'appeler important. Je le serois ici par amour propre, quand ce ne seroit pas par respect du sexe et dignité de la personne. La part si considérable que j'ai eue au mariage de madame la duchesse de Berry, et la place que madame de Saint-Simon, quoique bien malgré elle et malgré moi, a occupée et conservée auprès d'elle jusqu'à la mort de cette princesse, seroient pour moi de trop fortes raisons de silence, si ce silence ne jetoit pas des ténebres sur toute la suite de ce qui fait l'histoire de ce temps-ci, dont l'obscurité couvriroit la vérité.

C'est donc à la vérité de l'histoire que je sacrifie ce qu'il en va coûter à l'amour propre, et avec la même vérité aussi que je dirai que, si j'avois connu ou seulement soupçonné dans cette princesse une partie de ce qui ne tarda guere à se développer après son mariage et toujours de plus en plus depuis, jamais elle n'eût été duchesse de Berry. Comme je commence l'histoire de la Régence par le portrait des princes et princesses qui ont figuré tant qu'elle a duré, je dois, au sujet de mes personnages, commencer plus haut leur histoire.

Il est ici nécessaire de se souvenir de ce souper de Saint-Cloud si immédiat après les

noces et de ce qui est légerement mais intelligiblement touché du voyage de Marly qui le suivit de si près; de cet emportement contre l'huissier qui, par ignorance, avoit chez elle ouvert les deux battants de la porte à madame sa mere; de son désespoir et de sa cause à la mort de Monseigneur, des foux et effrayants aveux qu'elle en fit à madame de Saint-Simon, de sa haine pour Monseigneur et surtout pour madame la duchesse de Bourgogne, et de sa conduite avec elle, à qui elle devoit tout, et qui ne se lassa jamais d'aller au-devant de tout avec elle, du désespoir de lui donner la chemise, et du service, lorsqu'elle fut Dauphine; de tout ce qu'il fallut employer pour l'y résoudre; et de tout ce qu'elle avoit fait pour en empêcher monseigneur le duc de Berry, malgré lui, et pour le brouiller, contre son cœur et son devoir, avec monsieur et madame la duchesse de Bourgogne; des causes de l'orage qu'elle essuya du Roi et de madame de Maintenon, et qui ne fut pas le dernier; de la matiere et du succès de l'avis que la persécution de madame la duchesse d'Orléans et le cri public, tout indigne qu'il étoit, me força de donner à monsieur le duc d'Orléans, sur elle; de l'étrange éclat arrivé entre elle et madame sa mere sur le procédé des perles de la Reine-mere et sur une précieuse femme de chambre qu'on lui chassa; de celui qu'elle eut sur les places de premier écuyer de monsieur le duc de Berry et de future gouvernante de ses enfants; enfin (ce qui a été touché le plus

succinctement qu'il a été possible) de la façon dont elle étoit avec monsieur le duc de Berry, et des sentiments de ce prince pour elle, lorsqu'il mourut. Toutes ces choses se sont passées en présence de madame de Saint-Simon. Enfin il faut savoir combien elle se piquoit d'une fausseté parfaite et de savoir merveilleusement tromper, en quoi elle excelloit même sans aucune occasion.

Elle fit tout ce qu'elle put, pour ôter toute religion à monsieur le duc de Berry, qui en avoit un véritable fonds, et même une grande droiture. Elle le persécutoit sur le jeûne qu'elle n'aimoit point, mais qu'il observoit exactement; elle s'en moquoit jusqu'à lui en avoir fait rompre, quoique rarement, à force d'amour, de complaisances, et d'embarras de ses aigres plaisanteries; et comme cela ne se passoit pas sans combat, et sans qu'on ne vît avec quelle peine et quel scrupule il se laissoit aller, c'étoit encore sur cela même un redoublement de raillerie qui le désoloit.

Son équité naturelle n'avoit pas moins à souffrir des emportements avec lesquels elle exigeoit des injustices criantes dans sa maison à lui; car pour la sienne il n'eût osé rien dire. D'autres sujets plus intéressants mettoient sans cesse aussi sa patience à bout, et plus d'une fois avec le plus affreux éclat. Elle tenoit souvent des propos libres: la présence de monsieur le duc de Berry, de monsieur et madame

la duchesse d'Orléans, ni des dames avec lesquelles elle n'avoit aucune familiarité, ne la retenoient pas le moins du monde; elle trouvoit même mauvais que monsieur le duc de Berry n'en fit pas autant. Elle traitoit souvent monsieur son pere avec une hauteur qui effrayoit sur toutes sortes de chapîtres. La crainte du Roi l'empêchoit de s'échapper directement avec madame sa mere; mais ses manieres avec elle y suppléoient de telle sorte que pas un des trois n'osoit hasarder la moindre contrariété et beaucoup moins le moindre avis: que si quelquefois des raisons fortes et pressantes les y forçoient, c'étoient des scenes étranges, et le pere et le mari en venoient aux soumissions et au pardon qu'ils achetoient cherement d'elle.

Les galanteries si difficiles dans sa place n'avoient pas laissé que d'avoir plusieurs objets, et avec peu de contrainte. A la fin elle s'arrêta à La Haye, qui de page du Roi étoit devenu écuyer particulier de monsieur le duc de Berry. C'étoit un grand homme sec, à taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de peu d'esprit, et bon homme, à qui elle fit faire, pour son état, une fortune rapide en charges par son maître; et sa passion continua jusqu'à la mort de monsieur le duc de Berry, et quelque temps après. Voilà quelle fut la dépositaire du cœur et de l'ame de monseigneur le duc d'Orléans, qui sut pleinement toute cette histoire: il en fut souvent dans

des transes extrêmes à cause des éclats et des aventures qui étoient à craindre de cet esprit hors de soi, et qui, avant et après, ne fut pas moins la dépositaire des secrets de monsieur son pere tant qu'elle vécut.

Jamais elle n'avoit reçu que des douceurs, des amitiés, et des présents, de madame la duchesse d'Orleans; elle n'avoit d'ailleurs presque jamais été auprès d'elle; elle n'avoit donc point été à portée de ces petites choses qui fâchent quelquefois les enfants: mais son orgueil étoit si extrême, qu'elle regardoit en soi comme une tache qu'elle en avoit reçue, d'être fille d'une princesse légitimée, et en avoit conçu pour elle une aversion et un mépris qu'elle ne contraignoit plus après son mariage; et qu'avant et après elle prit à tâche d'attiser dans le cœur de monseigneur le duc d'Orléans.

L'orgueil de madame sa mere n'étoit rien en comparaison du sien. Elle se figura avant et depuis son mariage, qu'il n'y avoit qu'elle, en Europe, que monsieur le duc de Berry pût épouser, et qu'ils étoient tous les deux faits l'un pour l'autre.

Après maintes passades la duchesse s'étoit éprise tout de bon de Riom, cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de madame de Biron. Il n'avoit ni figure, ni esprit, comme on l'a dit; c'étoit un gros garçon, court, joufflu et pâle, qui avec beaucoup de bourgeons ne

ressembloit pas mal à un abcès; il avoit de belles dents, et n'avoit pas imaginé causer une passion qui en moins de rien devint effrénée, et qui dura toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les goûts de traverse : il n'avoit rien vaillant, mais force freres et sœurs qui n'en avoient pas davantage. Monsieur et madame de Pons, dame d'atour de madame la duchesse de Berry, étoient de leurs parents et de la même province; ils firent venir le jeune homme, qui étoit lieutenant de Dragons, pour tâcher d'en faire quelque chose. A peine fut-il arrivé que le goût se déclara, et il fut le maître au Luxembourg.

Monsieur de Lauzun dont il étoit petit-neveu, en rioit sous cape; il étoit ravi, et se voyoit renaître en lui au Luxembourg du temps de Mademoiselle; il lui donnoit des instructions, et Riom qui étoit doux et naturellement poli et respectueux, bon et honnête garçon, les écoutoit: mais bientôt il sentit le pouvoir de ses charmes, qui ne pouvoient captiver que l'incompréhensible fantaisie de cette princesse. Sans en abuser avec autre personne, il se fit aimer de tout le monde; mais il traita sa duchesse, comme monsieur de Lauzun avoit traité Mademoiselle. Il fut bientôt paré des plus riches dentelles, des plus riches habits, muni d'argent, de boucles, de joyaux; il se faisoit désirer, se plaisoit à donner de la jalousie à la princesse et à paroître jaloux lui-même; souvent il la faisoit pleurer: peu à peu

il la mit sur le pied de n'oser rien faire sans sa permission, pas même les choses indifférentes; tantôt, prête à sortir pour aller à l'Opéra, il la faisoit demeurer; d'autres fois il l'y faisoit aller malgré elle; il l'obligeoit à faire du bien à des dames, qu'elle n'aimoit point, ou dont elle étoit jalouse; et du mal à des gens qui lui plaisoient, et dont il faisoit le jaloux: jusques à sa parure, elle n'avoit pas la moindre liberté; il se divertissoit à la faire décoiffer, ou lui faire changer d'habits, quand elle étoit toute prête; et cela si souvent, et quelquefois si publiquement, qu'il l'avoit accoutumée, le soir, à prendre ses ordres pour la parure et l'occupation du lendemain; et le lendemain il changeoit tout, et la princesse pleuroit tant et plus: enfin elle en étoit venue à lui envoyer des messages par des valets affidés, car il logea, presque en arrivant, au Luxembourg; et les messages se réitéroient plusieurs fois pendant sa toilette pour savoir quels rubans elle mettroit, et ainsi de l'habit et des autres parures; et presque toujours il lui faisoit porter ce qu'elle ne vouloit point. Si quelquefois elle osoit se licencier à la moindre chose sans son congé, il la traitoit comme une servante, et les pleurs duroient souvent plusieurs jours.

Cette princesse si superbe, et qui se plaisoit tant à montrer et à exercer le plus démesuré orgueil, s'avilit à faire des repas obscurs avec lui et avec des gens sans aveu; elle, avec qui

nul ne pouvoit manger, s'il n'étoit prince du Sang. Le jésuite Riglet qu'elle avoit connu enfant, et qui l'avoit cultivée, étoit admis dans ces repas particuliers sans qu'il en eût honte, ni que la duchesse en fût embarrassée. Madame de Mouchy étoit la confidente de toutes ces étranges particularites; elle et Riom mandoient les convives, et choisissoient les jours. Cette dame racommodoit les amants, et cette vie étoit toute publique au Luxembourg, où tout s'adressoit à Riom, qui de son côté avoit soin de bien vivre avec tous, avec un air de respect qu'il refusoit en public à sa seule princesse. Devant tous il lui faisoit des réponses brusques qui faisoient baisser les yeux aux présents et rougir la duchesse qui ne contraignoit point ses manieres passionnées pour lui.

Pendant cette vie, elle prit un appartement aux Carmélites du fauxbourg Saint-Germain, où elle alloit souvent les après-dinées, et toujours les bonnes fêtes de l'année, y demeurant plusieurs jours de suite. Elle n'y menoit que deux dames, rarement trois, et presque pas de domestiques; elle y mangeoit avec elles de ce qu'on lui apportoit du couvent: elle alloit aussi, au chœur ou dans une tribune, aux offices du jour, et souvent de la nuit; et entre les offices y prioit, et jeûnoit. Deux carmélites de beaucoup d'esprit, qui connoissoient le monde, étoient chargées de la recevoir et d'être auprès d'elle: il y en avoit une fort

belle, et l'autre l'avoit été; elles étoient assez jeunes, surtout la plus belle; mais c'étoient d'excellentes religieuses et des saintes, qui faisoient cette fonction malgré elles.

Quand elles furent devenues plus familieres, elles parlerent franchement à la princesse, et lui dirent que si elles ne savoient rien d'elle que ce qu'elles en voyoient, elles l'admireroient comme une sainte; mais que d'ailleurs elles apprenoient qu'elle menoit une étrange vie, et si publique qu'elles ne comprenoient pas ce qu'elle venoit faire au couvent. La duchesse de Berry rioit, et ne s'en fâchoit pas. Quelquefois elles la chapîtroient, et lui nommoient les gens et les choses par leur nom, l'exhortoient à changer une vie si scandaleuse, s'exprimoient avec esprit pour l'y engager; mais jamais, sans lui parler ferme. Elles le contoient après à celles de ses dames qui étoient les plus propres à goûter leurs peines sur l'état de madame la duchesse de Berry, qui ne cessa de vivre comme elle faisoit, au Luxembourg et aux Carmélites, et de laisser admirer un contraste aussi surprenant, et qui du côté de la débauche augmenta toujours.

Effectivement cette princesse qui vivoit à son ordinaire dans le mélange de la plus altiere grandeur avec la servitude la plus honteuse, dans les retraites les plus austeres, et faisoit des soupers profanés par la plus vile compagnie, par la saleté et l'impiété de la débauche

la plus effrénée, dans la plus inquiétante frayeur du diable et de la mort avec l'usage de ses passions, tomba malade au Luxembourg.

Il faut ici tout écrire, puisque cela sert à l'histoire, et que tant d'autres l'écriront, et l'ont déjà écrit; d'autant plus qu'on ne trouvera dans ces mémoires aucune autre galanterie conservée que celles qui servent à l'intelligence des événements. *)

La duchesse de Berry ne vouloit se contenir sur rien, et elle étoit indignée pourtant que le monde osât parler publiquement de ce qu'elle même ne prenoit pas la peine de lui cacher; et toutefois elle étoit désolée de ce que sa conduite étoit connue: elle étoit grosse de Riom, et elle s'en cachoit tant qu'elle pouvoit; et la dame d'honneur étoit leur commode, quoique les choses se passassent à cet égard, tambour battant. Riom et cette dame étoient aussi amoureux l'un de l'autre, et se moquoient ensemble de la princesse qui étoit leur dupe, et de qui ils tiroient ce qu'ils pouvoient: en un mot ils étoient les maîtres d'elle et de sa maison, et l'étoient avec insolence jusque-là

*) Le duc de Saint-Simon eût pu dire ce que Riom étoit à madame de Berry. Un écrivain moderne l'a dit en ces termes: Le comte de Riom eut toute la tendresse de la duchesse de Berry, et ensuite sa main.

que le Régent et madame la duchesse d'Orléans son épouse les craignoient, et les ménageoient. Madame de Saint-Simon fort à l'abri de tout cela, aimée et respectée de la maison, même du couple, ne voyoit la duchesse de Berry que pour les moments de représentation.

La grossesse vint à terme, et ce terme mal préparé par des soupers fort arrosés de vins et de liqueurs fut orageux et dangereux. La duchesse de Saint-Simon ne put éviter d'être assidue, mais elle ne céda jamais aux instances du duc et de la duchesse d'Orléans pour coucher dans l'appartement qu'on lui avoit réservé. Elle trouva la duchesse de Berry retranchée dans une petite chambre de son appartement qui avoit des dégagements commodes sans que personne que Riom et la dame d'honneur, pussent pénétrer. Monsieur le duc et madame la duchesse d'Orléans ne pouvoient même entrer, quand ils le vouloient, ni les médecins non plus.

On ne voyoit que trop de quoi il s'agissoit, et ce manege devint la nouvelle des gazettes étrangeres et la conversation de tout le monde, dans la ville de Paris comme dans les provinces: le danger redoublant, Languet curé de Saint-Sulpice, qui s'étoit déja rendu assidu, parla des sacrements au duc d'Orléans.

La difficulté fut, qu'il pût entrer pour en parler à la duchesse de Berry; mais il s'en

trouva bientôt une plus grande ; c'est que le curé en homme instruit de ses devoirs déclara, qu'il ne les administreroit point tant que Riom et la dame d'honneur seroient, non seulement dans sa chambre, mais dans le Luxembourg. Il refusa donc les sacrements de l'Église tout haut et devant tout le monde, et monsieur le duc d'Orléans en fut moins choqué qu'embarrassé; ce prince prit le curé à part, et le tint long-temps pour tâcher de lui faire goûter quelque tempérament, et le voyant inflexible, il lui proposa à la fin de s'en rapporter au cardinal de Noailles: le curé l'accepta sur le champ, et promit de ne déférer qu'à ses ordres, comme étant son évêque, pourvu qu'il eût la liberté de lui expliquer ses raisons.

L'affaire pressoit, et la duchesse de Berry se confessoit, pendant cette dispute, à un cordelier son directeur. Le duc d'Orléans se flatta sans doute de trouver l'évêque diocésain plus flexible que le curé, avec lequel il étoit très opposé de sentiments sur la *constitution*. S'il l'espéra, il se trompa.

Le cardinal de Noailles, même après une conversation de demi-heure avec le Régent, dit à Languet, et tout haut, qu'il avoit fait son devoir, et lui défendoit au besoin, comme son évêque, d'administrer les sacrements à madame de Berry, tant que Riom et la dame d'honneur seroient dans le Luxembourg, et n'en seroient pas congédiés. Tout le monde,

honnêtes et libertins approuverent le cardinal et le curé, dans cette scene.

Ensuite il fut question entre le Régent, le cardinal, et le curé, dans le coin de la porte, qui d'entre eux porteroit à cette résolution madame de Berry, qui, déja toute confessée, attendoit le Saint-Sacrement. Le duc d'Orléans appela la dame d'honneur, et, la porte entr'ouverte, elle dedans, lui dehors, déclara, de quoi il s'agissoit.

La dame d'honneur étonnée, indignée, le prit sur le haut ton, et dit qu'on feroit mourir madame de Berry, si on avoit la cruauté de lui en parler; la conclusion fut pourtant, enfin, que la dame se chargea d'aller dire à la duchesse malade ce qui étoit résolu pour avoir le Viatique. La réponse négative fut rendue au Régent, et le Régent la rendit au cardinal et au curé.

Le cardinal qui vit que la dame d'honneur n'étoit guere propre à une pareille commission, dit au Régent que c'étoit à lui, comme son pere, d'en parler à la malade: mais l'éloquence du Régent n'y gagna rien; il craignoit sa fille, et c'étoit un fort mauvais apôtre auprès d'elle. Le refus réitéré fit prendre sur le champ au cardinal le parti d'aller lui-même à madame de Berry, accompagné du curé.

Le

Le Régent alors, qui eut peur que la vue du cardinal et du curé n'occasionassent une révolution subite et dangereuse à sa fille qu'il aimoit beaucoup, les conjura d'attendre qu'il la préparât lui-même à cette visite; mais la malade se mit en fureur contre ces *cafards* qui abusoient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inoui. Qui l'auroit crue, auroit fait sauter les degrés au cardinal et au curé.

Le Régent revint donc les entretenir, comme il put: l'attention de tout le grand monde dans l'appartement étoit extrême; et, après deux heures, le cardinal voyant qu'il ne pouvoit rien gagner, trouva indécent d'attendre davantage, réitéra ses ordres au curé, s'approcha de madame de Saint-Simon, lui conta ce qui s'étoit passé, et s'en affligea avec elle.

Le Régent se hâta d'annoncer à sa fille le départ du cardinal, dont il fut lui-même fort soulagé; mais en sortant il trouva encore Languet collé près de la porte, qui lui déclara ne vouloir quitter le poste, crainte qu'on n'administrât les sacrements clandestinement; et en effet Languet y demeura ferme quatre jours, et les nuits de même, excepté de courts intervalles qu'il alloit prendre ou du repos ou sa nourriture, laissant en son absence deux prêtres jusqu'à son retour; ce que la postérité croira à peine, quoique tout Paris en fut informé

Le danger passé, Languet leva le siege de la place. La duchesse de Berry accouchée d'une fille se rétablit, et fut toujours dans un emportement extrême contre le cardinal et le curé, auxquels elle n'a jamais depuis pardonné; mais elle fut par-là même de plus en plus ensorcelée des deux amants qui se moquoient d'elle, et qui ne lui étoient attachés que pour leur fortune.

Riom cadet de Gascogne, qui n'avoit rien, étoit petit-neveu de Lauzun dont les aventures avec Mademoiselle qui voulut l'épouser, sont connues: l'oncle se voyoit revivre dans la personne de son neveu, et le conduisoit si bien, que les dangers que la duchesse de Berry avoit courus, l'horreur de l'éclat où elle s'étoit vue pour les sacrements, la peur du diable qui la mettoit hors d'elle au moindre coup de tonnerre, enhardirent l'oncle et le neveu. C'étoit Lauzun qui avoit conseillé à Riom de traiter cette princesse, comme il avoit traité lui Mademoiselle. Sa maxime particuliere étoit que les princes vouloient être rudoyés et menés, le bâton haut, sans quoi on ne pouvoit se conserver sur eux aucun empire. Riom, maître du cœur de la dame d'honneur qui l'étoit de leur princesse, lui aida merveilleusement. Ils avoient tremblé tous les deux de l'éclat qui venoit d'arriver, et résolurent de préparer une union entre nous et la duchesse de Berry, qui les prémunît contre de semblables ou d'autres événements. La

duchesse fit rouvrir au public, pour l'apaiser, son jardin du Luxembourg qu'elle avoit fermé, et s'habilla de blanc pendant six mois, ce qui fit rire beaucoup de monde.

La duchesse de Berry étoit infiniment haute et orgueilleuse: elle s'avisa un jour de donner audience à un ambassadeur de Venise, dans un fauteuil placé sur une estrade de trois marches; la surprise des dames assises et debout, venues à cette audience, fut extrême: plusieurs voulurent même s'en retourner, et on eut peine à les retenir. L'ambassadeur étonné s'arrêta à cette vue étrange, et demeura incertain, approcha comme prenant son audience, pour éviter un éclat; mais après sa derniere révérence et quelques moments de silence, il tourna le dos, et s'en alla. Le jour même tous les ambassadeurs protesterent contre cette entreprise, et résolurent qu'aucun ambassadeur ne se présenteroit plus chez la duchesse, qu'ils ne fussent assurés que cela ne se réitéreroit plus. Après un long temps on les en assura, et ils reparurent chez la duchesse de Berry.

Née avec un esprit supérieur et agréable, aimable, et d'une figure qui en imposoit et qui arrêtoit les yeux avec plaisir, mais que sur la fin le trop d'embonpoint gâta un peu, elle parloit avec une grâce singuliere et une éloquence qui lui étoit particuliere, et qui couloit avec aisance et de source, et avec une

justesse d'expression qui surprenoit et charmoit. Que n'eût-elle point fait de ces talens avec le Roi et madame de Maintenon qui ne vouloient que l'aimer? avec la duchesse de Bourgogne qui l'avoit mariée, et qui en faisoit sa propre chose? et depuis avec un pere Régent du Royaume, qui n'eut des yeux que pour elle, si les vices du cœur, de l'esprit et de l'ame, et le plus violent tempérament n'avoient gâté ces belles qualités? L'orgueil, la fausseté, elle les prit pour des vertus; et l'irreligion, dont elle crut ensuite parer son esprit, mit le comble à tout le reste. On a vu son étrange conduite avec le duc de Berry, son horreur pour une mere légitimée, ses mépris pour un pere qu'elle avoit su dompter, ses extravagantes idées à l'égard de Monseigneur; son désespoir de rang et d'ingratitude pour monsieur et madame de Bourgogne à qui elle devoit tout; son peu d'égard pour le Roi et madame de Maintenon; sa haine pour tous ceux qui avoient contribué à son mariage, parce que, disoit-elle, il lui étoit insupportable d'avoir des obligations à quelqu'un; ses grossieres tromperies, ses hauteurs, l'inégalité d'une conduite si peu d'accord avec elle-même. On a vu que les premiers jours de son mariage la force du tempérament ne tarda pas à se déclarer; ses indécences journalieres en public; ses courses après de jeunes gens avec peu ou point de mesures, et jusqu'à quelle folie fut porté son abandon à Riom; enfin son projet d'avoir de grands noms et

des braves dans sa maison, pour se faire compter entre l'Espagne et son pere, se tourner du côté qui lui sembleroit le plus avantageux, se figurer que cela lui seroit possible; usurper le rang de Reine; et, une fois, plus que celui de Reine, en recevant l'ambassadeur de Venise. Elle n'admettoit à sa table, même en particulier, que des princes du Sang, et y admettoit le pere Riglet jésuite qui en savoit dire des meilleures, et d'autres especes de canailles qui n'auroient été admises dans aucune honnête maison; elle soupoit avec les roués de monsieur d'Orléans, avec lui et sans lui, et se plaisoit à exciter leurs gueulées et leurs impiétés, et étoit indignée qu'on osât en parler.

II.

Portrait de madame la duchesse d'Orléans.

MADAME la duchesse sa mere, épouse de monsieur le duc d'Orléans Régent, étoit grande et point majestueuse; elle avoit le teint, la gorge, les bras, admirables; et les yeux aussi. La bouche étoit assez bien; elle avoit de belles dents, un peu longues; des joues trop larges et trop pendantes qui la gâtoient, mais qui n'empêchoient pas la beauté. Ce qui la déparoit le plus, étoient les places de ses sourcils qui étoient pelées et rouges avec fort peu

de poils; de belles paupieres et des cheveux châtains bien plantés. Sans être bossue, ni contrefaite, elle avoit un côté plus gros que l'autre; une marche de côté; et cette contrainte de taille en annonçoit une autre qui étoit plus incommode dans la société, et qui la gênoit elle-même: elle n'avoit pas moins d'esprit que monsieur le duc d'Orléans, et, de plus que lui, une grande suite dans l'esprit; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expressions, une singularité dans le choix des termes, qui couloit de source, et qui surprenoit toujours, avec ce tour particulier à madame de Montespan et à ses sœurs, et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité, ou qu'elle avoit élevées.

Madame la duchesse d'Orléans disoit tout ce qu'elle vouloit, et comme elle le vouloit, avec force, délicatesse et agrément; elle disoit même jusqu'à ce qu'elle ne disoit pas, et faisoit tout entendre selon la mesure et la précision qu'elle y vouloit mettre; mais elle avoit un parler gras, si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étoient pas accoutumées, que ce défaut qu'elle ne paroissoit pas trouver tel, déparoit extrêmement ce qu'elle disoit. La mesure et toute espece de décence et de bienséance étoient chez elle dans leur centre: la plus exquise superbe y étoit dans son trône. On sera étonné de ce que je vais dire, et toutefois rien n'est plus exactement véritable, c'est qu'au fond de son ame

elle croyoit avoir fort honoré monsieur le duc d'Orléans en l'épousant. Il lui en échappoit des traits fort souvent qui s'annonçoient malgré leur imperceptible: elle avoit trop d'esprit pour ne pas sentir que cela n'eût pu se supporter; mais elle avoit trop d'orgueil aussi pour l'étouffer, étant impitoyable sur cela jusqu'avec ses freres sur le rang qu'elle avoit épousé, et voulant paroître petite-fille de France, jusque sur la chaise percée.

Monsieur le duc d'Orléans, qui en rioit souvent, l'appeloit *madame Lucifer*, en parlant d'elle; et elle convenoit que ce nom ne lui déplaisoit pas. Elle ne sentoit pas moins toutes les distinctions et tous les avantages que son mariage avoit valus à monsieur le duc d'Orléans, à la mort de monsieur. Ses déplaisirs de la conduite de monsieur le duc d'Orléans avec elle, où toutefois l'air extérieur étoit demeuré convenable, ne venoient point de jalousie, mais du dépit de n'en être pas adorée et servie comme une divinité, sans que de sa part elle eût voulu faire un seul pas vers lui, ni quoi que ce fût qui pût lui plaire et l'attacher, ni se contraindre en quoi que ce soit, qui le pouvoit éloigner, et qu'elle voyoit distinctement qui l'éloignoit. Jamais de sa part, en aucun temps, rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son mari; et toujours recevant ses avances avec froid et une sorte de supériorité de grandeur. C'est

une des choses qui avoient le plus éloigné d'elle monsieur le duc d'Orléans; et après leur vrai raccommodement que la politique un peu moins que les besoins d'une part et les vues de l'autre amenerent, tout ce que monsieur le duc d'Orléans y mit de son côté ne réussit encore qu'à demi. Pour sa Cour, car c'étoit ainsi qu'il falloit parler de sa maison et de tout ce qui alloit chez elle, c'étoit moins une Cour qu'elle vouloit, qu'un culte; et je crois pouvoir dire avec vérité, qu'elle n'a jamais trouvé dans sa vie que la duchesse de Villeroy et moi, qui ne lui en ayons jamais rendu, et qui lui ayent dit, et fait ordinairement faire, tout ce qui nous paroissoit à propos.

La duchesse de Villeroy étoit haute, franche, libre, sure, et le lien entre madame la duchesse de Bourgogne et elle et moi, le lien entre elle et monsieur son mari, pouvoit bien entrer pour beaucoup dans une pareille exception. Madame de Saint-Simon qui ne la gâtoit pas non plus, n'avoit pas les mêmes occasions avec elle jusqu'au mariage de madame la duchesse de Berry.

La timidité de madame la duchesse d'Orléans étoit en même temps extrême. Le Roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévere, et madame de Maintenon peut-être aussi; du moins trembloit-elle devant elle et sur les choses les plus communes; et en public

elle ne leur répondoit jamais qu'en balbutiant, et la frayeur sur le visage. Je dis, *repondoit:* car de prendre la parole avec le Roi surtout, cela étoit plus fort qu'elle. Sa vie au reste étoit très-languissante dans une très-ferme santé. Elle la passoit dans la solitude, dans les lectures jusqu'au dîner; elle s'occupoit d'ouvrages le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir, qui ne trouvoit chez elle ni amusement, ni liberté, parcequ'elle n'a jamais su mettre personne à son aise. Ses deux freres furent tour à tour ses favoris. Jamais de commerce que de rare et sérieuse bienséance avec madame la duchesse du Maine; avec ses sœurs on a vu ailleurs comme elles vivoient ensemble, c'est à dire point du tout. Lorsque je commençai à la voir, le favori étoit son petit frere; c'est ainsi que par amitié et pour l'âge elle appeloit le comte de Toulouse. Il la voyoit tous les jours avec la compagnie, assez souvent seul dans son cabinet avec elle. Monsieur du Maine ne faisoit alors que des visites peu fréquentes, et encore moins avec la compagnie. Ses vues l'en approcherent après le mariage de monsieur le duc de Berry; et depuis la mort de ce prince il la ménageoit, mais pour s'en faire ménager, et de monsieur le duc d'Orléans, par elle, avec une adresse merveilleuse. Pour moi, je ne la voyois jamais quand la compagnie avoit commencé; c'étoit presque toujours tête à tête, souvent avec monsieur le duc d'Orléans; quelquefois, mais rarement, surtout avant la

mort du Roi, avec monsieur le comte de Toulouse; jamais avec monsieur le duc du Maine. Ni l'un ni l'autre ne mettoient jamais le pied chez monsieur le duc d'Orléans qu'aux occasions, et ni l'un ni l'autre ne l'aimoient.

Le duc du Maine avoit peu de dispositions, intérêt à part, à aimer personne. Il épousa ensuite les sentimens de madame de Maintenon, et on a vu après ce qu'il sut faire pour éloigner monsieur le duc d'Orléans des droits de sa naissance, et se saisir du souverain pouvoir. Le comte de Toulouse, froid, menant une vie toute différente, et n'approuvant pas celle de monsieur le duc d'Orléans; touché des déplaisirs de sa sœur, et retenu par les mécontentements du Roi. Je n'ai remarqué depuis en lui dans tous les temps que vérité, honneur, conduite, et devoirs de lui à monsieur le duc d'Orléans, sans que ces choses se soient poussées jusqu'à liaison et amitié.

III.

Portrait du Régent; son caractere; ses habitudes; ses mœurs; son esprit.

MONSIEUR le duc d'Orléans Régent étoit de taille médiocre au plus, fort, plein sans être gros, l'air et le port aisé, et fort noble;

le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et qu'il eût médiocrement réussi à l'académie, il avoit dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manieres une grâce infinie, et si naturelle qu'elle venoit jusqu'à ses moindres actions et les plus communes, avec beaucoup d'aisance, quand rien ne le contraignoit. Il étoit doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant; le ton de la voix agréable, et un don de la parole qui lui étoit tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenoit, et qui surprenoit toujours. Son éloquence étoit naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse étoit égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendoit claires, sur les affaires du gouvernement, de politique, de finance, de justice, de guerre, de Cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de méchaniques. Il ne se servoit pas moins utilement des histoires et des mémoires, et connoissoit fort les maisons, les personnages de tous les temps; et leurs vies lui étoient présentes, et les intrigues de l'ancienne Cour, comme celles de son temps. A l'entendre on lui auroit cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcouroit légerement, mais sa mémoire étoit si singuliere qu'il n'oubloit ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendoit avec précision; et son appréhension étoit si forte qu'en parcourant

ainsi, c'étoit en lui comme s'il eût tout lu fort exactement.

Il excelloit à parler sur le champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtois pas; mais je lui ai aussi souvent donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenoit à personne si justement qu'à lui, c'est qu'outre qu'il avoit infiniment d'esprit, et de plusieurs sortes, la perspicacité du sien se trouvoit jointe à une si grande justesse qu'il ne se seroit jamais trompé en aucune affaire, s'il avoit suivi la premiere appréhension de son esprit. Il prenoit quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avoit pas tort, mais elle n'en étoit pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connoissances; il raisonnoit comme d'égal à égal avec tous, et donnoit toujours de la surprise aux plus habiles; il n'avoit rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentît bien ce qu'il étoit, et de façon même à ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettoit tout le monde à l'aise, et se mettoit lui-même comme au niveau des autres. Il gardoit fort son rang en tout genre avec les princes du Sang; et personne n'avoit l'air, le discours, ni les manieres plus respectueuses que lui, ni plus nobles, avec le Roi et avec les fils de France.

Monsieur avoit hérité en plein de la valeur de ses peres, et l'avoit transmise toute entiere à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il étoit dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchoit jamais à en parler; modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui étoit personnel, il racontoit toujours les choses de cette nature, où il avoit eu le plus de part, donnant avec équité toutes les louanges aux autres, et ne parlant jamais de soi; mais il se passoit difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvoit pas ce qu'il appeloit *francs du collier*, et on lui sentoit un mépris, une répugnance naturelle, à l'égard de ceux qu'il avoit lieu de croire tels; aussi avoit-il le foible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses actions, dans ses reparties, de se le persuader, jusque dans sa taille et la forme de son visage, et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là, qui lui alloit au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentois trop qu'il ne recherchoit pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisoient pas moins son admiration que les autres.

Comme Henri IV, il étoit naturellement bon, humain, compatissant; et il fut cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, tandis que je n'en ai point connu

de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulierement de faire même peine à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité, avoient tourné en défaut; et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice sa suprême vertu du pardon des ennemis, dont sa prodigalité sans cause ni choix tenoit trop près de l'insensibilité, et lui a causé bien des inconvénients fâcheux et des maux, dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du Roi, étant monté de bonne heure après dîner chez madame la duchesse d'Orléans, à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et monsieur le duc d'Orléans seul dans la chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine fus-je assis que madame la duchesse d'Orléans se mit à me conter un fait du prince et du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il rouloit sur des mesures contre monsieur le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que madame de Maintenon et monsieur le duc du Maine s'appliquoient sans cesse à leur donner. Je me récriai d'autant plus que monsieur le duc d'Orléans avoit toujours distingué et recherché, je ne sai pour quoi, ces deux freres, et qu'il croyoit compter

sur eux. *Et que dites-vous de monsieur le duc d'Orléans*, ajouta-t-elle, *qui, depuis qu'il le sait, et qu'il n'en doute pas, et qu'il n'en peut douter, leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire ?* A l'instant je regardai monsieur le duc d'Orléans qui n'avoit dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisoit, et qui étoit négligemment couché dans sa chaise; et je lui dis avec feu: *Pour cela, Monseigneur, il faut dire la vérité; c'est que depuis Louis le débonnaire il n'y en eut jamais un aussi débonnaire que vous.* A ces mots il se releva dans sa chaise, rouge de colere jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi qui lui disois, prétendoit-il, choses fâcheuses; et contre madame la duchesse d'Orléans qui les lui avoit procurées, et rioit. *Courage, Monsieur*, ajoutai-je, *traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs: je suis ravi de vous voir en colere, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'aposteme; quand on le presse, le malade crie. Je voudrois en faire sortir tout le pus, et après cela vous seriez un tout autre homme, et tout autrement compté.* Il grommela encore un peu, et puis s'apaisa; c'est-là l'occasion seule où il se soit jamais mis en vraie colere contre moi. Je rapporterai l'autre en son temps. Deux ou trois ans après la mort du Roi je causois à un coin de la longue et grande piece de l'appartement des tuileries, comme le Conseil alloit commencer dans cette même piece où il se tenoit toujours. Tandis que monsieur le duc d'Orléans étoit à l'autre bout,

parlant à quelqu'un dans une fenêtre, je m'entendis appeler comme de main en main; on me dit que monsieur le duc d'Orléans me vouloit parler. Cela arrivoit souvent en se mettant au Conseil. J'allai donc à cette fenêtre, où il étoit demeuré; je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché, qui me surprit beaucoup. *Monsieur*, me dit-il d'abordée, *j'ai fort à me plaindre de vous, que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis.... de moi, Monsieur!* plus étonné encore, *qu'y a-t-il donc* lui dis-je, *s'il vous plaît? Ce qu'il y a?* répondit-il avec une mine plus colere, *c'est chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi.... Moi, des vers!* répliquai-je. *Eh! qui diable vous conte de ces sottises-là? Et depuis plus de 40 ans que vous me connoissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire non pas deux vers, mais un seul? ... Oh! parbleu* reprit-il, *vous ne pouvez nier ceux-là*; et tout de suite il me chante un pont-neuf à sa louange, dont le refrain étoit, *notre Régent est débonnaire, lon là, il est débonnaire, etc.* avec un grand éclat de rire. *Comment*, lui dis-je, *vous vous en souvenez encore?* et en riant aussi; *pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous en du moins à bon escient!* Il demeura long-temps à rire à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au Conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'elle me semble peindre le Régent. Il aimoit fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même.

Il

Il me vantoit un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y a point d'exils ni de lettres de cachet, et où le Roi ne peut défendre que l'entrée de son palais, ni tenir personne en prison, et sur cela il me conta en se délectant (car tous nos princes vivoient alors) qu'outre la duchesse de Portsmouth, Charles II avoit bien eu de petites maîtresses; que le Grand Prieur, jeune et aimable dans ce temps-là, qui s'étoit fait chasser pour quelques sottises, étant allé passer son exil en Angleterre, où il avoit été fort bien reçu du Roi, pour le remerciment il lui débaucha une de ses petites maîtresses, dont le Roi étoit si passionné alors, qu'il lui fit demander grâce, lui offrit de l'argent, et s'engagea de le raccommoder en France. Le Grand Prieur tint bon, et Charles lui fit défendre son palais. Il s'en moqua, et alloit tous les jours à la Comédie avec sa conquête; il s'y plaçoit vis-à-vis du Roi. Enfin le Roi d'Angleterre ne sachant plus que faire pour s'en délivrer, pria tellement le Roi de le rappeler en France, qu'il le fut. Mais le Grand Prieur tint bon encore, et dit qu'il se trouvoit bien en Angleterre, et continua son manège.

Charles outré, en vint jusqu'à faire confidence au Roi de l'état, où le mettoit le Grand Prieur, et obtint un commandement si absolu et si prompt qu'il le fit incontinent repasser en France. Monsieur le duc d'Orléans admiroit cela, et je ne sais s'il n'auroit pas

voulu être le Grand Prieur. Je lui répondis que j'admirois moi-même que le petit-fils d'un Roi de France se pût complaire dans un si insolent procédé; que moi sujet, et qui comme lui n'avois aucun droit au trône, je le trouvois plus que scandaleux et extrêmement punissable. Il n'en relâcha rien, et il faisoit toujours cette histoire avec volupté.

Je puis attester que pour d'ambition de régner ni de gouverner il n'en avoit aucune. S'il fit une pointe tout-a-fait insensée pour l'Espagne, c'est qu'on la lui avoit mise dans la tête. Il ne songea même tout de bon à régner, que lorsqu'il se vit à la veille d'être perdu et déshonoré, ou d'exercer les droits de sa naissance; et quant à la Couronne, je ne craindrai pas de répondre que jamais il ne la désira, et que le cas forcé arrivé, il s'en seroit également trouvé importuné et embarrassé.

Que vouloit-il donc, me demandera-t-on? commander les armées tant que la guerre auroit duré, et se divertir le reste du temps sans contrainte. C'étoit un objet, à quoi il étoit extrêmement propre: il avoit une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissoit tout voir, tout prévoir et porter les remèdes, une grande étendue d'esprit pour les échecs d'une campagne, pour les projets, pour se munir de tout ce qui convenoit à l'exécution, pour s'en aider à point nommé, pour s'établir d'avance

des ressources et savoir en profiter bout à bout, et user aussi avec une sage diligence et vigueur de tous les avantages que pouvoit lui présenter le sort des armes. On peut dire, qu'il étoit capitaine, ingénieur, intendant d'armée, qu'il connoissoit la force des troupes, le nom et la capacité des officiers, et les plus distingués de chaque corps, qu'il savoit s'en faire adorer, les tenir néanmoins en discipline, exécuter, en manquant de tout, les choses les plus difficiles. C'est ce qui a été admiré en Espagne, et pleuré en Italie, quand il y prévit tout, et que Marsin lui arrêta les bras sur tout. Ses combinaisons étoient justes et solides, tant sur les matieres de guerre, que sur celles d'Etat: il est étonnant jusqu'à quel détail il en embrassoit toutes les parties sans confusion, les avantages et les désavantages des partis qui se présentoient à prendre; la netteté, avec laquelle il les comprenoit, et savoit les exposer; enfin la variété infinie et la justesse de toutes ses connoissances, sans, en montrer jamais, ni en avoir en effet meilleure opinion de soi.

Quel homme aussi au-dessus des autres et en tous genres connus, et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner! Ajoutons-y une qualité essentielle, c'est qu'il avoit plus de trente-six ans à la mort du Dauphin, et près de trente-huit à celle de monsieur le duc de Berry, qu'il avoit passé

ce temps en simple particulier; éloigné entierement de toute idée de pouvoir arriver au timon; il avoit été courtisan battu des orages et des tempêtes, et avoit vécu de façon à connoître tous les grands personnages, et la plupart de ce qui ne l'étoit pas; en un mot, il avoit l'avantage d'avoir mené une vie privée avec tous les hommes, et acquis toutes les connoissances, qui sans cela ne se suppléent point d'ailleurs. Voilà le beau, le très-beau sans doute, le très-rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut exposer, et ne pas craindre quelques légeres répétitions pour le mieux faire.

IV.

Histoire de son éducation, et commencements de Du Bois qui le corrompt.

Ce prince si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-Laurent, homme de peu, qui n'étoit même chez Monsieur que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier, à qui il fut confié. C'étoit un homme à choisir dans toute l'Europe pour l'education des Rois. Il mourut avant que son éleve fût hors de la férule; et, par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte qu'il n'eut pas le temps de penser, en quelles

mains il le laissoit, ni d'imaginer, qui s'y ancreroit en titre. On a vu que ce fut l'abbé Du Bois, et comment il y parvint, comment aussi il s'introduisit si avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connoissoit personne, et l'énorme usage qu'il en sut faire pour espérer fortune et acquérir du pain. Le précepteur sentit qu'il ne tiendroit pas long-temps dans cette place, et tout le poids d'avoir été l'instrument du consentement qu'il surprit au jeune prince pour son mariage, qui ne lui avoit pas rendu ce qu'il en espéroit, et qui l'avoit même perdu auprès du Roi par la folie qu'il eut dans une audience secrette qu'il en obtint, de lui demander pour prix de son service la nomination au Chapeau. Il se vit donc réduit à espérer de monsieur de Chartres, et ne pensa plus qu'à le gouverner. Du Bois a fait un si grand personnage, depuis la mort du Roi, qu'il est nécessaire de le faire connoître; on le fera bientôt.

Monsieur qui étoit fort glorieux et gâté encore pour avoir eu un gouverneur devenu duc et pair dans sa maison, et dont la postérité successive, décorée de la même dignité, étoit demeurée dans la charge de premier Gentilhomme de sa chambre, et par celle de dame d'honneur de Madame remplie par madame la duchesse de Ventadour, voulut des gens titrés pour gouverneurs de monsieur son fils. La chose n'étoit pas aisée; mais il en trouva, et ne considéra guere autre chose.

Monsieur de Navailles fut le premier qui accepta. Il étoit duc à brevet et maréchal de France, plein de vertu, d'honneur et de valeur, et avoit figuré autrefois; mais ce n'étoit pas un homme à élever un Prince. Il y fut peu, et mourut en Février 1684 à 65 ans.

Le maréchal d'Estrades lui succéda, qui en auroit été fort capable, mais il étoit fort vieux, et mourut en Février 1686 à 79 ans. Monsieur de la Vieuville duc à brevet le fut après, qui mourut en Février 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre du Roi. Il n'avoit rien de ce qu'il falloit pour cet emploi, mais ce fut une perte pour Monsieur qui ne trouva plus de gens titrés qui en voulussent.

Saint-Laurent qui avoit toute sa confiance, avoit aussi toute l'autorité effective, et suppléoit à ces Messieurs qui n'étoient qu'*ad honores*. Les deux sous-gouverneurs étoient La Bertiere, brave et honnête Gentilhomme, mais dont le prince ne s'embarrassoit guere, quoiqu'il l'estimât; et Fontenay qui étoit extrêmement capable, mais qui avoit au moins quatre-vingts ans. Il avoit élevé le comte de Saint-Paul tué au passage du Rhin sur le point d'être élu Roi de Pologne, dont le fameux Sobieski profita.

Le marquis d'Arci fut le dernier gouverneur. Il avoit passé par des ambassades avec

réputation, et servi de même. C'étoit un homme de qualité, qui se sentoit fort, chevalier de l'Ordre de 1688. Son frere aîné l'avoit été en 1661. D'Arci étoit aussi conseiller d'état d'épée; sa mort arriva à Maubeuge en Juin 1694, et ce fut le plus grand malheur qui pût arriver à son éleve, sur qui il avoit pris non seulement toute autorité, mais toute confiance, et à qui toutes ses manieres et sa conduite plaisoient, et lui inspiroient une grande estime qui, en ce genre, ne va pas sans déférence. Ce prince n'ayant plus ce sage Mentor qu'il a toujours regretté, ainsi que le maréchal d'Estrades, ce qu'il a toute sa vie marqué à ce qui est resté d'eux, tomba tout-à-fait entre les mains de l'abbé Du Bois et des jeunes débauchés qui l'obséderent. Les exemples domestiques de la Cour de Monsieur, et ce que de jeunes gens sans réflexion, las du joug, tout neufs, sans expérience, regardent comme le bel air dont ils sont les esclaves et souvent jusque malgré eux, effacerent bientôt ce que Saint-Laurent et le marquis d'Arci lui avoient appris de bon. Il se laissa entraîner à la débauche et à la mauvaise compagnie, parce que la bonne, même de ce genre, craignoit le Roi, et l'évitoit.

Marié par force, et avec toute l'inégalité qu'il sentit trop tard, il se laissa aller à écouter les plaisanteries de gens obscurs, qui, pour le gouverner, le rouloient à Paris,

Il en fit à son tour, et se croyant autorisé par le dépit que Monsieur témoignoit de ne pouvoir obtenir pour lui, ni le gouvernement qui lui avoit été promis, ni le commandement d'armée, il ne mit plus de bornes à ses discours, ni à ses débauches. Partie facilité, partie ennui de la Cour, et vivant comme il faisoit avec son épouse, partie chagrin de voir monsieur le duc et bien plus monsieur le prince de Conti en possession de ce qu'il y avoit de plus brillante compagnie, enfin dans le ruineux dessein de se moquer du Roi, de lui échapper, de le piquer à son tour, et de se venger aussi de n'avoir ni gouvernement, ni armée à commander, il vivoit avec des comédiennes et avec leurs entours dans une obscurité honteuse, et alloit à la Cour le moins qu'il pouvoit. L'étrange est que Monsieur le laissoit faire, par son dépit particulier contre le Roi, et parceque Madame qui ne pouvoit pardonner au Roi, ni à madame sa belle-fille son mariage, désapprouvant la vie que menoit monsieur son fils, ne lui en parloit presque point, intérieurement ravie des déplaisirs de madame sa belle-fille, et du chagrin qu'en avoit le Roi.

La mort si prompte et si subite de Monsieur changea les choses. Monsieur le duc d'Orléans contenu et n'ayant plus Monsieur pour bouclier, vécut quelque temps d'une manière plus convenable, et avec plus d'assiduité

à la Cour : il fut mieux avec son épouse par les mêmes raisons, mais toujours avec un éloignement secret qui ne finit que quand je les raccommodai, et lorsque je le séparai de madame d'Argenton, dont l'amour et l'oisiveté l'attachant à cette maîtresse, l'éloignoient de la Cour. Il voyoit chez elle des compagnies qui le vouloient tenir de concert avec elle, et dont l'abbé Du Bois étoit le grand conducteur. En voilà assez pour marquer les tristes routes qui ont gâté un si beau naturel.

Venons maintenant aux effets qu'a produits ce long et pernicieux poison, ce qui ne peut bien s'entendre qu'après avoir fait connoître à qui il le dut presque en entier.

V.

Caractere de Du Bois.

L'ABBÉ Du Bois étoit un homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui étoit en plein ce qu'en mauvais françois on appelle *un Sacré b. . .* mais qui ne se peut guere exprimer autrement. Tous les vices combattoient en lui à qui en demeureroit le maître. Ils y faisoient un bruit et un combat continuel entre eux : l'avarice, la débauche, l'ambition étoient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens ; l'impiété parfaite,

l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, étoit son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étoient permis : voilà ses qualités. Il excelloit en basses intrigues, il en vivoit, et ne pouvoit s'en passer ; mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendoient, avec une patience qui n'avoit de terme que le succès, ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passoit ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui étoit tourné en nature, avec un air simple, droit, sincere, souvent honteux. Il auroit parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres, en parlant, et la crainte de s'avancer plus qu'il ne vouloit, il ne s'étoit accoutumé à un bégaiement factice qui le déparoit, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ses détours et le peu de naturel qui perçoit, malgré ses soins, sa conversation auroit été aimable. Il avoit de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer ; mais tout cela étoit gâté par une fausseté qui sortoit malgré lui de tous ses pores, et jusque de sa gaieté qui attristoit par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion, par nature et par raisonnement ; traître et ingrat ;

maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs; effronté à faire peur, étant pris sur le fait; désirant tout, enviant tout, et voulant toutes les dépouilles; car on connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il étoit intéressé; d'ailleurs débauché, inconséquent, ignorant dans toute affaire, passionné, toujours emporté, blasphémateur et fou, jusqu'à mépriser publiquement son maître, perdant les affaires pour les sacrifier à soi, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses tyrannies, à ses vengeances.

Tel fut le sage, à qui Monsieur confia les mœurs d'un fils unique à former: il y fut porté par le conseil de deux hommes, qui ne les avoient pas meilleures, et qui en avoient bien fait leur preuve.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellents principes de Saint-Laurent n'avoient pas eu le temps de prendre de longues racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservée toute sa vie pour cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parceque tout doit être consacré à la vérité, monsieur le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choses par leur nom, une foiblesse qui gâta sans cesse tous ses talents, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage toute sa

vie. Hors de toute espérance du côté du Roi, depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat, il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour le jeter dans la débauche, et lui en faire un principe pour bien se mettre dans le monde, jusqu'à mépriser tous devoirs et toutes bienséances, ce qui le feroit bien plus ménager par le Roi qu'une conduite mesurée; il le flatta du côté de l'esprit, dont il lui persuada qu'il en avoit trop et trop bon, pour être la dupe de la religion, qui n'étoit à son avis qu'une invention de politique et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires, et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori, que la probité dans les hommes et la vertu dans les femmes ne sont que des chimères, sans réalité dans personne, sinon en quelques sots en plus grand nombre, qui se sont laissé poser ces entraves, comme celles de la religion, qui en sont des dépendances, et qui pour la politique sont du même usage; tandis que les personnes qui ont de l'esprit et de la capacité, se sont débarrassées de l'un et l'autre et de tous préjugés de l'education. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivoit la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espece de moyens; en un mot, tout crime, et toute scélératesse tournée en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit,

de lumiere et de conduite, pourvu qu'on sût se cacher, et marcher à l'abri des soupçons et des préjugés communs. Malheureusement tout concouroit en monsieur le duc d'Orléans à lui ouvrir le cœur et l'esprit à cet exécrable poison; une neuve et premiere jeunesse, beaucoup de force et de santé, les élans de la premiere sortie du joug, et du dépit de son mariage, et de son oisiveté, l'ennui qui suit la derniere, cet amour, si fatal en ce premier âge, de ce bel air qu'on admire aveuglément dans les autres, et qu'on veut imiter et surpasser, l'entraînement des passions, des exemples et des jeunes gens qui y trouvoient leur vanité et leur commodité, quelques-uns leurs vues à le faire vivre comme eux et avec eux. Ainsi il s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, jusqu'à n'avoir pu s'en passer, disant qu'il ne s'y divertissoit qu'à force de bruit, de tumulte, et d'excès. C'est ce qui le porta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleux, et, comme il vouloit l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies, et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouies aux jours les plus saints, comme il lui arriva pendant sa Régence plusieurs fois, le vendredi saint et les jours les plus respectables. Plus on étoit suivi, ancien, outré en impiété et en débauche, plus il considéroit cette sorte de débauchés. Je l'ai vu sans cesse dans l'admiration poussée jus-

qu'à l'estime pour le Grand Prieur, parcequ'il y avoit quarante ans qu'il ne s'étoit couché qu'ivre, et qu'il n'avoit cessé d'entretenir publiquement des maîtresses, et de tenir des propos continuels d'impiété et d'irreligion. Avec de tels principes, et la conduite en conséquence, il n'est pas surprenant qu'il ait été faux en matiere de galanterie, et même jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer d'être en ce genre le plus raffiné trompeur. Lui et madame la duchesse de Berry disputerent quelquefois à sa toilette devant madame de Saint-Simon, et ce qui y étoit avant le public, et monsieur le duc de Berry même qui étoit fort vrai, et qui en avoit horreur, et sans que madame de Saint-Simon, qui n'en souffroit pas moins, et pour la chose et pour l'effet, pût la tourner en plaisanterie, ni leur faire sentir la porte pour sortir d'une telle indiscrétion. Monsieur le duc d'Orléans en avoit une infinie dans ce qui regardoit la vie ordinaire, et sur ce qui le regardoit lui-même. Ce n'étoit pas injustement qu'il étoit accusé de n'avoir point de secret*). La vérité est qu'élevé dans les tracasseries du Palais Royal, dans les rap-

*) Le Régent n'avoit pas de secret pour les anecdotes et les affaires d'amusement: il étoit impénétrable pour les affaires d'Etat. On peut le voir ci-après dans le 5. alinea du § VII.

ports, dans les redites, dont Monsieur vivoit, et dont sa Cour étoit remplie, monsieur le duc d'Orléans en avoit pris le détestable goût et l'habitude ; et devenu Régent, environné, il est vrai, d'écueils et de dangers, il s'étoit fait une sorte de maxime, de brouiller tout le monde ensemble, et d'en profiter, soit pour n'avoir rien à craindre des liaisons dangereuses contre lui, soit pour apprendre par les aveux, les délations, et les piques, et par la facilité de faire encore parler les uns contre les autres. Ce fut une occupation pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, qui lui fut utile; mais, souvent découverte, elle le jeta en mille fâcheux inconvénients. Comme il n'étoit pas méchant, et qu'il étoit même fort éloigné de l'être, cette conduite ne fit pas grand mal à personne, quoiqu'il demeura dans l'impiété et la débauche, où Du Bois l'avoit premierement jeté; et [illegible] tout cónfirma toujours en lui l'habitude de la tracasserie des uns aux autres, dont qui que ce soit, ne fut exempt; et dans la plus singuliere défiance, qui n'excluoit pas en même temps les personnes de la plus grande confiance; mais il en demeura là, sans avoir rien pris de surplus des crimes familiers à son précepteur.

Revenu plus assidument à la Cour à la mort de Monsieur, l'ennui l'y gagna, et le jeta dans les curiosités de la chimie, dont on sut faire contre lui un si cruel usage. On a

peine à comprendre, à quel point ce prince étoit incapable de se rassembler du monde, avant que l'art infernal de madame de Maintenon et du duc du Maine l'eût totalement séparé du Roi, et combien peu il étoit en son pouvoir de tenir une Cour, combien il se trouvoit embarrassé et importuné du grand monde, et combien dans son particulier, et depuis dans sa solitude, au milieu de la Cour, quand tout le monde l'eût déserté, il se trouva destitué de toutes sortes de ressources, avec tant de talents, qui en devenoient une inépuisable d'amusements pour lui. Il étoit né ennuyé, et il étoit si accoutumé à vivre hors de lui-même, qu'il lui étoit insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même à s'occuper. Il ne pouvoit vivre que dans le mouvement et dans le torrent des affaires, comme à la tête d'une armée, ou dans les soins d'y avoir ce dont il auroit besoin pour les exécutions de la campagne, ou dans le bruit et la vivacité de la débauche: il y languissoit, dès qu'elle étoit sans bruit, et sans une sorte d'excès et de tumulte, tellement que son temps lui étoit pénible à passer. Il se jeta dans la peinture, après que le grand goût de la chimie fut passé, ou qu'il fut amorti par tout ce qui s'en étoit si cruellement publié. Il peignoit presque toute l'après-dinée à Versailles et à Marly. Il se connoissoit fort en tableaux; il les aimoit, il en achetoit, et il en fit une collection qui, en nombre et en perfection, ne

ne le cédoit pas aux tableaux de la Couronne. Il s'amusa après à faire des compositions de pierres et de cachets, comme un artisan; ce qui me chassoit souvent de chez lui: il travailloit encore à des compositions de parfums les plus forts, qu'il aima toute sa vie, et dont je le détournois, parce que le feu Roi les craignoit fort, et qu'il sentoit presque toujours.

C'est ce goût pour les arts et métiers et pour tout ce qui est ouvrage de la nature, qui l'engagea à faire une acquisition d'un grand prix, dont je vais parler, et à quoi je le déterminai. Un employé aux mines de diamant trouva le moyen de s'en fourrer un d'une grosseur prodigieuse dans le fondement, et de gagner la mer et de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de tous les passagers, qui est de leur donner un lavement et les purger pour leur faire rendre les diamants qu'ils auroient pu avaler: il arriva en Europe avec son diamant, et parcourut toutes les Cours pour le vendre.

Law le proposa pour le Roi, mais le prix effraya le Régent: Law me l'apporta, et ravi de voir que mon avis étoit qu'on l'achetât, il me pria d'en parler au duc d'Orléans. Je ne quittai pas ce prince que je n'eusse obtenu que le diamant seroit acheté. Law fit venir et réduire le marchand à deux millions avec les rognures qui sortiroient de la taille: on

lui paya l'intérêt de deux millions jusqu'à ce qu'on pût donner le principal; et, en attendant, on lui donna pour deux millions de pierreries qu'il devoit garder jusqu'à l'entier payement des deux millions.

Malgré le goût des arts, qui est un objet inépuisable pour celui qui veut s'y livrer, et avec tant de talents de toutes les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, on ne vit jamais personne aussi désœuvré ni aussi livré au néant et à l'ennui, que le duc d'Orléans. Aussi Madame ne le peignoit-elle pas moins heureusement qu'avoit fait le Roi par l'apophthegme, qu'il répondit sur lui à Maréchal. Madame étoit pleine de contes et de romans de Fées: elle disoit qu'elles avoient toutes été conviées à ses couches, que toutes y étoient venues, et que chacune avoit doué son fils le duc d'Orléans d'un talent, de sorte qu'il les avoit tous; mais que par malheur on avoit oublié une vieille Fée, disparue depuis si long-temps qu'on ne se souvenoit plus d'elle, et qui, piquée de l'oubli, vint, appuyée sur un petit bâton, et qui n'arriva qu'après que toutes les Fées eurent fait leur don à l'enfant; et que, dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talents qu'il avoit reçus des autres Fées, d'aucun desquels, en les conservant tous, il n'avoit jamais pu se servir. La sentence de la Fée étoit vraie pour le temps antérieur à la

Régence : ce fut alors en effet un des malheurs de ce prince, d'être incapable de suite dans rien et jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Un autre défaut, dont j'ai parlé, fut son espece d'insensibilité qui le rendoit sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses. Et comme le nerf est le principe de la haine et de l'amitié, de la reconnoissance et de la vengeance, le duc manquoit de ce ressort ; les suites en étoient infinies et pernicieuses. *)

Il étoit timide à l'excès ; il le sentoit, et il en avoit tant de honte qu'il affectoit tout le contraire jusqu'à s'en piquer : mais la vérité étoit, comme on le sentit enfin dans son autorité par une expérience développée, qu'on n'obtenoit rien de lui ni grâce ni justice qu'en l'arrachant par crainte, dont il étoit infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchoit de s'en délivrer par des paroles, puis par des promesses dont sa facilité le rendoit prodigue, mais que celui

*) Monsieur de Saint-Simon a peu réfléchi sur le caractere du Régent : cette insensibilité n'étoit point une insensibilité de tempérament, mais une élévation de son ame au-dessus de ses ennemis qu'il méprisa toujours, et des injures auxquelles presque toujours il pardonna. Il n'étoit rien de si grand dans un prince, qui avoit autant de lumieres que le Régent.

qui avoit de meilleures serres, lui faisoit tenir *).

De là tant de manquements de parole, qu'on ne comptoit les plus positives pour rien, et tant de paroles encore données à tant de gens pour la même chose, qui ne pouvoit s'accorder qu'à un seul; ce qui étoit une source féconde de discrédit et de mécontents.

Rien ne le trompa, et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'étoit faite de savoir éluder avec tout le monde. On ne le croyoit plus lors même qu'il parloit de la meilleure foi, et sa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choses. Enfin la compagnie obscure et pour la plupart plus qu'obscure, dont il avoit fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignoit pas de nommer publiquement *mes roués*, chassa la bonne, jusque dans sa puissance, et lui fit un tort infini.

*) La prétendue timidité du Régent, mal peint ici par le duc de Saint-Simon, étoit une politesse extrême pour quiconque l'abordoit: le Régent n'étoit pas timide, il gouvernoit avec énergie une armée; il domina sur les intrigues formées contre ses droits, il annulla leurs efforts; il se fit déclarer Régent.

Sa défiance sans exception *) étoit une chose infiniment dégoûtante dans lui, surtout lorsqu'il fut à la tête des affaires: il se défioit même de ceux qui avoient sa familiarité hors des débauches. Ce défaut, qui le mena loin, venoit tout à la fois de sa timidité, qui lui faisoit craindre ses ennemis les plus certains, et les traiter avec plus de distinction que ses amis; de sa facilité naturelle, et d'une fausse imitation d'Henri IV, dont cela même n'est ni le plus beau ni le meilleur endroit **); et de cette opinion malheureuse que la probité étoit une parure fausse et sans réalité, d'où lui venoit cette défiance universelle.

Voici un trait qui le fait encore mieux connoître. Un jour le véridique Maréchal,

---

*) Toute sa vie ce prince avoit été trompé; par le feu Roi lui-même après avoir reçu les derniers sacrements et à la veille de sa mort. Il le fut sur les droits les plus sacrés; il le fut par la cabale des dévots: il le fut par Du Bois son instituteur et son corrupteur, qu'il méprisoit. Il avoit donc de bonnes raisons dans ses défiances.

**) On voit que le duc de Saint-Simon a une fort mauvaise idée de la clémence, de la véracité et de l'indifférence d'Henri IV pour un ennemi: il doit en avoir eu une aussi mauvaise des vertus analogues du Régent, qui, comme Henri IV, pardonna à ses ennemis, fut populaire, clément, hardi dans ses conceptions, et brave.

premier chirurgien du Roi, s'étoit mis à louer le duc d'Orléans sur ses diverses connoissances dans les sciences, sur les arts qu'il possédoit, et dit, fort plaisamment, que s'il étoit qu'il eût eu besoin de gagner sa vie, il auroit eu cinq ou six moyens de la gagner grassement. Le Roi le laissa causer un peu, puis ayant souri de cette idée, par laquelle Maréchal avoit encore terminé son discours : *Savez-vous*, lui dit le Roi, *ce qu'est mon neveu ? il a bien tout ce que vous venez de dire-là : C'est encore un fanfaron de crimes qu'il ne commet pas.* A cette réponse du Roi sur le mot de Maréchal, je fus dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau. C'étoit peindre le duc d'Orléans d'un seul trait et dans la ressemblance la plus juste et la plus parfaite. Il faut que j'avoue aussi que je n'aurois jamais cru le Roi un si grand maître dans cet art.

Tel étoit l'état de la Cour de France sous le Régent. Voyons en peu de mots ce qui se passoit en Espagne.

VI.

Portrait de la Cour d'Espagne ; portrait d'Alberoni.

J'AI souvent ouï dire au P. de la Tour, général de l'Oratoire, homme de beaucoup d'esprit, de sens, de savoir, et d'une grande conduite et piété, qu'il falloit que les hommes fussent

bien peu de chose devant Dieu, pour en obtenir des maîtres souvent si méprisables.

Effectivement on va voir ici deux puissantes monarchies gouvernées par deux princes entierement différents, dont la variété de caractere est si visible, avec une supériorité d'esprit transcendant dans l'un des deux, également conduits comme deux enfants par deux hommes de la lie du peuple, qui font, sans obstacles chacun, leur maître et la monarchie quil domine, l'esclave et le jouet de leur ambition particuliere contre les intérêts les plus évidents des deux princes et des deux monarchies; deux hommes sans expérience, sans rien de recommandable, sans le plus léger agrément personnel, sans autre appui à chacun, que le sien; qui ne peuvent ou ne daignent cacher leur ambition et leur intérêt à leur maître, ni leurs fougues et fureurs; et qui presque dès leur premier degré ne ménagent personne, et ne montrent que la terreur. Un court détail trouvera ici son application importante.

Il faut pour cela se rappeler ce qui s'est passé dans la guerre qui a suivi l'avénement de Philippe V. sur le trône d'Espagne, les revers qui ont ébranlé les Couronnes du grand-pere et du petit-fils; l'un prêt à passer la Loire pour se retirer vers la Guienne et le Languedoc, et l'autre à s'embarquer avec sa famille pour les Indes; l'énormité et la mauvaise foi des propositions faites à Torcy, à la

Haye, et à nos plénipotentiaires à Gertruydenberg; enfin les miracles de Londres qui tirerent les deux Couronnes de l'abyme, par la paix d'Utrecht, et enfin par celle de Rastad et de Bade.

Tout persuadoit donc la jouissance du bien de la paix, si peu espérable à cause de la fatigue des deux royaumes qui avoient été aux abois. L'Espagne n'étoit pas même en paix avec toute l'Europe comme la France; l'Empereur seul n'avoit consenti qu'à une longue treve, mais presque aussi sûre qu'une paix par ses conditions et garanties. Elle en jouissoit aussi paisiblement, en attendant de meilleures occasions pour convertir la treve en paix.

Le Roi d'Espagne ne pensoit qu'à en jouir cependant, et à réparer son royaume et ses forces. Il y étoit également convié par le dedans qui en avoit grand besoin, et par le dehors où il n'auroit pu compter que sur la France, qui sentoit ses besoins, et qui étoit tombée dans une minorité; qui enfin au lieu d'un grand Roi aïeul paternel de Philippe V. étoit gouvernée par un Régent brouillé avec madame des Ursins.

C'est dans cette situation qu'Alberoni parvint à être le maître absolu de l'Espagne, par les prompts degrés que la fortune lui dressa. Le néant de son extraction, ses premiers commencements auprès du duc de Vendôme,

ses mœurs, sa vie, son caractere, la disgrâce de ce prétendu héros qui le conduisit, à sa suite, en Espagne; le hasard du mariage de Philippe V. à la fille de son maître, la chute de la princesse des Ursins, l'usage qu'il sut faire d'être sujet et après ministre de Parme en Espagne, et de l'exacte clôture où la politique de madame des Ursins avoit su enfermer et accoutumer Philippe V.; en sorte qu'il n'eut qu'à continuer ce qu'il trouvoit en usage, et qui ne lui étoit pas moins nécessaire qu'il avoit été utile à celle qui l'avoit établi; Gibraltar demeuré aux Anglois, pour n'avoir jamais voulu laisser approcher Louville arrivé à Madrid de la part du Régent, comme on l'a vu ici; toutes ces anecdotes sont de fatals monuments de cette exacte clôture, et tout cela a été raconté en son temps.

VII.

Portraits du Roi Philippe et de la Reine sa seconde femme.

ALBERONI trouve un Roi solitaire, enfermé, livré par son tempérament au besoin d'une épouse, dévot et dévoré de scrupules, peu mémoratif des grands principes de la Religion, abandonné à son écorce, timide, opiniâtre, quoique doux et facile à conduire, sans imagination, paresseux d'esprit, accoutumé à s'abandonner à la conduite d'un autre, à ne

parler à personne, et à ne se laisser approcher, ni encore moins parler par personne, sans songer jamais à autre femme qu'à la sienne, glorieux pourtant, haut et touché de conquérir et d'être compté en Europe; et, ce qui est incompréhensible, content de la vie du monde la plus triste, la plus unie, sans penser à la varier, ni donner le moindre amusement à sa mélancolie, que par des tête à tête avec la Reine, en chemin et dans la *Feuillée* destinée à tirer sur les bêtes qu'on y faisoit passer.

Une Reine pleine d'esprit, de grâces, de hauteur, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, à qui rien ne coûta pour s'y porter et s'y maintenir, dominoit alors en Espagne.

Elle étoit hardie, entreprenante, jalouse, inquiete, et avoit toujours en perspective le triste état des Reines veuves d'Espagne; aussi, pour l'éviter à quelque prix que ce pût être, elle voulut former à un de ses fils, un Etat souverain; et le voulut en faveur de plus d'un dans la suite.

Haïssant les Espagnols, et abhorrée d'eux, n'ayant de ressource que dans les Italiens qu'elle avança tant qu'elle put, ne connoissant de conseil et de confiance que dans les sujets et dans le ministre de Parme, qui l'étoit allé chercher, et étoit venu avec elle; ignorant toutes choses, élevée, dans un grenier

du palais de Parme, par une mere austere qui ne lui donna connoissance de rien et ne la laissa voir ni approcher de personne; elle étoit passée de là, sans milieu, dans la spélonque d'un Roi d'Espagne, où elle demeura tant qu'il vécut, sans communication avec qui que ce fût; et réduite à ne voir que par les yeux d'Alberoni, le seul à qui elle fut accoutumée depuis son voyage.

Alberoni en effet étoit le seul, à qui elle crut pouvoir se confier, par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne; il fut le seul encore dont elle voulut se servir pour gouverner le Roi et la monarchie, parce que, n'ayant point d'état, il ne pouvoit se passer d'elle, ni jamais, à son avis, lui manquer, ni lui porter ombrage.

Tel fut le champ offert à Alberoni pour travailler à sa fortune, sans émule et sans contradicteur; telle fut la source de sa sécurité à tout entreprendre au dehors et au dedans, à s'enrichir dans les ténebres d'une administration difficile à découvrir, impossible à révéler, et à se rendre redoutable sans égard, pour ne trouver aucun obstacle; à commettre sans ménagement le Roi et la Reine d'Espagne pour son cardinalat, avec les plus grands et les plus scandaleux éclats, et depuis pour l'Archevêché de Séville, qui fut le commencement de son déclin; enfin à engager une guerre folle contre l'Empereur, malgré toute l'Europe, et aban-

donné de toute l'Europe ; l'Empereur au contraire étant secouru et aidé de la France, de l'Angleterre, et de la Hollande.

De là ses efforts prodigieux pour soutenir une guerre si follement entreprise, pour se rendre nécessaire et se maintenir dans le pouvoir et dans les moyens de s'enrichir dans les marchés, fournitures et entreprises, dont il disposoit seul : de là cette opiniâtreté à rejeter tout accommodement que l'Espagne n'eût osé espérer, et qui établissoit un fils de la Reine, dès-lors en Italie, avec promesse et toute apparence de le voir bientôt en possession des Etats de Parme et de Toscane par les offices de l'Angleterre, laquelle vouloit éviter une guerre qui la privoit du commerce de l'Espagne et des Indes.

Ces efforts qui acheverent inutilement d'épuiser l'Espagne, anéantirent sa marine qui venoit de se relever, d'où il arriva que cette Couronne souffrit après, par un enchaînement de circonstances, un préjudice accablant dans les Indes, dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever.

C'est ce qu'opéra le tout-puissant regne de ce ministre en Espagne, quoique fort court, et qui, après avoir insulté toute l'Espagne, traité Rome indignement, offensé les puissances de l'Europe, et très dangereusement le Régent en particulier, contre lequel il voulut soulever le royaume, chassé enfin honteusement d'Espagne, s'en trouva quitte,

après quelques mois d'embarras, et, à l'abri de sa pourpre et de ses immenses richesses qu'il s'étoit bien gardé de placer en Espagne, figura bientôt à Rome dans les premiers emplois, et s'y moqua pleinement de la colere de toute l'Europe qu'il avoit excitée contre lui, et méprisa celle de ses maîtres qui, de la plus vile poussiere, l'avoient élevé jusqu'au point de ne pouvoir lui nuire, ni se venger de lui.

Ces fautes ne furent pas capables de dégoûter Philippe de l'abandon à un seul premier ministre; la paresse et l'habitude l'emporterent: l'Hollandois Ripperda succéda ensuite à tout le crédit d'Alberoni, et, chassé à son tour, il fut chez les corsaires de Barbarie, où il finit ses jours. Mais rien ne put tirer le Roi de son repos sur un premier ministre, dont il n'a pu se passer, qu'à la mort, au grand malheur de sa personne et de sa monarchie.

La France ne fut pas plus heureuse, et ce qui est incompréhensible au sujet d'un prince à qui rien ne manqua pour le meilleur gouvernement, ni connoissances variées, ni connoissance des hommes, ni expérience, tandis qu'il ne fut que particulier. Il connoissoit les différents Gouvernements et surtout celui de France; sa mémoire qui n'oublioit et ne confondoit jamais, étoit prodigieuse, et ses lumieres infinies; il n'avoit aucune passion dangereuse dans l'imagination; les corporelles et les autres étoient sans aucune prise sur son secret, ni sur son administration; son discernement étoit

exquis; sa défiance extrême; sa facilité surprenante dans le travail; son éloquence naturelle et noble, avec une justesse, une facilité incomparable de parler en tout genre; il avoit infiniment d'esprit, et un sens si droit et si juste qu'il ne se seroit jamais trompé, si en chaque chose et en chaque affaire il avoit suivi la premiere lumiere et la premiere appréhension de son esprit. Personne n'a eu une si longue expérience que lui de l'abbé Du Bois; personne ne l'a aussi bien connu; et quand je me rappelle ce qu'il en a dit dans tous les temps de sa vie, et en le déclarant premier ministre, et encore depuis, il m'est impossible de comprendre ce qu'il en a fait, et qu'il se soit si entierement abandonné à lui.

Voilà donc monsieur le duc d'Orléans livré à un homme de néant qu'il connoissoit pleinement pour un cerveau brûlé, étroit et fougueux outre mesure; pour un fripon livré à tout manege, à tout intérêt, à tout mensonge; à qui homme vivant ne s'étoit jamais fié; qui étoit perdu de débauches, d'honneur, de réputation sur tous les chapîtres; dont les discours et manieres n'avoient rien que de rebutant, et qui sentoit le faux en tout et par-tout; homme enfin qui n'eut jamais rien de sacré: et, à qui a connu l'un et l'autre, cette fascination ne peut paroître qu'un prodige du premier degré, augmenté par les avertissements qui venoient de toutes parts.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

I. Vie privée de Philippe d'Orléans devenu Régent. II. Ses plaisirs et ses roués. III. Ses orgies nocturnes. IV. Affaire des Pâques entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon. V. Affaires étrangeres et ses premieres liaisons avec les Anglois, du vivant de Louis XIV. VI. Les Jacobites chassés du royaume.

I.

Vie privée de Philippe d'Orléans devenu Régent.

VOILA quel étoit l'état de la Maison royale en France et en Espagne, et quels étoient les deux personnages Alberoni et Du Bois, en qui le Roi d'Espagne et, en France, le Régent avoient la plus grande confiance.

Quand la Régence fut adjugée au duc d'Orléans, l'intérieur de sa maison étoit ainsi gouverné. Les matinées du prince, destinées au travail et aux affaires, avoient pour chaque sorte d'ouvrage des heures fixes: il les commençoit seul avant de s'habiller, voyoit du monde à son lever, qui étoit court, et toujours précédé et suivi d'audiences auxquelles il perdoit beaucoup de temps, puisque ceux qui étoient chargés plus directement des affaires, le tenoient successivement jusqu'à deux heures après midi; ceux-là étoient les chefs des Conseils; La Vrilliere; bientôt après le Blanc, dont il se servoit beaucoup pour des espionnages; ceux avec qui il travailloit sur les affaires de la Constitution qui survenoient souvent; Torcy pour les lettres de la poste; quelquefois le maréchal de Villeroy pour piaffer; une fois la semaine les ministres étrangers;

étrangers, et quelquefois les Conseils, entendant la messe dans sa chapelle en particulier, quand il étoit fête ou dimanche.

Les premiers temps il se levoit matin, ce qui se ralentit peu à peu, et devint après incertain et tardif, suivant qu'il s'étoit couché. Sur les deux heures ou deux heures et demie tout le monde lui voyoit prendre du chocolat: il causoit avec la compagnie, et cela duroit selon qu'elle lui plaisoit; mais le plus ordinairement ce temps n'alloit pas à demi-heure. Il rentroit, et donnoit audience à des hommes ou à des femmes; passoit chez la duchesse d'Orléans, puis travailloit avec quelqu'un, ou alloit au Conseil de Régence; et quelquefois il alloit voir le Roi, le matin rarement, mais toujours matin ou soir, avant ou après le Conseil de Régence; et en l'abordant il lui parloit, et le quittoit avec des révérences et un air de respect qui faisoit plaisir à voir. Le Roi Jacques étoit traité avec les mêmes égards, ce qui apprenoit à vivre à tout le monde.

Après le Conseil, ou sur les cinq heures du soir s'il n'y en avoit point, il n'étoit plus question d'affaires, mais pour l'Opéra ou le Luxembourg, s'il n'y avoit été avant son chocolat; ou bien il alloit chez la duchesse d'Orléans, chez laquelle quelquefois il soupoit; ou il sortoit par les derrieres, ou faisoit entrer compagnie par les mêmes derrieres, ou,

si c'étoit en belle saison, il alloit à Saint-Cloud, ou en d'autres campagnes, tantôt au Luxembourg ou chez lui.

Quand Madame étoit à Paris, il la voyoit un moment avant sa messe, et quand elle étoit à Saint-Cloud, il alloit l'y voir, lui rendant beaucoup de soins et de respects.

II.

Ses plaisirs et ses roués.

SES soupers étoient toujours avec des compagnies fort étranges; avec ses maîtresses, quelquefois des filles de l'Opéra; souvent avec la duchesse de Berry et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon il ne nommoit pas autrement que ses *roués*, au nombre desquels étoit *Broglio* l'aîné de celui qui est mort maréchal de France et duc; *Nocé* et quatre ou cinq de ses officiers (mais non des premiers); on y voyoit aussi le duc de Brancas, Biron, Canillac, quelques jeunes gens et quelques dames de moyenne vertu, quelques gens obscurs et sans nom, mais brillants par leur esprit, ou par leurs débauches.

III.

Ses orgies nocturnes.

LA chere y étoit exquise; elle s'apprêtoit dans des endroits faits exprès de plain pied, et dans des ustenciles d'argent. Eux-mêmes mettoient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers, et dans les séances chacun étoit repassé, les ministres et les familiers, comme les autres, avec une liberté qui étoit une licence effrénée. Les galanteries passées et présentes de la Cour et de la ville, sans ménagement, les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien, ni personne n'étoit épargné. Monsieur le duc d'Orléans y tenoit son coin comme les autres; mais il est vrai que très-rarement tous les propos lui faisoient-ils la moindre impression. On buvoit beaucoup et du meilleur vin; on s'échauffoit, on disoit des ordures à gorge déployée, et des impiétés à qui mieux mieux; et quand on avoit fait du bruit, et qu'on étoit bien ivre, on s'alloit coucher. On recommençoit le lendemain; et là le Régent apprenoit tout, et par lui-même.

Du moment où l'heure du souper venoit, tout étoit tellement barricadé au dehors, que, quelque affaire qui pût survenir, il étoit inutile d'essayer de parvenir jusqu'au Régent; je ne dis pas seulement des affaires inopinées, mais de celles qui eussent le plus dangereu-

sement intéressé l'Etat et sa personne, et cette clôture duroit jusqu'au lendemain matin.

Le Régent perdoit ainsi un temps infini en famille, en amusements et en débauches; il en perdoit encore beaucoup en audiences trop faciles, trop longues, trop étendues, et se noyoit dans de moindres détails que du temps du feu Roi, que lui et moi lui reprochions si souvent ensemble. Je l'en faisois souvenir; il en convenoit, mais il se laissoit toujours aller comme d'ailleurs à mille affaires particulieres, et quantité d'autres de manutention, de gouvernement, qu'il auroit pu finir en une demi-heure d'examen, et plus souvent décider net et ferme; mais il les prolongeoit les unes par foiblesse, les autres par le misérable désir de brouiller, et cette maxime empoisonnée qui lui échappoit quelquefois comme favorite: *divide et impera* *).

La plupart des affaires par cette défiance générale de toutes choses et de toutes personnes, de rien devenoient des hydres dont lui-même après se trouvoit fort embarrassé. Sa familiarité et la facilité de son accès,

*) L'événement d'une conspiration prouva que cette méthode dans la circonstance étoit plus humaine que d'exposer l'Etat à une guerre civile, si Cellamare avoit formé son parti.

il est vrai, plaisoit extrêmement; mais l'abus qu'on en faisoit, étoit excessif; il alloit quelquefois au manque de respect; ce qui à la fin eut des inconvénients si dangereux, qu'il ne put, quand il le voulut, réprimer des personnages qui l'embarrasserent plus qu'eux-mêmes ne s'en trouvoient embarrassés. Tels furent Stair, les chefs de la Constitution, Villeroy, le Parlement en particulier, et en gros la magistrature.

Je lui représentois quelquefois tant de choses importantes à mesure que les occasions s'en offroient, que quelquefois je parois des inconvénients; plus souvent il m'échappoit après m'être demeuré persuadé de ce que je lui disois, entraîné par sa foiblesse; et ce qui est fort extraordinaire, c'est que ni ses maîtresses, ni la duchesse de Berry, ni ses roués, au milieu de l'ivresse n'ont jamais pu savoir de lui rien d'un peu important sur quoi que ce soit de l'Etat.

Le Régent vivoit publiquement avec madame de Parabère; il vivoit en même temps avec d'autres, et se divertissoit de la jalousie et du dépit de ces femmes; il n'en étoit pas moins bien avec toutes, et le scandale de ce sérail public, et celui des impiétés, et des ordures journalieres de ses soupers, étoit extrême et connu par-tout.

Madame de Sabran qui étoit de ces soupers, s'étoit échappée de sa mere pour épouser un

homme d'un grand nom qui n'avoit rien, mais qui la mit en liberté. Il n'y avoit rien de si beau qu'elle, ni de plus régulier, agréable et touchant : elle avoit l'air et les manieres simples et naturelles ; elle étoit insinuante, plaisante, un peu débauchée, point méchante ; elle étoit ce qu'il falloit être pour être aimée du Régent, dont elle fut la maîtresse sans préjudice des autres. Le duc d'Orléans fit son mari son maître d'hôtel avec deux mille écus de rente, que madame de Sabran trouva bons à prendre pour son mari, dont elle faisoit peu de cas, et qu'elle appeloit *son mâtin.*

Soupant avec le duc et ses roués elle dit un jour que les princes et les laquais avoient été faits de la même pâte, que Dieu avoit séparée de la pâte dont il avoit fait les autres hommes.

Toutes ces maîtresses avoient en même temps leur Cour; elles pouvoient peu de chose, n'avoient pas de part au secret des affaires, et tiroient médiocrement de l'argent.

IV.

Affaire des Pâques entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon.

En 1723, le carême commencé, je prévoyois cette année, comme les précédentes, un scan-

dale ou un horrible sacrilege pour Pâques; c'est ce qui me fit résoudre de prendre la liberté d'en parler au duc d'Orléans. Quoique depuis long-temps je gardasse le silence sur ses débauches, après avoir perdu toute espérance là-dessus, je lui représentai que le détroit, où il alloit tomber à Pâques, me paroissoit si terrible du côté de Dieu, si fâcheux du côté du monde, que, contre ma coutume et résolution, je ne pouvois m'abstenir de lui en représenter toutes les conséquences, sur lesquelles je m'étendis à l'égard du monde; car de celui de la religion, il n'en étoit pas là.

Le Régent m'écouta fort patiemment, puis me demanda avec inquiétude ce que je lui voulois proposer; alors je lui dis un expédient, non pour ôter tout scandale, mais pour le diminuer, empêcher les excès de propos auxquels il devoit s'attendre, s'il ne le prenoit pas, et qui étoit très-aisé ; c'étoit d'aller passer chez lui à Villers-Coterets les cinq derniers jours de la semaine sainte, et le dimanche et le lundi de Pâques; c'est-à-dire, de partir le mardi saint, et revenir la troisieme fête de Pâques; n'y mener ni dames, *ni roués*: mais six ou sept personnes à son gré, et des personnes honnêtes avec lesquelles il pourroit encore aisément causer, jouer, se promener, et manger un maigre avec lequel il pourroit faire aussi bonne chere qu'en gras; ne point tenir de mauvais propos à table, et ne la pas allonger trop; aller le vendredi

saint à l'Office, et le dimanche de Pâques à la grand'messe.

Je ne lui en demandois pas davantage, et avec cela je lui répondois de tous les discours. J'ajoutai que personne n'ignoroit ce que faisoient ou ne faisoient pas des princes de son élévation, que par conséquent on sauroit qu'il n'auroit point fait ses Pâques; mais qu'il y avoit toute différence entre ne les point faire tête levée, avec un air qu'on pût taxer d'insolence et de mépris, au milieu de la capitale, sous les yeux de tout le monde, et changer de lieu avec un air de respect et d'embarras.

J'ajoutai que le premier fait abhorrer un pécheur audacieux et révolte contre lui jusqu'aux libertins, et que le second donne une charitable compassion aux honnêtes gens, et arrête toutes les langues. Je m'offris donc à l'accompagner en ce voyage, s'il m'avoit agréable, et de lui sacrifier celui que j'avois coutume de faire en ce temps-là tous les ans chez moi, et je lui fis faire réflexion que cette conduite étoit celle des gens un peu marqués qui se trouvoient à Pâques embarrassés de leur personne. Je lui fis remarquer encore que ses affaires d'Etat ne seroient pas en souffrance dans des jours qui les suspendent toutes, et que la proximité de Villers-Coterets, la beauté du lieu, le nombre d'années qu'il ne l'avoit vu, et la convenance

qu'il y allât faire un tour, étoient des motifs suffisants pour l'y engager.

Le duc prit ma proposition à merveille, et s'en trouva soulagé; il ne savoit d'abord ce que je voulois lui proposer, et n'y trouva même rien que d'aisé, d'agréable: il me remercia fort d'avoir pensé à cet expédient et de vouloir aller avec lui: nous raisonnames sur ceux qu'il pourroit mener, ce qui ne fut pas difficile à trouver, et la chose fut arrêtée. Nous crumes, lui et moi, qu'il ne falloit rien afficher d'avance, et qu'il suffiroit qu'il donnât ses ordres la semaine de la passion; nous en reparlames encore, et il étoit persuadé que ce voyage étoit sage; mais le malheur étoit que ce qu'il avoit résolu de bon, ne s'exécutoit pas toujours, parce qu'il étoit environné de fripons dont l'intérêt, pour lui plaire ou pour l'avoir, étoit de le tenir de près, ou pour des raisons encore plus perverses.

C'est ce qui arriva de ce voyage: quand je lui en parlai un ou deux jours après le dimanche de la passion, je trouvai un homme contraint et embarrassé, qui ne savoit que me répondre, et je sentis aisément ce qui en étoit.

Je redoublai mes efforts, je le pris par l'approbation qu'il lui avoit donnée; je le défiai de me montrer le plus léger inconvenient: j'appuyai sur les discours qu'il feroit tenir par

l'audace de sauter par-dessus les Pâques au milieu de Paris, sur son ennui pendant les jours saints, s'il y vouloit garder quelque mesure, et tout ce qu'il feroit dire contre lui, s'il les passoit, comme il faisoit les autres jours ; enfin je ramassai toutes mes forces pour lui représenter l'exécration d'un sacrilege, l'horreur que le monde auroit de lui, tout ce qu'il le mettroit en droit de dire, et la licence avec laquelle toutes les bouches s'en expliqueroient, même les plus libertines, et jusqu'à quel point cette horrible action éloigneroit de lui tous les gens de bien.

J'eus beau dire, je ne trouvai que du silence, du triste, du morne, de misérables raisons que je détruisis toutes; en un mot, je vis un parti pris au premier mot qu'il s'en étoit laissé entendre, qui avoit donné l'alarme aux maîtresses et aux *roués;* et qu'on ne soit pas surpris si ce mot m'échappe souvent: le duc d'Orléans ne leur donnoit pas d'autre nom, ni même les duchesses d'Orléans et de Berry, en parlant à lui; et tous trois parlant d'eux à qui que ce fût ne les appeloient jamais autrement.

Cela avoit donné le ton, et tout le monde, sans exception, ne les appeloit que par ce terme. Ils craignirent cette fois-ci que ce prince ne s'accoutumât, comme la duchesse de Berry pénitente, à vivre avec d'honnêtes gens, et qu'à son retour ils ne fussent plus

admis, et seuls, à l'ordinaire *). Les maîtresses n'eurent pas moins de frayeur, et ce beau groupe fit tant sur un prince facile, que le voyage dès la premiere mention fut absolument rompu. Prenant congé du prince pour aller chez moi, je le conjurai de se contenir au moins pendant les quatre jours saints, et surtout de ne pas commettre un sacrilege gratuit, où il perdroit du côté du monde qu'il croiroit captiver par-là, infiniment plus qu'en s'en abstenant, parce que sa vie avant et après le déceleroit publiquement. Je m'en allai là-dessus à La Ferté, espérant du moins avoir paré le malheur; mais j'eus la douleur d'apprendre qu'après avoir passé les derniers jours de la semaine sainte moins qu'équivoquement, quoiqu'avec plus de cacherie, il avoit été à la plupart des fonctions de ces jours saints suivant l'étiquette de Monsieur, qui les passoit presque toujours à Paris; et qu'il étoit allé le jour de Pâques à la grand'messe à Saint-Eustache sa paroisse, et qu'en grande pompe il y avoit fait ses Pâques. Hélas! ce fut-là la derniere communion de ce malheureux prince, et qui lui réussit du côté du monde, ainsi que je l'avois bien prévu.

---

*) Le duc de Saint-Simon ne dit pas qu'il vouloit dans cette solitude éloigner Du Bois et d'autres... *Note de M. de Maurepas.*

V.

Affaires étrangeres et ses premieres liaisons avec les Anglois, du vivant de Louis XIV.

MILORD Stair, ambassadeur d'Angleterre en France, cherchoit des liaisons pour se rendre utile à son maître. Rémond bas intrigant, petit savant, exquis débauché, valet à tout faire, pourvu qu'il fût dans l'intrigue, et qu'il en pût pénétrer quelque chose, avoit beaucoup d'esprit, et, à force de s'être fourré dans le monde par cet esprit et ces débauches rafinées, s'attacha de fort bonne heure et à l'abbé Du Bois qui savoit faire usage de tout, et à Canillac. Il les captiva tous deux par ses respects et adulations, l'abbé pour l'intrigue, le marquis par son même goût pour l'obscure débauche grecque et par l'admiration de son esprit et capacité.

Ravi de se faire de fête, il leur vanta le génie de Stair, et à Stair l'usage qu'il pourroit tirer d'eux auprès du duc d'Orléans. Il fit à chacun, comme en étant chargé, des avances mutuelles, et il fit si bien qu'il les mit en commerce, d'abord de civilité, par estime réciproque qui se tourna bientôt en commerce d'affaires.

Canillac avec tout son esprit avoit fort peu de sens, et un lumineux qui éblouissoit

à force de frapper singulierement sur tous les ridicules, et qui tenoit chez lui la place du jugement: il avoit aussi un flux continuel de paroles, qu'une passion conduisoit toujours à l'envi plus qu'aucune autre, noyoit son raisonnement, et le rendoit presque toujours faux.

Stair bien instruit par Rémond, n'oublia rien de son côté ni respects ni protestations; c'étoit le foible de Canillac: les cajoleries continuelles de Stair le gagnerent, et il ne put résister au plaisir de sentir le caractere d'Ambassadeur ployer devant son mérite, et l'audace du personnage s'humilier devant lui; à son tour il admira son esprit, sa capacité, ses vues: la brouillerie ouverte de Stair avec tout le gouvernement du feu Roi fut un autre attrait puissant pour Canillac qui haïssoit les gens en crédit et en place, le feu Roi, et tous ceux qu'il y avoit mis. Stair prit grand soin de l'y cultiver, et de le séduire: bientôt Canillac ne vit plus rien que par ses yeux, et son union avec le duc de Noailles lui faisant souhaiter celle de Stair avec lui, Noailles qui l'avoit conquis par la même voie qui avoit si bien réussi à Stair, avoit pour maxime de ne le contredire jamais, et de l'admirer toujours; ainsi la connoissance fut bientôt faite, et de là les raisonnements politiques entre eux. Pour l'abbé Du Bois sa liaison fut bientôt faite aussi, et il ne la souhaitoit pas moins que Stair.

Stanhope alors étoit ministre et secrétaire d'Etat du Roi George. Il avoit autrefois passé quelque temps à Paris ; il y avoit vu l'abbé DuBois chez madame de Sandwich qui fut long-temps en France en galanterie avec l'abbé. Lui et Stanhope firent grande amitié de voyageurs et de débauche ; l'abbé le fit connoître au duc d'Orléans, qui le vit familierement depuis, et l'admit en quelques unes de ses parties. Stanhope et Du Bois se firent faire souvent des compliments par madame Sandwich depuis le retour de Stanhope en Angleterre. Il se trouva à la tête des troupes en Espagne, lorsque monsieur le duc d'Orléans et l'abbé Du Bois y étoient, où d'armée en armée ils eurent tout le commerce que peut permettre l'état d'ennemis.

On a vu en son lieu, combien le prince et l'abbé comptoient sur le général anglois dans ce que j'ai rapporté de l'affaire d'Espagne de monsieur le duc d'Orléans. Un autre Stanhope avoit succédé à celui-ci au commandement des troupes en Espagne, et le Lord Stanhope, connu du duc d'Orléans et de Du Bois, étoit devenu secrétaire d'Etat.

Du Bois, à qui l'ambition et le goût de l'intrigue ne laissoient pas de repos, bâtissoit en esprit sur ses anciennes liaisons avec Stanhope ; il vouloit pour cela même tourner le duc d'Orléans vers le Roi George ; il n'étoit pas alors en situation auprès de lui d'y réussir.

il désiroit d'apprivoiser Stair pour se procurer des occasions de parler d'affaires au Régent et de leur faire valoir leur ancienne connoissance avec Stanhope; et Stair souhaitoit pour le moins autant que Du Bois de se familiariser avec lui pour se procurer un accès personnel auprès de monsieur le duc d'Orléans et lui faire passer par l'abbé Du Bois, qu'il s'imaginoit en être à portée, quoiqu'il n'y fût point du tout encore, des choses qui feroient plus d'impression d'une autre bouche que de la sienne.

Rien n'alloit mieux à leurs vues communes, mais réciproquement ignorées, que l'union que Rémond avoit procurée, de concert avec DuBois, de Stair et Canillac, et de celle que celui-ci avoit faite du ministre anglois avec Noailles.

Le Triumvirat étoit déjà formé avec Noailles, Canillac et Du Bois, sur la fin du regne du feu Roi; et Du Bois à cause de ses vues cachées n'oublia rien pour confirmer Canillac dans son infatuation pour Stair, et pour y jeter le duc de Noailles. Celui-ci toujours pris par les nouveautés, et qui étoit homogene avec monsieur le duc d'Orléans, eut une forte raison et peut-être deux pour se livrer à cette complaisance: il sentoit la sécheresse des finances et l'embarras de nouer les deux bouts, et il voyoit une grande épargne à refuser tout secours au Prétendant, et à faire

échouer une entreprise qu'il auroit fallu soutenir, étant heureuse, et peut-être soudoyer long-temps.

L'autre raison, que j'imagine peut-être, me regardoit. Nous avions vécu trop long-temps ensemble pour qu'il pût ignorer que j'étois parfaitement Jacobite et persuadé de l'intérêt de la France à donner à l'Angleterre une longue occupation domestique qui la mît hors d'état de songer au dehors, et d'empiéter encore sur le commerce d'Espagne et le nôtre; et que nous n'en avions pas un moindre à n'avoir plus affaire à un Roi d'Angleterre, s'il étoit possible, qui, par ses états en Allemagne, étoit plus allemand qu'anglois, et toujours en crainte, en brassieres, et, tant qu'il pouvoit, en union avec l'Empereur.

Peut-être lui étoit-il revenu, que Stair m'avoit tourné inutilement par monsieur de Lauzun qui aimoit à voir les étrangers, et qui malgré tout ce qu'il devoit, et tout ce qu'il étoit à la Cour du Roi d'Angleterre à Saint-Germain, aimoit fort les anglois, et voyoit Stair (qui mangeoient les uns chez les autres), et n'avoit pu me résoudre aux avances qu'il me faisoit pour Stair, et à son empressement pour nous joindre à dîner ensemble, que par de simples complimens qui ne se peuvent refuser. Pensant, comme je faisois sur l'Angleterre, je ne pouvois goûter une liaison avec l'ambassadeur de cette Cour

Cour dont l'audace et la condition me repoussoient d'ailleurs, bien plus encore depuis l'affaire de Nonancourt.

Noailles put donc comprendre qu'avec le secours de Canillac et les maneges de Du Bois il ne seroit pas difficile de tourner le Régent vers le Roi George, et qu'en venant à bout, il ne seroit pas difficile de me rendre suspect à cet égard, et d'entamer la confiance générale dont le duc d'Orléans m'honoroit, en lui persuadant de me faire un mystere de son union avec l'Angleterre. Quoiqu'il en soit de cette raison, Noailles s'embarqua aussi avant avec Stair, que Canillac et Du Bois; et ils persuaderent monsieur le duc d'Orléans de se conduire à cet égard par une maxime purement personnelle, et conséquemment détestable.

Cette maxime étoit, que le Roi George étoit usurpateur de la Couronne, et, si malheur arrivoit au Roi, que monsieur le duc d'Orléans seroit aussi usurpateur de la Couronne de France; conséquemment même intérêt en tous les deux et raison de se cultiver l'un l'autre, de se conduire au point de se garantir les deux Couronnes mutuellement, et de ne jamais faire aucun pas qui pût le moins du monde écarter le grand objet: en quoi, ajoutoient-ils, le prince françois gagnoit tout pour assurer son espérance, tandis que l'anglois en possession, par cela même n'y gagnoit presque rien, d'autant plus qu'il n'avoit affaire

qu'à un prétendant sans biens, sans état, sans secours; au lieu que le cas arrivant, le duc d'Orléans auroit pour compétiteur le Roi d'Espagne, puissant et par mer et par terre, limitrophe de tous les côtés de la France.

Monsieur le duc d'Orléans avala ce poison présenté avec adresse par des personnes sur l'esprit desquelles il croyoit pouvoir compter, et qui lui prouverent ensuite leur esprit faux, leur incapacité, leur vain attachement, attachement toujours relatif à eux-mêmes : il avoit cependant toute la pénétration nécessaire pour voir ce piege. Ce qui le séduisit, ce fut le contour tortueux de cette politique, et point du tout le désir de régner.

VI.

Les Jacobites chassés du royaume.

On publia donc à son de trompe une ordonnance pour faire sortir en huit jours de toutes les terres du royaume tous les *étrangers rebelles*, qui en conséquence furent recherchés et punis avec la derniere rigueur; et *les étrangers rebelles*, c'étoient les Anglois, et ce fut un des effets du voyage à Paris du comte Stanhope.

Ce ne fut là que l'éxécution, jusqu'alors tacitement suspendue, d'une clause infame du

traité fait par Du Bois avec l'Angleterre qui y gagnoit tout, et la France rien, que la plus dangereuse ignominie. Les François depuis la révocation de l'édit de Nantes réfugiés en Angleterre, ne pouvoient donner la moindre inquiétude en France où personne n'avoit droit à la Couronne que celui qui la portoit, et sa Maison d'aîné mâle en aîné: et le réciproque stipulé par ce même traité ne pouvoit avoir d'application aux François, dont pas un n'étoit rebelle ni opposé à la Maison régnante. Ce réciproque n'étoit donc qu'un voile, ou plutôt une toile d'araignée pour faire passer, non l'intérêt des Anglois, mais celui du Roi d'Angleterre et de ses ministres qui craignoient jusqu'à l'ombre du véritable et légitime Roi, bien que confiné à Rome; et des Anglois de son parti, ou qui, par mécontentement, favorisoient ce parti sans se soucier du parti même.

La Cour sentoit que, quelque éloignement qu'eût la nation Angloise de revoir sur le trône le fils d'un Roi catholique qu'elle avoit chassé, d'un Roi qui avoit attaqué tous leurs privileges, d'un Roi élevé en France, qui y avoit pris les leçons de son pere, qui y avoit été nourri au milieu de l'exercice le plus constant, le moins contredit, du pouvoir plus qu'absolu, la nation toutefois ne désiroit pas l'extinction de sa famille, sentoit la justice de son droit, vouloit y trouver un appui, et montrer sans cesse à la Maison d'Hannover que

son élévation sur le trône n'étoit que l'ouvrage de sa volonté, qui également pouvoit le chasser, et bien plus justement qu'elle n'avoit ôté la Couronne aux Stuarts, et retenir ainsi en bride perpétuelle le Roi George, sa famille, ses ministres.

La position de la France à l'égard de l'Angleterre les inquiétoit sans cesse sur les Jacobites qui s'y étoient réfugiés, par la facilité de leur commerce et de leur intelligence en Angleterre, et par la facilité d'y passer promptement.

Quelque honteuses preuves qu'eût le gouvernement d'Angleterre de l'abandon de celui de France à ses volontés depuis que Du Bois en étoit devenu l'arbitre unique, ces habiles ministres sentoient, combien cette conduite étoit personnelle, qu'elle ne tenoit qu'au désir de la pourpre, que Du Bois espéroit du crédit du Roi George auprès de l'Empereur, qui en effet pouvoit tout à Rome; que cette conduite étoit essentiellement contraire à l'intérêt de la France et singulierement odieuse à toute la nation Françoise, grands et petits; conséquemment qu'elle pouvoit facilement changer, et qu'il étoit de l'intérêt le plus pressant de la Maison d'Hannover, et de ses ministres, de profiter de leur situation présente avec la France pour la mettre à jamais, autant qu'il étoit possible, hors des moyens de troubler l'Angleterre, d'y favori-

ser utilement les Jacobites, encore plus d'y faire des partis et quelques invasions en faveur des Stuarts.

Pour arriver à ce point il falloit deux choses, s'ôter toute inquiétude à l'égard de la France, pour la rendre conjointement avec eux la persécutrice publique et déclarée du ministere de la Reine Anne, et de tout le parti, qui seul avoit sauvé la France des plus profonds malheurs par la paix particuliere de Londres, par la séparation de l'Angleterre d'avec ses alliés, enfin par la paix d'Utrecht, dont la Reine Anne s'étoit déclarée la dictatrice et la maîtresse, et qui avoit sauvé la France au moment qu'elle alloit être envahie, et la Couronne d'Espagne à Philippe V., à l'instant qu'il l'alloit perdre sans pouvoir la sauver. Le ministere du Roi George avoit voulu faire sauter les têtes de ce ministere précédent, précisément pour avoir fait la paix de Londres et forcé les alliés aux conditions de celle d'Utrecht, et n'avoit cessé depuis de persécuter ce parti, à qui la France devoit publiquement et si récemment son salut et la conservation de la Couronne d'Espagne à Philippe, par complaisance pour le parti opposé, qui ne respira jamais que sa ruine radicale, et qui étoit parvenu à y toucher. C'étoit couvrir la France d'une infamie éternelle à tous égards et la perdre tellement d'honneur, de réputation, de confiance en l'Angleterre, que c'étoit opprimer le parti qu'elle contribuoit

à y accabler en reconnoissance d'en avoir été sauvée elle-même, qu'une démarche si contraire à tout honneur, pudeur, intérêt, lui aliéneroit à jamais ce parti qui l'avoit sauvée, avec plus de rage que n'en prouvoit le parti régnant qui l'avoit voulu perdre, qui pour trouver la France si déplorablement complaisante, ne l'en haïssoit pas moins, et qui par-là trouvoit le moyen de la mettre hors d'état d'en recevoir aucune inquiétude, sans toutefois avoir acheté une démarche si destructive de tout intérêt et de tout honneur, par le plus léger service, par la plus légere apparence de refroidissement avec ses alliés, que la France devoit toujours regarder comme véritablement ennemis, par la plus petite justice à l'égard de l'Espagne, par la moindre reconnoissance de la servitude, par laquelle nous avions, pour leur complaire, laissé volontairement et si préjudiciablement éteindre et anéantir notre marine ; en un mot, rien autre que d'avoir reconnu le pouvoir sans bornes de Du Bois sur son maître, et d'en pouvoir profiter pour en tirer tout, en lui faisant espérer le chapeau.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

I. Conseil où le Régent juge le procès des princes légitimés : chute des honneurs du duc du Maine. II. Satire des Philippiques et portrait de la Grange Chancel. III. Conspiration de Cellamare et portrait de cet ambassadeur d'Espagne. IV. Conseil entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon sur la rupture avec l'Espagne. V. Le duc de Saint-Aignan se sauve d'Espagne. VI. Mort de madame de Maintenon ; histoire de son dernier veuvage. VII. Histoire du projet secret de détruire les Parlements, et raisons du duc de Saint-Simon pour les conserver.

I.

Conseil où le Régent juge le procès des princes légitimés: chute des honneurs du duc du Maine.

Le duc d'Orléans dit dans son Conseil de Régence, *qu'il avoit jugé* le procès qui s'étoit élevé entre les princes du sang, et les *légitimés*; ce fut le terme dont il usa sans y ajouter celui de *princes :* il dit qu'il avoit eu alors ses raisons pour n'en pas faire davantage, mais qu'il n'étoit pas moins obligé de faire justice aux pairs de France, qui l'avoient en même temps demandée au Roi par une requête en corps, que Sa Majesté avoit reçue elle-même, et que lui-même Régent avoit communiquée aux princes légitimés; que cette justice ne se pouvoit plus différer à un corps aussi illustre, composé de tous les grands du royaume, des premiers seigneurs de l'Etat, des personnes les plus grandement revêtues, et dont la plupart s'étoient distinguées par les services qu'elles avoient rendus à l'État; que s'il avoit estimé au temps de leur requête n'y devoir pas répondre, il ne se sentoit que plus pressé

de ne plus différer une justice qui ne pouvoit plus demeurer suspendue, et que tous les pairs désiroient de préférence à tout; que c'étoit avec douleur qu'il voyoit des *gens* (ce fut son mot) qui lui étoient si proches, montés à un rang dont ils étoient les premiers exemples, rang qui avoit augmenté contre toutes les loix; qu'il ne pouvoit fermer les yeux à la vérité; que la faveur de quelques princes, et encore nouvellement, avoit interverti le rang des pairs; que ce préjudice, fait à cette dignité, n'avoit duré qu'autant que l'autorité qui avoit forcé les loix; qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Epernon, ainsi M. M. de Vendôme avoient été remis en regle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs aussitôt après la mort de Henri III et Henri IV.; que Mr de Beaufort n'avoit point eu d'autre rang sous les yeux du feu Roi, ni Mr de Verneuil, que le Roi fit duc et pair en 1663 avec treize autres, et qui furent reçus en Parlement, le Roi y tenant son lit de justice avec eux, et y prit place après tous les pairs ses anciens y séants, et n'y en a jamais eu d'autre; que l'équité, le bon ordre, la cause de tant de personnes si considérables, et la premiere dignité de l'Etat, ne lui permettoient pas un plus long déni de justice; que les *légitimés* avoient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvoient alléguer rien de valable contre la force des loix et des exemples; qu'il ne s'agissoit que

de faire droit sur une requête pour un procès existant et pendant; qu'on ne pouvoit pas dire qu'il ne fût instruit; que pour y prononcer, il avoit fait dresser la déclaration dont monsieur le garde des sceaux alloit faire lecture, pour la faire enregistrer après au lit de justice que le Roi alloit tenir.

Un silence profond succéda à un discours si peu attendu, et qui commença à développer l'énigme des princes légitimés sur leur sortie du Conseil. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages; la colere étincela sur celui des maréchaux de Villars, de Bezons, d'Effiat et même d'Estrées; Tallard devint stupide, et le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle d'Huxelles que je regardai beaucoup, ni de Noailles, que de biais, par-ci par-là.

J'avois la mienne à composer, sur qui tous les yeux passoient successivement; car on connoît avec quelle chaleur j'avois défendu la cause des pairs contre les privileges des princes légitimés : je mis donc sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernai mes yeux avec lenteur, et ne regardai personne en face. Dès que le Régent ouvrit la bouche, monsieur le Duc avoit déjà jeté un regard triomphant qui pensa démonter tout mon sérieux, et qui m'avertit de le redoubler et de ne pas m'exposer à

trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siege, compassé de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément souhaitée, je suois d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même étoit d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni avant ni après ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit! et qu'il est véritable que la proposition des maux est celle-là même des biens qui les finissent! Un moment après que le Régent eut cessé de parler, il dit au garde des sceaux de lire la déclaration. Il la lut tout de suite, sans discourir auparavant, comme il avoit fait dans l'affaire précédente. Pendant cette lecture, qu'aucune musique ne pouvoit égaler à mes oreilles, mon attention fut partagée à reconnoître si elle étoit entierement la même que Millain avoit dressée, et qu'il m'avoit montrée; et j'eus la satisfaction de la trouver la même. Peu d'instants me découvrirent par la nouvelle altération de leurs visages, ce qui se passoit dans leur ame; et peu d'autres m'avertirent à l'air de désespoir qui saisit le maréchal de Villeroy, et de fureur qui surprit Villars, quil falloit observer ce que le désordre, dont ils ne paroissoient plus les maîtres, pouvoit leur arracher.

J'avois dans ma poche notre requête contre les princes légitimés, que je mis devant moi sur la table, et que j'y laissai ouverte au dernier feuillet, où étoient contenues toutes nos signatures imprimées en gros caracteres majuscules. Elles furent incontinent regardées par les deux maréchaux, et reconnues sans doute au farouche abattu de leurs yeux, qui succéda sur le champ, et qui éteignit je ne sais quel air de menace surtout dans Villars. Mes deux voisins me demanderent ce que c'étoit que ce papier; je le leur dis, en montrant les signatures. Chacun regarda ce bizarre papier, sans que personne s'informât de moi du fond d'une chose si reconnoissable. La seule facilité de voisinage me l'ayant fait demander par le prince de Conti et le duc de Guiche, deux hommes qui, chacun fort différemment l'un de l'autre, ne voyoient guere ce qu'ils voyoient dans cette séance importante, j'avois balancé cette démonstration entre la crainte de trop montrer par-là que j'étois du secret, et le hasard du bruit que je voyois ces maréchaux si près de faire, et du succès que ce bruit pouvoit avoir.

Rien n'étoit donc plus propre à les contenir que l'exhibition de leur propre signature; mais en ne la faisant qu'après qu'ils auroient parlé, cela n'auroit servi qu'à leur faire honte, et point à arrêter ce qu'ils auroient excité. J'allai donc au plus sûr, et j'eus lieu de juger que j'avois fait utilement. Toute cette lecture

fut écoutée avec la derniere attention, jointe à la derniere émotion. Quand elle fut achevée, le Régent dit qu'il étoit bien fâché de cette nécessité; qu'il s'agissoit de ses beaux-freres, mais qu'il devoit justice aux princes du sang; puis se tournant vers le garde des sceaux, il lui ordonna d'opiner. Celui-ci parla peu, dignement, en bons termes, mais comme un chat qui court sur de la braise, et conclut à l'enregistrement.

Son Altesse Royale regardant tout le monde, dit ensuite qu'il continueroit de prendre les avis par la tête, et fit opiner monsieur le Duc. Il fut court, mais nerveux et poli, pour les pairs; monsieur le prince de Conti fut de même avis, mais plus brievement; puis monsieur le Duc me demanda mon avis; je fis contre ma coutume une inclination profonde, mais sans me lever, et dis qu'ayant l'honneur de me trouver l'ancien des pairs du Conseil, je faisois à Son Altesse Royale mes très-humbles remerciements, les leurs, et ceux de tous les pairs de France, de la justice si ardemment désirée, qu'elle prenoit la résolution de nous rendre sur ce qui importoit le plus essentiellement à notre dignité, et qui touchoit le plus sensiblement nos personnes; que je la suppliois de vouloir être bien persuadée de toute notre reconnoissance, et de compter sur tout l'attachement possible à sa personne pour un acte d'équité si complet, si souhaité; qu'en cette expression sincere de nos sentimens consisteroit toute

notre opinion, parce qu'étant parties ; il ne nous étoit pas possible d'être juges. Je terminai ce peu de mots par une inclination profonde sans me lever, et que le duc de la Force imita seul en même temps. Je portai aussitôt mon attention à voir à qui le Régent demanderoit l'avis, pour interrompre, si c'étoit à un pair, afin d'ôter les plus légers prétextes de forme aux princes légitimés pour en revenir; mais je n'eus pas cette peine : monsieur le duc d'Orléans m'avoit bien entendu et compris, et il appela le maréchal d'Estrées. Lui et toûs les autres opinerent presque sans parler, en approuvant ce qui ne leur plaisoit guere pour la plupart.

J'avois tâché de ménager mon ton de voix de maniere qu'il ne fût que suffisant pour être entendu de tout le monde, préférant même de ne l'être pas des plus éloignés, à l'inconvénient de parler trop haut; et je composai ma personne au plus de gravité, de modestie, et d'air simple de reconnoissance, qu'il me fut possible. Monsieur le Duc me fit malicieusement signe que j'avois bien dit, en me souriant; mais je gardai mon sérieux, et me tournai à examiner les autres. On ne peut rendre les mines, les contenances des assistants; ce que j'en ai dit, et les impressions qui les occupoient, se fortifierent de plus en plus. On ne voyoit que des gens oppressés et dans une surprise qui les accabloit; ils étoient concentrés, agités, quelques-uns irrités,

quelques autres bien aises, comme la Force, et Guiche qui me le dit aussitôt très-librement.

Les avis pris aussitôt que demandés, le duc d'Orléans dit : „ *Messieurs, voilà donc une affaire qui a passé; la justice est faite et les droits de M. M. les pairs sont en sureté. J'ai actuellement un acte de grâce à vous proposer, et je le fais avec d'autant plus de confiance que j'ai eu soin de consulter les parties intéressées qui y veulent bien donner les mains, et que je l'ai fait dresser en sorte qu'il ne peut blesser personne. Ce que je vais exposer regarde la seule personne du comte de Toulouse. Personne n'ignore ce qui a été fait en leur faveur : il ne l'a soutenu depuis la Régence que par respect pour la volonté du feu Roi; tout le monde aussi connoît sa vertu, son mérite, son application, sa probité, son désintéressement : cependant je n'ai pu éviter de le comprendre dans la déclaration que vous venez d'entendre. La justice ne fournit point d'exception en sa faveur, et il falloit assurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus souffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce, ce que j'ôte par équité, à la naissance, et faire une exception personnelle de monsieur le comte de Toulouse, qui en confirmant la regle, le laissera lui seul dans tous les honneurs dont il jouit, à l'exclusion de tous autres et sans que cela puisse passer à ses enfans, s'il se marie, et qu'il en ait, ni être tiré à conséquence pour personne sans exception. J'ai le plaisir que les princes du sang y consentent, et que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir, sont entrés dans mes*

sentiments, et ont bien voulu même m'en prier. Je ne doute point que l'estime qu'il s'est acquise, ne vous rende cette proposition agreable. Et se tournant, au garde des sceaux: *Monsieur, voulez-vous bien lire la déclaration.*» Lequel, sans rien ajouter, se mit à lire:

J'avois pendant le discours de Son Altesse Royale porté toute mon attention à examiner l'impression qu'il faisoit sur les esprits. L'étonnement qu'il y causa, fut général; il fut tel qu'il sembloit, à voir ceux à qui il s'adressoit, qu'ils ne le comprenoient point, et ils ne se remirent point de toute la lecture; ceux surtout que la précédente avoit le plus affligés, témoignoient à celle-ci une consternation, qui fit le panégyrique de cette distinction des deux freres, en ce qu'elle affligeoit davantage ceux de ce parti.

Le premier moûvement involontaire marquoit le parti même, non l'affection des personnes, qui leur eût été ici un motif de consolation, au lieu que ce leur fut une très-vive irritation de douleur par l'approfondissement où cette distinction plongeoit le duc du Maine, et le privoit du secours de son frere, au moins avec grâce de la part d'un cadet si hautement distingué. Je triomphai en moi-même d'un succès si évidemment démontré; je ne reçus pas trop bien le duc de Guiche qui me témoigna le désapprouver. Villars confondu, Villeroy enrageant, d'Effiat roulant les yeux,

d'Estrées

d'Estrées hors de soi de surprise, furent les plus marqués ; Tallard, la tête en avant, suçoit, pour ainsi dire, les paroles du Régent à mesure qu'il les proféroit, ou que le garde des sceaux lisoit. Noailles éperdu en lui-même, ne le cachoit pas, même au dehors ; d'Huxelles occupé à se rendre maître de soi, ne sourcilloit pas. Je partageai mon application entre le maintien de l'assistance et la lecture de la déclaration, et j'eus la satisfaction de l'entendre parfaitement conforme à celle que le duc de la Force avoit dressée, et avec les deux clauses expresses du consentement des princes du Sang et à la réquisition des pairs ; que j'y fis insérer, sous prétexte d'assurer à toujours l'état personnel du comte de Toulouse, et en effet pour mettre le droit des pairs avec honneur en sureté ; clauses, qui réveillerent d'une dose de plus les afflictions de ceux dont je viens de parler.

La déclaration lue, monsieur d'Orléans approuva en deux mots, et dit au garde des sceaux d'opiner. Il le fit en deux mots à la louange du comte de Toulouse. Monsieur le Duc après quelques louanges du même prince, témoigna sa satisfaction par estime et par amitié. Monsieur le prince de Conti ne dit que deux mots. Je témoignai à Son Altesse Royale ma joie de lui voir concilier la justice et la sureté du droit des pairs avec la grâce inouie qu'il faisoit à la vertu du comte de Toulouse, qui la méritoit par sa modération,

sa vérité, son attachement au bien de l'Etat; que plus il avoit reconnu l'injustice du rang auquel il avoit été élevé, plus il s'en rendoit digne, plus il étoit avantageux aux pairs de céder le personnel au mérite, lorsque l'exception étoit renfermée à sa seule personne avec les précautions si légales de la déclaration, et de contribuer ainsi du nôtre et volontairement à une élévation sans exemple; que j'opinois donc avec joie à l'enregistrement de la déclaration, et que je ne craignois point d'y ajouter les très-humbles remercîments des pairs, puisque j'avois l'honneur de me trouver l'ancien de ceux qui étoient présents. En fermant la bouche, je jetai les yeux vis-à-vis de moi; je remarquai aisément que mon applaudissement n'y plaisoit pas, et peut-être mon remercîment encore moins: ils y opinerent en baissant la tête à un coup si sensible; fort peu marmoterent je ne sais quoi, entre leurs dents; mais le coup de foudre sur la cabale fut de plus en plus senti; et à mesure que la réflexion succéda à la premiere surprise, à mesure aussi une douleur aigre et amere se manifesta sur les visages, d'une maniere si marquée qu'il fut aisé de juger qu'il étoit temps de frapper.

II.

Satire des Philippiques et portrait de La Grange, Chancel.

APRÈS ce coup porté aux princes légitimés, le duc d'Orléans fut l'objet d'une satire aussi sanglante qu'atroce; je parle des fameuses Philippiques. Cette piece de vers fut distribuée avec une promptitude et un nombre extraordinaire. La Grange éleve et autrefois page de la princesse de Conti fille du Roi, en fut l'auteur, et ne la désavouoit pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux, étoit exprimé en beaux vers, du style le plus poétique, et avec tout l'art et l'esprit qu'on put imaginer. Monsieur le duc le sut; il voulut voir le poéme, et n'en put venir à bout, parce que personne n'osa le lui montrer. Il m'en parla plus d'une fois, et à la fin il exigea si fort que je la lui apportasse, qu'il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Je la lui apportai donc; mais pour la lire, je déclarai que je ne le ferois jamais. Il la prit, la lut bas, debout, dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver, où nous étions: il la trouva telle qu'elle étoit; car il s'arrêtoit de fois à autre pour m'en parler, sans en paroître fort ému, et me disoit: *Voilà de la bonne poésie!* Mais tout-à coup je le vis changer de visage, et se tourner vers moi, les larmes aux yeux et près de se trouver mal. *Ah! me dit-il, c'en est trop: cette*

horreur est plus forte que moi. Il étoit à l'endroit, où le scélérat montre le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le Roi, et tout près d'exécuter son crime. C'est aussi, où le poéte redouble d'énergie, de poésie, de beautés effrayantes, d'invectives, de peintures hideuses, de portraits touchants de la beauté du Roi, de sa jeunesse, de son innocence, des espérances qu'il donnoit: là se trouvoient aussi des adjurations à la France de sauver une si chere victime, etc. Je voulus profiter du morne silence où le Régent tomba, pour lui ôter cet exécrable papier; je ne pus en venir à bout. Il se répandoit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, et en tendresses sur le Roi : puis il voulut achever sa lecture, qu'il interrompit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai jamais vu homme si pénétré, touché, accablé, d'une injustice si suivie et si énorme; je m'en trouvai hors de moi: à le voir, les plus prévenus se seroient rendus à l'éclat de l'innocence, et de l'horreur du crime dans laquelle il étoit plongé. J'eus peine à me remettre moi-même, et j'eus toutes les peines à le remettre lui-même un peu, de cette violente secousse.

La Grange qui de sa personne ne valoit rien, bon poéte, et n'étoit que cela, s'étoit par-là insinué à Seaux, et étoit devenu favori de madame du Maine. Elle et son mari en connurent la vie, les moeurs et la scélératesse mercenaire, et surent l'employer. Il fut arrêté,

et peu après envoyé aux îles Sainte-Marguerite, d'où il obtint de sortir avant la fin de la Régence; et il eut encore l'audace de se montrer partout dans Paris, et tandis qu'il y paroissoit aux spectacles et lieux publics, on eut l'impudence de répandre encore que le duc d'Orléans l'avoit fait tuer. Les ennemis du Régent et ce prince ont été infatigables; les premiers en horreurs contre lui; et lui à la plus infructueuse clémence, pour ne pas lui donner un nom plus expressif.

III.

Conspiration de Cellamare et portrait de cet ambassadeur d'Espagne.

Le Régent ne tarda pas à éprouver les suites de ses opérations contre les princes légitimés et contre les premieres têtes de l'ancienne Cour dont c'étoit l'ouvrage; et il ne s'agissoit de rien moins que d'une conspiration contre lui, qui se trâma entre l'Espagne et la maison du duc du Maine. Les courriers qui en portoient le plan à Madrid, furent arrêtés à Poitiers, et Cellamare, qui l'avoit conduite, cachant son inquiétude, alla à une heure après midi chez Le Blanc redemander un paquet de lettres qu'il leur avoit donné par l'occasion de leur retour en Espagne et muni de passeports du Roi.

Le Blanc qui avoit sa leçon faite de plus d'une façon par l'abbé Du Bois qu'il avoit vu le matin chez lui, et, après, de monsieur le duc d'Orléans, qu'ils avoient vu ensemble, sur la conduite à tenir dans les divers cas possibles à l'égard de l'ambassadeur, lui répondit que le paquet avoit été vu, qu'il y avoit des choses importantes, et que, loin de lui être rendu, il avoit ordre de le ramener lui-même en son hôtel avec l'abbé Du Bois, qui, averti à l'instant de l'arrivée de Cellamare chez Le Blanc, y étoit promptement accouru: ils le firent donc monter dans le carrosse de Le Blanc, et y entrerent avec lui (9 Déc. 1718).

L'ambassadeur qui sentoit bien qu'un tel compliment ne se hasardoit pas sans s'être précautionné sur l'exécution, ne fit aucune difficulté, et ne perdit pas un moment de sang froid et d'air de tranquillité pendant les trois heures au moins qu'ils passerent chez lui à fouiller ses bureaux et ses cassettes, et séparer les papiers qu'ils voulurent, en homme qui ne craint rien et qui est assuré dans sa conduite. Il traita toujours Le Blanc fort civilement: pour Du Bois avec qui il sentoit bien n'avoir rien à ménager, et que tout son complot étoit découvert, il affecta de le traiter avec mépris, jusque-là que Le Blanc se mettant après une petite cassette, *Monsieur Le Blanc*, *Monsieur Le Blanc*, lui dit-il, *laissez cela*, *ce n'est pas pour vous*, *mais pour l'abbé Du Bois qui est là présent*. Puis,

en le regardant, il ajouta : *il a été maquereau toute sa vie, et ce ne sont là-dedans que des lettres de femmes.* L'abbé se mit à rire, n'osant se fâcher.

Ce fut apparemment un bon mot que Cellamare voulut lâcher. Il étoit vieux, avoit beaucoup d'esprit, de savoir, de capacité ; et tout cela tournoit au solide. Nulle sorte de débauche ne pouvoit lui être reprochée ; et toute sa galanterie n'étoit que pour le commerce du grand monde, pénétrer ce qu'il y vouloit savoir, faire et entretenir des partisans au Roi d'Espagne, semer sans imprudence des mécontentements du Régent. Voila ce qui l'engageoit à se mêler dans les meilleures compagnies ; du reste il étoit fort retiré, et occupé à lire ou à travailler.

Au moment de son arrivée chez lui avec ses deux acolytes, un détachement de mousquetaires s'empara des portes et de la maison ; et quand tout fut visité, le scellé du Roi et le cachet de l'ambassadeur furent mis sur tous les bureaux et sur les cassettes qui renfermoient des papiers. L'abbé Du Bois et Le Blanc s'en allerent ensemble rendre compte au Régent, et laisserent avec l'ambassadeur les mousquetaires (pour le garder lui) les domestiques, et Du Libois gentilhomme ordinaire du Roi. Celui-ci avoit beaucoup d'esprit, et avoit presque toujours été choisi pour les commissions de cette sorte.

IV.

Le duc de Saint-Aignan se sauve d'Espagne.

Le duc de Saint-Aignan étoit alors très-désagréablement à Madrid, tant à cause de la situation des deux Cours, qu'à cause particulierement de la haine qu'Alberoni s'étoit fait un plaisir d'entretenir en Espagne contre le duc d'Orléans, en décriant ses actions, son gouvernement, et sa conduite personnelle, et en empoisonnant jusqu'à ses démarches les plus favorables d'abord pour l'Espagne, et qui tendoient le plus à se la rapprocher.

Ce premier ministre Espagnol ne gardoit d'ailleurs plus de mesures avec le duc de Saint-Aignan, jusqu'à scandaliser toute la Cour de Madrid, même les seigneurs les moins disposés pour la France. Notre ambassadeur ne se maintenoit donc plus que par la sagesse de sa conduite, et fut ravi des ordres qui le rappeloient, lorsque la guerre fut résolue. Il demanda donc son audience de congé, et le prit de ses amis et de la Cour.

Alberoni, qui alors attendoit des nouvelles de Cellamare sur la conspiration, vouloit être maître de la personne du duc, pour, en cas d'accident, mettre à couvert celle de Cellamare. Il différa donc cette audience de congé. A la fin, Saint-Aignan pressé par des ordres

réitérés, et plus positifs depuis qu'on se doutoit qu'il arriveroit dans peu un éclat sur Cellamare, parla ferme au Cardinal, et lui déclara que si on ne vouloit pas lui accorder son audience, il s'en passeroit. Alberoni en colere, lui répondit, en le menaçant, qu'il sauroit bien l'en empêcher; et Saint-Aignan, sage et contenu, voyant à quel homme il étoit exposé, et jugeant du mystere à le retenir à Madrid, prit si bien et si secrettement son temps et ses mesures, qu'il partit la nuit même, gagna du pays avec son plus nécessaire bagage, et arriva au pied des Pyrénées avant qu'on eût pu le joindre: et comme il se doutoit qu'Alberoni, homme sans mesures, enverroit pour l'arrêter, Saint-Aignan avancé ne jugea pas à propos de s'y exposer; et dans l'embarras des voitures parmi les montagnes, lui et la duchesse, suivis d'une femme, de trois valets, conduits par un guide assuré, se mirent sur des mules pour gagner Saint-Jean pied-de-port, sans s'arrêter que pour manger. Il ordonna à son équipage d'aller à Pampelune à l'aise, et mit dans son carrosse une femme de chambre et un valet intelligents, avec ordre de se dire l'ambassadeur et l'ambassadrice, en cas qu'on les arrêtât, et de crier bien haut. La chose arriva: ils jouerent bien leur rôle, et ceux qui les arrêterent, dépêcherent l'avis de leur capture à Madrid, et la garderent bien à Pampelune. Le duc et la duchesse arrivés à Saint-Jean pied-de-port, envoyerent chercher du secours à Bayonne,

où ils se rendirent en sureté; et s'y reposerent de leurs fatigues. Le duc en donna avis au Régent par un courrier, et envoya dire son arrivée à Bayonne au gouvernement de Pampelune, et le pria de lui envoyer ses équipages. On y fut honteux d'avoir été dupé: les équipages furent envoyés; mais Alberoni, lorsqu'il le sut, entra dans un si furieux emportement qu'il fit châtier la méprise.

V.

Conseil entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon sur la rupture avec l'Espagne.

La rupture avec l'Espagne, après de telles affaires, se préparoit, toujours par les menées secrettes de l'abbé Du Bois, qui n'en laissoit rien voir à personne que ce qu'il ne pouvoit cacher, pas même à ses affidés. Malgré cela, un après-dîner que je fus au palais royal pour mon travail ordinaire tête à tête, comme j'avois accoutumé un jour au moins de chaque semaine, le Régent me dit qu'avant de commencer il avoit une chose importante à me dire, sur laquelle il vouloit raisonner avec moi à fond. Il m'expliqua alors la maniere dont il étoit avec l'Empereur, l'Angleterre et l'Espagne, et combien il étoit pressé de se déclarer ouvertement et par les armes contre la derniere. Après avoir bien écouté

son récit, je le fis souvenir de ce que je lui avois prédit à l'Opéra, quand tête à tête nous y agitames dans sa petite loge l'affaire des subsides secrets, et je lui rappelai fort en détail tout ce que je lui avois allégué alors contre la rupture avec l'Espagne, dont il avoit été si bien convaincu qu'il n'avoit persisté à donner les subsides, contre mon avis, que dans la prétendue certitude du secret et de nul danger d'engagement plus fort, ni que les choses pussent aller trop loin de la part de l'Empereur et de l'Angleterre contre l'Espagne; choses que je lui avois toujours fortement contestées. La rupture, à laquelle il étoit violemment poussé par l'abbé Du Bois, fut discutée. Le Régent ne trouva pas de réponses valables à mes raisons, mais il étoit embarrassé de l'Empereur, enchanté de l'Angleterre, et, plus que tout, entraîné par sa foiblesse pour Du Bois, qui comptoit la fortune après laquelle il soupiroit avec de si vifs élans, et étoit indissolublement attaché à la rupture. Voyant donc le Régent convaincu, mais point persuadé, et gémissant intérieurement des chaînes dans lesquelles il se sentoit entravé, j'imaginai tout à coup de les lui faire rompre par quelque chose d'extraordinaire. Je lui dis donc de ne pas s'effaroucher d'une supposition impossible, de m'écouter tout du long, et de suivre mon raisonnement. „ S'il vous „ étoit aussi évident, lui dis-je, qu'il y eût, „ quelque part, à portée de vous, un devin „ ou un prophete, comme il est évident que

„ cela n'est pas; n'est-il pas vrai qu'il y
„ auroit de la folie d'entreprendre une guerre,
„ sans avoir su de lui quel en seroit le suc-
„ cès? et si le prophete ne vous annonçoit
„ que places et batailles perdues, n'est-il
„ pas vrai que vous n'entreprendriez pas cette
„ guerre? et moi, je vous dis que, sur celle
„ dont il s'agit, votre résolution devroit être
„ aussi fortement la même, si cet homme ne
„ vous promettoit que merveilles et succès.
„ Dans tous les cas vous affoiblissez l'Etat;
„ vous agrandissez ses ennemis naturels, qui
„ vous entraînent à la guerre; vous tentez
„ toute une nation, accoutumée, depuis qu'elle
„ existe dans le pays où elle est, à l'aînesse
„ dans la maison de ses rois; vous hasardez
„ un pouvoir précaire, et vous donnez lieu de
„ publier que vous ne l'employez que pour
„ votre intérêt personnel et pour acheter un
„ appui étranger contre les droits de Phi-
„ lippe V. sur la France, dont, par-là, vous
„ avouez la force et votre crainte; et au cas
„ d'heureux succès, que les mêmes puissan-
„ ces vous forcent à pousser plus loin que
„ vous ne voudrez, ou en seriez-vous, si le
„ Roi d'Espagne, à bout de moyens et de
„ dépit, vous laissoit faire, entroit en France
„ désarmé, publioit qu'il vient se livrer aux
„ François qui l'ont mis et maintenu sur le
„ trône, qui sont les sujets de ses peres et de
„ son propre neveu paternel, qu'il ne revient
„ que pour en prendre la Régence que sa
„ naissance lui donne, si-tôt que son absence

„ ne l'en exclut plus, et s'arracher, lui, sa „ nation, et son héritage à un gouverneur, tel „ qu'il lui plaira de le représenter? Je ne sais, „ quelle seroit la révolution; mais je vous „ confesse, Monsieur, à vous tout seul, que „ moi, qui n'ai été connu du Roi d'Espagne „ que pour avoir joué aux barres avec lui, et „ à d'autres jeux de l'enfance, moi, qui suis à „ vous depuis toute ma vie, et qui savez „ à quel point j'y suis, et qui ai tout à at- „ tendre de vous et rien de nul autre; je „ vous confesse, dis-je, que, si les choses en „ venoient à ce point, je prendrois congé „ de vous avec larmes, j'irois trouver le Roi „ d'Espagne, et le tiendrois pour le vrai Régent. „ Que si moi, tel que je suis pour vous, „ pense et sens de la sorte, qu'espéreriez- „ vous de tous les autres François? "

La sincérité et la force de ce discours accabla le Régent: il tint long-temps la tête entre les deux mains et les coudes sur son bureau, comme il se mettoit, quand il étoit en peine; puis il avoua que j'avois raison, et que je lui rendois service de lui parler de la sorte. Là-dessus monsieur le Duc entra: le Régent le mena dans la galerie, et je demeurai seul. La visite de monsieur le Duc étant très-courte, nous nous réunimes Mr le Régent et moi, et j'ajoutai que je croyois en avoir assez dit, pour le persuader de ne pas tomber dans le précipice par les pieges de Du Bois, qui de l'un à l'autre l'y engageoit.... Le Régent me pro-

testa qu'il le mettroit dans un cachot, s'il osoit vouloir faire un pas vers la pourpre, et convint de ne pas devoir rompre avec l'Espagne; je tâchai de l'y affermir, puis je lui dis: „ Vous voilà donc bien persuadé et „ convaincu; mais je ne serai pas sorti que „ Du Bois vous reprendra, vous retournera, „ verra que c'est depuis que je vous ai entre- „ tenu que vous ne voulez plus vous déclarer „ contre l'Espagne; il fera si bien qu'il vous „ changera, et vous tiendra de si près qu'il „ viendra à bout de ce qu'il s'est mis dans la „ tête, et vous fera déclarer contre l'Espagne. „ Le Régent m'assura que sa résolution de n'en „ rien faire étoit si bien prise, que rien ne le „ feroit changer; et toutefois au bout de huit „ jours la guerre fut déclarée à l'Espagne.

Pendant ces huit jours je fis ce que je n'ai jamais fait durant la Régence; j'allai trois ou quatre fois chez le duc d'Orléans, et, ce qui ne m'est jamais arrivé qu'alors, jamais je ne pus le voir: l'inquiétude de la guerre, qui m'y avoit conduit, augmenta par cette clôture où je vis bien que Du Bois le tenoit fermé pour moi. Je lui écrivis pour lui demander à le voir; point de réponse: je récrivis de nouveau; il me fit dire que quand il pourroit me voir, il me le manderoit. Je jugeai la chose faite, et ne me trompai pas. Le jour où la chose éclata, il me manda qu'il me verroit; et je trouvai, en y allant, un homme, la tête basse, et qui de honte n'osoit me regarder:

mon abord fut froid aussi; notre silence dura long-temps; il le rompit en me disant: *Que dirons nous?* „ Rien (répondis-je): aux par-„ tis pris il n'y a plus à parler; il n'y a qu'à „ souhaiter que vous vous en trouviez bien: „ du reste je vous supplie de croire que pour „ quelque intérêt particulier ou personnel que „ ce pût être, je ne vous aurois pas pour-„ chassé, comme j'ai fait inutilement depuis „ huit jours; mon goût n'est pas de forcer les „ portes, mais mon attachement et mon devoir „ devoient me faire sortir de mon naturel. „ Vous n'avez pas voulu me voir; je m'en „ lave les mains. "

VI.

Mort de madame de Maintenon; histoire de son dernier veuvage.

Le samedi au soir, 15 Avril 1719, veille de la Quasimodo mourut à Saint-Cyr madame de Maintenon. Quel bruît cet événement eût causé en Europe, s'il fût arrivé quelques années plutôt! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche: à peine en parla-t-on à Paris.

On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du Roi, qu'il ne reste rien à en dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment, si funestement figuré pendant

trente-cinq ans sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernieres années de retraite, est curieux. Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du Roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors la clôture de cette maison. Elle ne voulut voir personne du dehors, sans exception que du très-petit nombre dont on va parler, ni rien demander, ni recommander à persońne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé.

Les dames de Caylus, de Dangeau et de Levi étoient admises, mais peu souvent; et les deux dernieres rarement à dîner. Le cardinal de Rohan la voyoit toutes les semaines; le duc du Maine aussi, et passoit trois ou quatre heures tête à tête avec elle. Tout lui rioit, quand on le lui annonçoit; elle embrassoit son mignon avec tendresse, quoiqu'il sentît mauvais et bien fort. Elle voyoit aussi assez souvent le duc de Noailles, dont elle paroissoit se soucier médiocrement, de sa femme encore moins, quoique sa propre niece, qui y alloit fort rarement, et d'un air contraint, et mal volontiers; aussi la réception étoit pareille. Le maréchal de Villeroy y alloit aussi souvent qu'il en avoit le temps, et toujours avec un grand accueil. On n'y voyoit presque point le cardinal de Bissy, mais quelques évêques obscurs et fanatiques, assez souvent l'archevêque de Rouen, d'Aubigny, Bloin de temps en temps, et l'évêque de Chartres, Mérinville,

Mérinville diocésain et supérieur de la maison, une fois la semaine. Quand la Reine d'Angleterre étoit à Saint-Germain, elle alloit dîner avec elle; mais de Chaillot, où elle passoit des temps considérables, elle n'y alloit pas. Elles avoient chacune leur fauteuil égal et vis-à-vis l'un de l'autre : à l'heure du dîner on mettoit une table entre elles deux, leur couvert, les premiers plats et une cloche. C'étoit les jeunes demoiselles de la chambre qui faisoient tout ce ménage, et qui leur servoient à boire, des assiettes, et un nouveau service, quand la cloche les appeloit, sur quoi la Reine leur témoignoit toujours quelques bontés; puis elles otoient tout de la chambre, apportoient et remportoient le café: la Reine y passoit deux ou trois heures tête à tête, puis elles s'embrassoient. Madame de Maintenon faisoit trois on quatre pas en la recevant, en la reconduisant; et les demoiselles qui étoient dans l'antichambre l'accompagnoient à son carrosse, et l'aimoient fort, parce qu'elle leur étoit fort gracieuse: elles étoient charmées surtout du cardinal de Rohan qui ne venoit jamais les mains vides, et qui leur apportoit des pâtisseries et des bonbons pour les régaler plusieurs jours; toutes ces bagatelles faisoient plaisir à madame de Maintenon.

Il est vrai pourtant qu'avec le peu de visites, qui ne se hasardoient point, qu'elle n'en marquât le jour, l'heure, qu'on envoyoit lui demander (excepté son mignon, toujours reçu à bras ouverts), il arrivoit rarement des jour-

nées, où elle n'eût personne. Ces temps-là et les vides des matinées étoient remplis par beaucoup de lettres qu'elle recevoit, et de réponses qu'elle faisoit, presque toutes à des supérieurs de communautés de prêtres ou de séminaires, à des abbesses, même à de simples religieuses; car le goût de direction se montra toujours dans tout: et comme elle écrivoit bien et facilement, elle se plaisoit à dicter ses lettres, et toutes comme si elles eussent dû être imprimées. Tous ces détails, je les ai sus de madame de Thibouville qui étoit Rochechouart, sans aucun bien, et mise enfant à Saint-Cyr.

Madame de Maintenon, outre ses femmes de chambre (car nul homme de ses gens n'entroit dans la clôture), avoit deux ou trois anciennes demoiselles et six jeunes pour être dans sa chambre, dont, vieilles et jeunes, elle changeoit quelquefois. Mademoiselle de Rochechouart fut une des jeunes qu'elle prit en amitié et en une sorte de petite confiance, autant que son âge pouvoit le lui permettre; et comme elle lui trouvoit de l'esprit et la main bonne, c'étoit à elle qu'elle dictoit, et elle n'est sortie de Saint-Cyr qu'après la mort de madame de Maintenon qu'elle a toujours fort regrettée, quoiqu'elle ne lui ait rien donné. Le mariage que son manquement total de bien fit faire pour elle à d'Antin, qui l'eut toujours chez lui depuis sa sortie de Saint-Cyr, ne fut pas heureux. Thibouville mangea son bien à ne rien faire, quoique très-considéra-

ble, vendit son régiment, dès que la guerre pointa, et se conduisit de façon que sa femme n'eut de ressource qu'à se retirer chez l'évêque d'Évreux son frere. La maison de campagne de l'évêque n'est qu'à cinq lieues de La Ferté ; nous voisinions continuellement, et ils passoient souvent des mois à La Ferté. Ce détail est peu intérressant; mais ceux que je n'ai pas vus ou maniés moi-même, je veux les citer, comment je les ai, et d'où je les ai pris.

Madame de Maintenon, comme à la Cour, se levoit matin, et se couchoit de bonne heure; ses prieres duroient long-temps; elle lisoit aussi elle-même des livres de piété; quelquefois elle se faisoit lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisoit à les faire raisonner dessus, et à les instruire; elle entendoit la messe d'une tribune tout contre sa chambre, souvent quelques offices, rarement dans le Choeur: elle communioit, non comme le dit Dangeau dans ses mémoires, ni tous les deux jours, ni à minuit; mais deux fois par semaine, ordinairement entre sept et huit heures du matin, puis revenoit dans sa tribune, où, ces jours-là, elle demeuroit plus long-temps. Son dîner étoit simple, mais délicat et recherché dans sa simplicité, et très-abondant en tout.

Le duc de Noailles, et, après, Mornay et Bloin ne la laissoient pas manquer de gibier de

Saint-Germain et de Versailles, ni ses bâtimens de fruit. Quand elle n'avoit point de dames de dehors, elle mangeoit seule, servie par les demoiselles de sa chambre dont elle faisoit mettre quelques unes à table trois ou quatre fois l'année tout au plus.

Mademoiselle d'Aumale qui étoit vieille, et qu'elle avoit eue long-temps à laCour, n'étoit pas de ce côté-là plus distinguée : il y avoit un souper neuf pour mademoiselle d'Aumale et les demoiselles de la chambre, dont elle étoit comme la gouvernante.

Madame de Maintenon ne prenoit rien le soir. Quelquefois dans les fort beaux jours, sans vent, elle se promenoit un peu dans le jardin. Elle nommoit toutes les supérieures, premieres et subalternes, et les officieres: on lui rendoit un compte succinct du courant; mais de tout ce qui étoit au-delà, la premiere supérieure prenoit ses ordres. Elle étoit appellée *Madame* tout court dans la maison; et quoiqu'elle eût des manieres douces et honnêtes envers les dames de Saint-Cyr, et de bonté avec les demoiselles, toutes trembloient devant elle. Il étoit très-rare qu'elle en vît d'autres que les supérieures et les officieres; encore n'étoit-ce que lorsqu'elle en envoyoit chercher, ou, encore plus rarement, quand quelqu'une se hasardoit de lui faire demander une audience, qu'elle ne refusoit pas. La premiere supérieure venoit chez elle, quand

elle vouloit; mais sans en abuser. Elle lui rendoit compte de tout, et recevoit ses ordres sur tout; et madame de Maintenon ne voyoit guere qu'elle.

Jamais abbesse, fille de France, comme il y en a eu autrefois, n'a été si absolue, si pleinement obéie, si crainte, si respectée; et avec cela elle étoit aimée de presque tout ce qui étoit à Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étoient dans la même dépendance. Jamais devant ses demoiselles elle ne parloit de ce qui pouvoit concerner le Gouvernement ou la Cour; assez souvent elle s'entretenoit du feu Roi avec éloge, mais sans rien pénétrer, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des anciennes affaires.

Lorsqu'après la déclaration de la Régence, monsieur le duc d'Orléans alla voir madame de Maintenon, elle ne lui demanda que sa protection pour Saint-Cyr. Il l'assura que les quatre mille livres que le feu Roi lui donnoit, tous les mois, lui seroient payées avec exactitude; cela fut ponctuellement exécuté; ainsi elle avoit du Roi quarante huit mille livres de pension. Je ne sais même si elle n'avoit pas conservé celle de gouvernante des enfants du Roi et de madame de Montespan, quelques autres de ce temps-là, et les appointements de seconde dame d'atours de madame le Dauphine de Baviere, comme la maréchale

de Rochefort premiere dame d'atours de la même princesse conservoit les siens, et comme la duchesse d'Arpajon avoit touché les siens tant quelle vécut, depuis la mort de la Dauphine de Baviere.

Outre cela, elle jouissoit de la terre de Maintenon et de quelques autres biens. Saint-Cyr étoit chargé par sa fondation, de la loger, elle et tous ses domestiques et equipages, et de les nourrir, gens et chevaux tant qu'elle en voudroit avoir; pour rien, aux dépens de la maison: ce qui fut fidellement exécuté, jusqu'au bois, bougie, charbon, chandelle; en un mot, sans que pour elle, ni pour pas un de ses gens, ni chevaux, il lui en coutât un sou, que pour l'habillement de sa personne et de sa livrée. Elle avoit au dehors un maître d'hôtel, un valet de chambre, des gens pour l'office et la cuisine, un carrosse, un attelage de sept ou huit chevaux, et un ou deux de selle; et au dedans mademoiselle d'Aumale, ses femmes de chambre, et les demoiselles dont on a parlé, mais qui étoient de Saint-Cyr. Toute sa dépense n'étoit donc qu'en bonnes œuvres et en gages de ses domestiques.

J'ai souvent admiré que les maréchaux d'Harcourt, si intrinséquement lié avec elle, de Tallard et de Villars, qui lui devoient tout, madame du Maine et ses enfants pour qui elle avoit fait fouler aux pieds toutes les loix

divines et humaines, le prince de Rohan, etc., ne l'ayent jamais vue.

La chute du duc du Maine au lit de justice des Tuileries, lui donna le premier coup de mort. Ce n'est pas trop présumer que de se persuader qu'elle étoit bien instruite des mesures et des desseins de ce mignon, et que cette espérance l'ait soutenue; mais quand elle le vit arrêté, elle succomba. La fievre continue la prit, et elle mourut à quatre-vingt trois ans, avec toute sa tête et son esprit. Les regrets de sa perte qui ne furent pas universels dans Saint-Cyr, n'en passerent guere les murailles; je n'ai su qu'Aubigny archevêque de Rouen, son prétendu cousin, qui fut assez sot pour en mourir.

VII.

Histoire du projet secret de détruire les Parlements, et raisons du duc de Saint-Simon pour les conserver.

D'autres affaires occuperent le Régent; car le parlement, plus irrité du lit de justice des Tuileries qu'abattu, étoit revenu de son étourdissement après quelque temps d'inaction et de crainte. Il trouva dans la conduite du Régent à l'égard du duc du Maine de

quoi se rassurer; il ne s'appliqua donc plus qu'à éluder tout ce qui le regardoit dans les enregistrements que le Roi avoit fait faire en sa présence.

Cette compagnie est très-conséquente pour ses intérêts: elle se prétend, quoique très-absurdement, la modératrice de l'autorité des Rois mineurs, même majeurs; et, quoique si souvent battue sur ce point, elle n'a garde de l'abandonner.

De cette maxime factice, elle en tire une autre sur les enregistrements. Elle ne les prend point comme une publication, qui oblige parcequ'elle ne peut être ignorée: elle n'en regarde point la nécessité comme étant celle de la notoriété, de laquelle résulte l'obéissance à des loix qu'on ne peut pas ignorer; mais elle prétend que l'enregistrement est dans les loix et les ordonnances l'addition ultérieure d'une autorité nécessaire, qui peut faire les loix, les ordonnances, etc., mais qui, en les faisant, ne peut les faire valoir, ni les faire exécuter sans le concours de la seconde autorité, qui est celle que le parlement ajoute par son enregistrement à l'autorité du Roi, laquelle par son concours rend celle-ci exécutoire, sans laquelle l'autorité du Roi ne le seroit pas.

De cette derniere maxime suit, dans les mêmes principes, que tout effet d'autorité nécessaire, mais forcé, est nul de droit; par

conséquent que tout ce que le Roi porte au parlement, et y fait enregistrer par crainte et par force, est vainement enregistré et nul de droit; enfin qu'il n'y a d'enregistrement valable, et donnant aux édits, déclarations, etc., l'addition nécessaire à l'autorité du Roi qui les a faits, l'autorité qui les passe en loi, et qui les rend exécutoires, que l'enregistrement libre; et qu'il n'est libre qu'autant que ce qui se passe, et ce qui se porte au parlement pour y être enregistré, y a été communiqué, examiné et approuvé, ou que porté directement par le Roi au lit de justice, y est, non pas approuvé, parce que nul n'ose parler, mais discuté en pleine liberté pour être admis ou rejeté.

Dans cet esprit, il étoit très naturel et parfaitement conséquent que non seulement le parlement ne se crût pas tenu d'observer rien de tout ce qui avoit été enregistré au lit de justice des Tuileries, malgré lui et contre ses prétentions; mais encore qu'il se crût en droit d'agir d'une maniere toute opposée à la teneur de ce qui y avoit été ainsi enregistré.

C'est aussi ce que le parlement fit pas à pas avec toute la suite et la fermeté possibles et toute la circonspection qui pût assurer l'effet de son intention, en s'opposant à tous les divers enregistrements nécessaires aux opérations de Law, et sous toutes les formes.

Le Régent étoit exactement informé et très-peiné de cette conduite, et Law infiniment embarrassé; car il avoit bien des maneges et des opérations à faire qui demandoient un parlement : et il avoit affaire à un Régent qui n'aimoit pas les tours de force, et qui sembloit épuisé sur ce point par ceux où il avoit été contraint d'avoir recours.

Dans cette perplexité Law imagina de trancher ce noeud gordien : déjà il se trouvoit au plus haut point de son papier; le feu du François y étoit, il n'y avoit que peu de gens, en comparaison du grand nombre, qui préférassent de l'argent à ce papier. Il proposa donc au Régent de rembourser, avec ce papier, toutes les charges du parlement, de gré ou de force, et d'ôter la vénalité des charges, qui a fait tant crier autrefois, et qui nécessairement entraîne de si grands abus; de les remettre toutes en la main du Roi pour n'en plus disposer que gratuitement, comme avant que les charges fussent vénales; de rendre ainsi le Monarque maître du parlement, établissant de simples commissions que le Roi donneroit pour le tenir, d'une vacance à l'autre, et qui seroient ou continuées ou changées, à chaque tenue du parlement, en faveur des mêmes ou d'autres sujets, selon son bon plaisir.

Un spécieux si avantageux éblouit le Régent; le duc de la Force appuya cette idée, de con-

cert avec l'abbé Du Bois qui n'y vouloit pas trop paroître, mais qui faisoit agir; et qui, dans la crainte de revers, se tenoit derriere la tapisserie, d'où il dirigeoit ses émissaires: il trouvoit lui-même son compte à ce remboursement dans la vue de se rendre maître absolu du Gouvernement sous le nom du Roi majeur. Mais il sentoit tous les hasards de la transition, et ne vouloit pas se commettre.

Law, qui venoit chez moi tous les mardis matin, ne m'avoit pas ouvert la bouche sur rien qui pût me faire sentir ce projet; j'ai quelque lieu de croire qu'ils n'oserent se hasarder à un examen de ma part, et qu'ils voulurent surprendre ce qu'ils pourroient de mon goût, de ma haine, de mon intérêt, par la proposition que m'en feroit le Régent, et m'engager, comme à l'improviste, à une approbation qui se tourneroit incontinent en impulsion.

C'est ce qui m'a toujours porté à croire que ce fut de cet artifice que vint au Régent la volonté de me consulter là-dessus. Ils me connoissoient pour un des hommes qui portoit le plus impatiemment les prétentions et entreprises sur l'autorité royale, et qui, par attachement à ma dignité, demeurois le plus ouvertement et le plus publiquement ulcéré de toutes les usurpations que cette compagnie lui avoit faites, et de tout ce qui s'étoit passé en

dernier lieu, sous le bonnet, vers les fins du feu Roi et depuis sa mort. C'étoit aussi par-là que le Régent, dont les soupçons n'épargnerent pas les plus honnêtes gens, avoit regardé de cet oeil tout ce que je lui avois dit dans les commencements des entreprises du parlement sur son autorité, et que j'étois demeuré depuis, à cet égard, dans un silence entier et opiniâtre avec lui, et qui n'avoit été que forcément rompu de ma part, quand il me parla du lit de justice, peu avant qu'il fût tenu aux Tuileries.

Les mêmes raisons, soupçons naturels du Régent, devoient l'éloigner de me parler du remboursement du parlement, s'il n'y avoit été poussé d'ailleurs; mais si j'étois celui, contre lequel, à son sens, il devoit être le plus en garde, c'étoit, à ce qu'il pouvoit sembler aux intéressés, un coup de partie que d'engager le Régent à consulter un homme qu'ils comptoient si fait exprès pour seconder leurs désirs, et qui rassembloit en soi tout ce qu'il falloit pour les faire réussir pleinement et promptement.

Quoiqu'il en soit, une heure après dîner que je travaillois à mon ordinaire tête à tête avec le Régent, il se mit sur le parlement, sans que rien y eût donné lieu, et voulut me conter et expliquer les entraves que cette compagnie lui donnoit sans cesse, le peu de compte qu'elle faisoit publiquement

du lit de justice des Tuileries, le peu de fruit qu'il en tiroit; puis tout de suite il me proposa l'expédient qu'on lui avoit trouvé, et en même temps il tira un mémoire bien raisonné du projet, dont, jusqu'à ce moment, il ne m'étoit parvenu la moindre chose.

J'entrai fort dans les plaintes du Régent de la conduite du parlement et dans les raisons de le ranger à son devoir: et à l'égard de l'autorité royale je n'oubliai pas d'alléguer les causes personnelles de mon désir de le voir mortifié et remis dans les bornes où il devoit être, et les avantages que ma dignité ne pouvoit manquer de trouver dans l'exécution de ce projet.

Mais j'ajoutai tout de suite qu'au premier abord ce projet me paroissoit d'un côté *injuste*, de l'autre *bien hardi;* et que ce n'étoit pas là une matiere à prendre une résolution sans beaucoup de mûres délibérations, et sans en avoir bien pesé et reconnu les grandes suites et l'importance très-étendue. Il ne m'en laissa pas dire davantage, et il voulut lire d'abord le mémoire de suite et sans interruption, malgré sa mauvaise vue, puis une seconde fois, en s'arrêtant, et raisonnant dessus.

Cette premiere lecture me confirma dans l'éloignement que j'avois conçu du projet

dès sa premiere proposition, et que je n'avois pu cacher. Quand ce fut à la seconde lecture, je raisonnai, et réfutai le Régent, qui, surpris de me voir contraire, mais entraîné, et enchanté du projet, ne fut pas content de ma résistance; il me témoigna sa surprise, et n'oublia rien pour me piquer, et ramener par l'intérêt de ma dignité: il me dit qu'il falloit donc laisser le parlement le maître, ou en venir à bout par l'unique moyen qu'on en avoit; puis il se répandit sur l'odieux de la vénalité, sur le bonheur public que ce changement apporteroit, sur les acclamations qu'on en devoit attendre.

Le voyant si prévenu et reployer le mémoire pour le remettre dans sa poche, je vis tout le danger où l'on alloit l'embarquer, et je lui dis qu'encore qu'il y eût fort longtemps que nous en étions là sur cette matiere, elle étoit (soit pour, soit contre) trop importante pour n'être pas examinée plus mûrement; que j'avois dit ce qui s'étoit d'abord présenté, et qu'en y pensant tout seul, je ferois mes réflexions sur le mémoire, et que je changerois peut-être d'avis; que je le souhaitois passionnément pour lui complaire, pour l'intérêt de ma dignité, pour l'extrême plaisir de ma vengeance personnelle contre le parlement; mais qu'il ne devoit pas oublier aussi ce que je lui avois protesté en plus d'une occasion, ce qu'il m'avoit vu pratiquer si fermement, quoique presqu'aussi inutilement,

dans celle du changement de main de l'éducation du Roi, et celle de la réduction dès princes légitimés au rang et ancienneté de leur pairie; que je lui répétois en celle-ci, que j'aimois mieux ma dignité que ma fortune, mais que l'une et l'autre ne me seroient jamais rien en comparaison de l'État.

Je le priai ensuite de me laisser emporter le mémoire pour le considérer à mon aise: il y consentit à condition qu'il ne seroit vu que de moi seul, et me le donna, avec promesse de le lui rapporter le surlendemain, sans m'avoir jamais voulu accorder un plus long temps.

Je tins parole, et je fis plus; car je fis de ma main une réponse si péremptoire au Régent qu'il fut convaincu *que ce projet étoit la chimere du monde la plus dangereuse.* Il n'en fut plus parlé. Ceux qui l'avoient conseillé, trouverent le Régent si armé contre leurs raisons qu'ils n'y trouverent pas de répliques, et se continrent dans le silence, mais pas pour toujours.

Outre les raisons contre le remboursement qui persuaderent le Régent, j'en avois d'autres. La premiere est que, quelque fausses et absurdes que soient les maximes du parlement et quelque abus séditieux qu'il en ait fait, surtout dans la minorité du feu Roi

Louis XIV, il ne falloit pas oublier *le service essentiel qu'il rendit dans le temps de la Ligue*, ni se priver d'un pareil secours dans des temps qui pourroient revenir; *ni ôter toute entrave aux excès de la puissance royale, si souvent exercée avec tyrannie par des ministres, des favoris, des maîtresses, des valets même pour leurs interêts particuliers contre celui de l'Etat et du Roi même qui les autorisoit.*

Mon autre raison fut la nécessité d'opposer dans une monarchie, telle que la France, une barriere contre les entreprises de Rome, du Clergé, et d'un ordre régulier impétueux, qui pourroit gouverner encore la conscience d'un Roi ignorant, foible, timide, ou qui n'étant d'ailleurs ni timide, ni foible, le seroit par la grossiereté d'une conscience trop délicate.

Il n'y a qu'à lire l'histoire de tous les pays et du nôtre pour voir la solidité de ces raisons; et ces deux considérations, qui ne pouvoient se mettre dans mon mémoire, me parurent encore plus importantes que celles déduites dans celui que je donnai au Régent.

Mais le projet étoit trop cher à Law et Du Bois; au second pour s'ôter les obstacles présents et futurs, et pour l'établissement et conservation de sa puissance; et à Law pour son soutien, par le prodigieux

débordement

débordement de papier dont il sentoit de loin tout le poids, en quelque vogue qu'il fût alors.

L'année suivante se passa encore en luttes entre le gouvernement et le parlement, et ces luttes donnerent lieu aux promoteurs du projet abandonné de tâcher de le ressusciter, sans qu'en aucun temps ni l'un ni l'autre m'en ait parlé, si non une fois ou deux, quelques regrets étant échappés à Law d'un si bon coup manqué *).

J'étois allé dans l'été passer quelques jours à la Ferté, et mon absence leur fit naître peut-être l'espérance de le brusquer. Le lendemain de mon arrivée, j'allai faire ma cour à M. le Régent; je le trouvai avec assez de monde, il me tira à part, et me dit que le lendemain il avoit à m'entretenir de choses bien intéressantes; je le pressai de m'en dire la matiere; il eut quelque peine, et me dit, puisqu'il étoit excédé du parlement, qu'il falloit reprendre le projet de remboursement.

*) Law et Du Bois, l'un aventurier et l'autre vil courtisan et ambitieux insatiable, qui veulent renverser la monarchie. Le duc de Saint-Simon malgré son désir de se venger du parlement, reconnut la hardiesse et l'injustice de ce projet: les malheurs de ces derniers temps ont démontré l'un et l'autre.

Je lui témoignai ma surprise de le voir revenir à un expédient ruineux, et de l'abandon duquel il étoit demeuré si convaincu. Le Régent insista, coupa court, et me donna son heure. Je tombai malade et demeurai plusieurs jours enfermé; mais le duc de La Force vint forcer ma porte de la part du Régent, me trouva au lit, hors d'état de raisonner; et me dit que l'affaire pressoit, me demandant quand il pourroit en conférer avec moi: je répondis que j'avois dit au Régent (depuis plus d'un an) tout mon avis, et que je n'avois plus rien à ajouter: je lui donnai mon mémoire que j'avois gardé, et apparemment on le trouva si péremptoire, que La Force me le rendit quelques jours après, et il n'en fut plus parlé. Les mémoires de cette affaire sont restés dans les dépôts, et je ne doute pas que des Law et des Du Bois ne les fassent un jour reparoître.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE.

I. Suite du Tableau de la Cour d'Espagne; influence de la Reine, haie des Espagnols. II. Coutumes et usages journaliers de cette Cour, son cérémonial. III. Alberoni reçoit des coups de bâton. IV. Sa chute.

I.

Suite du Tableau de la Cour d'Espagne ; influence de la Reine haïe des Espagnols.

OUTRE les inimitiés particulières et les divisions que l'ambition maintient dans les Cours, il y en avoit de nationales dans celle de Madrid. La Reine étoit d'un poids très-principal dans les affaires de toute espèce, dans les choix et dans les grâces, et si elle n'étoit pas toujours sûre de l'admission de ses protégés, elle l'étoit de donner l'exclusion à qui lui déplaisoit. Son crédit certain et invulnérable étoit universellement reconnu au dedans et au dehors.

Elle étoit italienne, Alberoni l'étoit aussi; et tous deux régnerent conjointement, comme la feue reine avec la princesse des Ursins, et avoient tous attiré des Italiens à la Cour, et dans le service militaire.

Le besoin de ménager la nation espagnole, la reconnoissance due à sa fidélité singuliere dans les revers les plus désespérés, et aux plus signalés secours qui avoient mis par deux fois la couronne sur la tête de Philippe V, avoient duré presque jusqu'à la mort de cette Reine, qui s'étoit attaché les Espagnols par le solide et par le charme de ses manieres, qui l'en avoient fait, pour ainsi dire, adorer.

Après sa mort le Roi enfermé dans l'hôtel de *Medina Celi* avec la princesse des Ursins,

n'y voyoit qu'elle dans tous les moments de la journée ; par ci, par là, quelques unes des sept ou huit personnes qu'elle avoit choisies, à l'exception de tous autres, pour se relayer et accompagner le Roi à la chasse, à la promenade, et desquelles elle étoit parfaitement assurée. Les dangers étoient passés, elle gouvernoit seule en plein, publiquement et sans contradiction de personne. Le traitement d'Altesse, qu'elle s'étoit fait donner ainsi qu'au duc de Vendôme, avoit mis les Espagnols au désespoir contre elle, et leur haine éclatoit de toutes parts malgré toute sa puissance. La nécessité des ménagements étoit passée avec la guerre ; la princesse des Ursins tenoit le Roi au point de ne pas craindre le feu Roi de France qu'elle offensa, et qui la perdit : elle rendit donc aux Espagnols haine pour haine, mais toute-puissante de sa part. Le second mariage du Roi d'Espagne fut son ouvrage, et personne en Espagne, ni ailleurs n'en douta. Elle en étoit même bien-aise ; mais la conséquence fut que ce second mariage ne fut pas du goût des Espagnols, et pour d'autres raisons fut encore peu agréable à l'état, à la maison, au personnel de la nouvelle reine, au point que la chute si précipitée de la princesse des Ursins par l'arrivée de cette reine ne put la réconcilier avec les Espagnols, beaucoup moins les Espagnols avec elle, à qui elle ne pardonna jamais leur éloignement de son mariage.

On a vu, comment elle s'empara du Roi d'Espagne tout en arrivant, et, par elle, et avec elle, bientôt après, Alberoni. Entre son introduction et le comble de sa puissance il y eut assez d'intervalle pour laisser aux Espagnols la liberté de se répandre sur un champignon poussé de si bas, par une main qui leur étoit déjà odieuse: ce fut bien pis pour les sentiments, quand le poids du joug les empêcha de parler: ils s'exhalerent à la vérité à sa chute; mais cette chute même étoit l'ouvrage de la Reine qui n'en demeuroit que plus absolue et plus régnante; ainsi ils ne l'en aimerent pas mieux, ni elle eux, jusques-là qu'elle dédaigna de profiter d'une conjoncture si favorable pour se les rapprocher; aussi est-il incroyable jusques où alla cette aversion réciproque. Quand elle sortoit pour aller avec le Roi à la pêche ou à la chasse, le peuple crioit sans cesse ainsi que les bourgeois dans leurs boutiques, *viva el Ré y la Savoyana! y la Savoyana!* et répétoient sans cesse *la Savoyana* à gorge déployée, qui étoit la feue Reine, pour qu'on ne s'y méprît pas; sans que personne criât jamais, *viva la Reina!*

La Reine faisoit semblant de mépriser cela; mais elle en enrageoit; on le voyoit; elle ne pouvoit s'y accoutumer; aussi disoit-elle fort librement, et elle me l'a dit plusieurs fois: *les Espagnols ne m'aiment pas, mais je les hais bien aussi*, avec un air de pique et de colere.

Ce n'étoit pas qu'il n'y en eût quelqu'un, mais en plus petit nombre, qu'elle aimât, comme Santa Cruz, la Comtesse d'Altamire, Montigo, et quelque peu d'autres, et quelques-uns encore qu'elle traitoit bien à cause de leurs places, de leur état, même familierement et avec un air de bonté, comme le duc de l'Arco à cause du goût du Roi; par la conjoncture du moment elle traitoit bien aussi les François; mais au fond elle ne les aimoit pas. Son goût étoit pour les Italiens cabalés contre les Espagnols sous sa protection.

Les Flamands s'accrochoient aussi à eux pour plaire à la Reine, et par une ancienne aversion de leur nation pour l'Espagnole : ce qu'il y avoit d'Irlandois en officiers, en *senoras de honor*, et en caméristes s'y attachoient aussi, quoique le duc d'Ormond et le marquis de Lede, auxquels chacune des deux nations se rallioit, se maintinssent bien avec la Reine et avec les Espagnols.

Des Espagnols étoient aussi du parti de la Reine, mais en petit nombre ; ils se joignoient à la cabale italienne, comme Montigo tout jeune qu'il étoit, et comme Mirabal gouverneur de Castille, ami intime du duc de Popoli, etc.; soit pour des vues de fortune, soit parce qu'ils avoient encore la maison d'Autriche dans le cœur.

Les Espagnols payoient de haine, de hauteur, de mépris, et ne détestoient rien autant dans le monde que ces Italiens, et après eux les Flamands; ils souffroient les Irlandois, et la considération du Roi qui aimoit fort les François, les retenoit à leur égard; ce qui faisoit encore cette différence, c'est qu'ils trouvoient beaucoup de seigneurs en leur chemin des deux premières nations pour les fortunes, les distinctions, les charges, les grandes places, ce qui ne se rencontroit pas dans les deux autres, où il n'y avoit personne à pouvoir s'égaler à eux, et d'ailleurs les François établis à demeure n'étoient rien pour le nombre. Caylus étoit le seul qui pointât vers la fortune; il étoit militaire plus que courtisan, et point marié; il avoit la Toison d'or, et visoit à être capitaine général d'une province et d'armée. Il y arriva en effet, et il monta jusqu'à la grandesse, et à la Vice-royauté du Pérou; mais ce n'étoit qu'un seul homme.

A l'égard du duc de Liria, il avoit su se maintenir avec les uns et les autres, et il en étoit regardé comme naturel Espagnol à cause de sa femme héritière en Espagne. Car les seigneurs italiens et flamands n'avoient que leurs titres, leurs charges et leurs emplois, et pas un pouce de terre, au lieu que Liria n'avoit ni terre ni autre espérance qu'en Espagne.

Les deux cabales, l'espagnole sur son palier, l'étrangere sous la banniere de la Reine, n'éclatoient, ni ne se montroient au dèhors; mais en dessous se guettoient sans cesse, et par leur haine, leur envie, léur jalousie, faisoient des mouvements intérieurs.

La Reine à la vie qu'elle menoit, ne pouvoit pas toujours être avertie; le. menu lui échappoit, parce que tous les secrétaires d'état et les membres des conseils et des Juntes pour ce qui en subsistoit, étoient tous espagnols, et parce que les grands seigneurs espagnols ne laissoient pas de trouver accès auprès du Roi quelqu'enfermé qu'il fût. Car ce monarque les considéroit, et leur donnoit, dans son cœur et dans son goût une grande préférence sur toute autre nation, excepté sur la françoise, sur laquelle il se retenoit encore en considération de l'espagnole, considération qui étoit bien connue de la Reine, qui la contraignoit beaucoup et souvent.

II.

Coutumes et usages journaliers de cette Cour, son Cérémonial.

Ceci conduit naturellement à donner le récit du journalier du Roi et de la Reine d'Espagne, parce que rien n'influe tant sur la connoissance du grand et du petit que cette

mécanique des souverains. C'est ce qu'une expérience continuelle apprend à ceux qui sont initiés dans l'intérieur par la faveur ou par les affaires, et à ceux du dehors assez en confiance avec les initiés pour qu'ils leur parlent librement. J'ai fait l'expérience pendant vingt ans en l'une et l'autre maniere, que cette connoissance est une des meilleures clefs de toutes les autres, et qu'elle manque toujours aux histoires, souvent aux mémoires, dont les plus intéressants et les plus instructifs le seroient bien davantage, si leurs auteurs avoient moins négligé cette partie: celui qui n'en connoît pas le prix, la regarde comme une bagatelle indigne d'entrer dans un récit; mais je suis bien assuré qu'il n'est point de ministre d'état, de favori et de ce peu de gens de tous étages qui se trouvent initiés dans l'intérieur nécessaire des souverains par le service de leurs emplois ou de leurs charges, qui ne soient de mon sentiment.

La Reine en arrivant en Espagne songea à remplir seule auprès du Roi le vide qu'y laissoit l'expulsion de la princesse des Ursins, et le Roi, impatient par tempérament d'avoir une épouse, retenu par la conscience de chercher ailleurs, lui donna là-dessus tout le jeu qu'elle pouvoit désirer; mais accoutumé aux tête à tête, tout au plus en tiers, la Reine n'eut pas à choisir. Son peu de connoissance lui fit bientôt admettre entre eux deux, Alberoni qui étoit le seul homme qu'elle connût, et qui uni de même intérêt qu'elle pour

être Parmesan, et le seul qu'elle pût avoir en Espagne, au moins dans les commencements depuis son départ de Parme.

Il devint donc bientôt auprès du Roi et de la Reine ce que la princesse des Ursins avoit été avec l'autre Reine, à la différence du sexe qui en ôta le ridicule, et le rendit capable du nom de premier ministre.

La princesse des Ursins s'étoit si bien trouvée de cet empire, dont tous les gens avisés qui peuvent tout sur les rois, font tous, d'une façon ou d'autre, un usage si utile pour eux, mais si détestable pour leurs maîtres et si pernicieux pour leurs sujets et pour leur gouvernement, qu'Alberoni n'eut pour cela à faire qu'à suivre le goût funeste que le Roi avoit pris pour la prison, où madame des Ursins avoit su le renfermer peu à peu avec la Reine et puis avec elle seule, quand le Roi fut veuf.

La nouvelle Reine et Alberoni suivirent donc la même route; ils le renfermerent, et le rendirent inaccessible; mais Alberoni une fois chassé, la Reine lassée d'avoir été prisonniere, et victime de sa propre ambition et de celle de cet Italien, tenta plusieurs fois d'élargir son esclavage, sans jamais y réussir. L'habitude du Roi étoit trop enracinée; elle avoit même passé en une seconde nature, et la Reine désespéra d'adoucir ses fers.

Voilà donc quelle étoit leur vie ; le Roi et la Reine n'eurent jamais qu'un même appartement et un seul lit : ni la fievre, ni les maladies, ni les couches n'occasionnerent jamais une seule nuit de séparation, et quoique la feue Reine fut pourrie d'écrouelles, le Roi ne découcha jamais d'avec elle que peu de jours avant sa mort. Sur les neuf heures du matin le rideau étoit tiré par *l'assa feta* suivie d'un seul valet intérieur françois, portant un couvert et une écuelle pleine d'un chaudéau.

Huyghens dans la convalescence de ma petite vérole m'expliqua ce que c'est, et m'en fit faire un lui-même pour m'en faire goûter ; c'est une mixtion légere de bouillon, de lait, de vin qui y domine, d'un ou deux jaunes d'œufs, de sucre, de cannelle et d'un peu de girofle. Cela est blanc, et a le goût très-fort avec un mélange de douceur. Je n'en ferois pas volontiers mon mets; mais il est pourtant vrai, que cela n'est point désagréable. C'est un restaurant singulierement propre à réparer les pertes de la nuit passée, et à préparer celles de la suivante. Pendant que le Roi faisoit ce court déjeûné, *l'assa feta* apportoit à la Reine de quoi travailler en tapisserie, passoit des manteaux de lit à Leurs Majestés, et mettoit sur le lit une partie des papiers qui se trouvoient sur les sieges prochains, puis se retiroit avec le valet, et ce

qu'il avoit apporté. LL. MM. faisoient alors leurs prieres du matin.

Grimaldo fûr de l'heure, mais qui de plus étoit averti dans sa Cavachuela au palais, montoit chez Leurs Majestés, et entroit : quelquefois ils lui faisoient signe d'attendre en entrant; puis ils l'appeloient, quand leurs prieres étoient finies; car il n'y avoit personne autre, et la chambre du lit étoit fort petite.

Là Grimaldo étaloit ses papiers, tiroit de sa poche une écritoire, et travailloit avec le Roi et la Reine, que sa tapisserie n'empêchoit pas de dire son avis. Ce travail duroit plus ou moins selon les affaires, ou quelque conversation. Grimaldo en sortant avec ses papiers, trouvoit la piece joignante vide et un valet dans celle d'après, qui le voyant passer, entroit dans la piece vide , la traversoit, et avertissoit *l'assa feta*, qui sur le champ venoit présenter au Roi ses mules et sa robe de chambre , qui tout de suite passoit seul la piece vide , et entroit dans un cabinet, où il s'habilloit, servi par trois valets françois intérieurs, toujours les mêmes, et par le duc de l'Arco ou le Marquis de Santa Cruz et souvent par tous les deux, sans que jamais qui que ce soit autre entrât à ce lever.

Lorsqu'il étoit tout-a-fait à sa fin, un de ses valets alloit appeler le P. d'Aubenton jésuite dans le salon des miroirs, qui venoit trouver le Roi dans ce cabinet, d'où sur le

champ les valets susdits emportoient à la fois les débris du lever, et ne rentroient plus. Si le Roi faisoit un signe de tête à ces deux seigneurs après la sortie des valets, ils sortoient aussi; mais cela n'arrivoit que quelquefois, et ils restoient se tenant vers la porte, et le Roi parloit dans la fenêtre au P. d'Aubenton.

La Reine dès que le Roi étoit passé à son lever, se chaussoit seule avec *l'assa feta* qui lui donnoit sa robe de chambre. C'étoit le seul moment, où elle pouvoit parler seule à la Reine et la Reine à elle, mais ce moment alloit au plus, et point toujours, à un demi-quart d'heure; s'il eût été plus long, le Roi l'auroit su, et auroit voulu savoir ce qui l'auroit alongé. La Reine passoit cette piece vide, et entroit dans un beau et grand cabinet, où sa toilette l'attendoit. La *Camerera mayor* et deux dames du palais, deux *Sennoras de honor* tour-à-tour par semaine et les *caméristes* étoient autour, quelquefois quelques dames du palais ou quelques *Sennoras de honor* qui n'étoient pas en semaine; mais rarement.

Quand le Roi avoit fini avec le P. d'Aubenton, il alloit à la toilette de la Reine suivi des deux seigneurs, qui pendant sa conversation avec le P. d'Aubenton l'attendoient à la porte du cabinet soit en dedans, soit en dehors. Les Infants venoient aussi à la toilette, où il n'entroit avec eux que leur gouverneur, et

depuis le mariage du prince des Asturies, le duc de Popoli et la duchesse de Monteliano, quelquefois une dame du palais de la princesse.

Le Cardinal Borgia avoit cette privance, et s'en servoit souvent; le marquis de Villena l'avoit aussi; mais fâché d'être réduit à celle-là, et d'être privé de toutes celles que de droit lui donnoit sa charge, il n'en usoit presque jamais. La chasse, les voyages, les beaux habits du Roi et des Infants étoient la matiere de la conversation; on entendoit aussi par-ci par-là quelques petits avis de réprimande de la Reine à ses dames sur l'assiduité de leur service, ou fur leurs commerces, ou sur la dévotion; car elle les tenoit de fort court pour ne pas voir grand monde et sur le choix de leurs commerces; et pour être bien avec elle, il falloit marcher souvent, n'être pas long-temps en couches ni souvent incommodées, surtout faire ses dévotions tous les huit jours. Souvent aussi le cardinal Borgia défrayoit la toilette par les plaisanteries qu'on lui faisoit, et auxquelles il donnoit lieu. Cette toilette duroit bien trois quarts d'heure, le Roi de bout et tout ce qui y étoit.

Tandis qu'on en sortoit, le Roi venoit entre-bailler la porte du salon des miroirs, dans le salon qui est entre celui-là et le salon des grands, où la Cour se rassembloit, et là il donnoit l'ordre à ceux qui en très-petit nombre avoient à le prendre: puis il alloit re-

trouver la Reine. C'étoit là l'heure des audiences particulieres des ministres étrangers et des grands seigneurs et autres qui l'obtenoient. On s'adressoit à La Roche pour la demander, il prenoit l'ordre du Roi, les faisoit avertir, et les introduisoit l'un après l'autre, sans demeurer avec eux, dans le salon des miroirs, où le Roi la donnoit toujours. Une fois la semaine, le lundi, il y avoit une audience publique: c'est une pratique qu'on ne sauroit trop louer, quand on ne la corrompt pas.

Le Roi au lieu d'entre-bailler la porte, l'ouvroit, donnoit l'ordre sur le pas de la porte, traversoit ses appartements au milieu de sa Cour; tous se rangeoient comme dans une cérémonie, mais en celle-ci le Roi s'assied dans un fauteuil avec une table, une écritoire et du papier, il se couvre, et tous les Grands aussi; alors La Roche qui a une liste à la main, ouvre la porte opposée à celle par où le Roi et sa Cour est entré, et appelle à haute voix le premier qui se trouve sur la liste; il entre; il fait au Roi une profonde révérence en entrant, une au milieu, puis se met à genoux devant le Roi, excepté les prêtres qui ôtent leur calotte, et font une génuflexion en abordant le Roi, et en se retirant, et parlent debout, mais baissés. C'est le Roi qui à leur génuflexion les fait relever; tout autre demeure et parle à genoux jusqu'à ce qu'il se retire; on parle au Roi tant qu'on veut, de qui on veut, et comme on veut; on lui donne par écrit ce qu'on

qu'on veut; mais les Espagnols ne ressemblent en rien aux François : ils sont mesurés, discrets, courts et respectueux. Celui-là ayant fini, se releve, baise la main au Roi, fait une profonde révérence, et se retire, sans en faire d'autre, par où il est entré. Alors La Roche appelle le second, et ainsi tant qu'il y en a. Lorsque quelqu'un veut parler au roi tête à tête, et qu'il est bien connu, cela ne se refuse pas; et après avoir été appelé, la Roche se tourne, sans bouger de place, vers les Grands, et dit, du même ton qu'il a appelé: *C'est une audience secrette.* Alors les Grands se découvrent, passent promptement devant le Roi, et se retirent, par la porte où ils sont entrés, dans la piece voisine. Le capitaine des gardes tient cette porte, la tête un peu avancée, pour voir toujours le Roi, et celui qui lui parle, qui est seul dans la piece, où il ne reste personne que le roi et lui. Dès qu'il se leve, le capitaine des gardes le voit, rentre, et tous aussi comme ils étoient sortis, et se remettent où ils étoient.

Je n'ai point vu d'audience publique sans audience secrete, et quelquefois deux ou trois dans le peu que je fus à Madrid, avant le mariage. Les grands me prierent d'y entrer comme duc, et ayant les mêmes honneurs qu'eux, et j'y fus. Au retour du mariage, j'y eus double droit comme duc et pair de France, et comme grand d'Espagne. Mon second fils s'y trouva aussi avec moi après sa

couverture. (*)Quand tout est fini, on reconduit le roi, comme on l'avoit accompagné; et venant et retournant dans le palais, en quelque temps ou occasion que ce fût, le roi ne se couvroit jamais. C'étoit aussi le temps des audiences publiques, des ambassadeurs et de la couverture des grands. Cette même heure est aussi celle où le conseil de Castille vient au palais rendre compte au roi des jugements qu'il a rendus dans la semaine. Ce temps, avec le court travail qui le suit dans une des autres pieces entre le roi et le gouverneur du conseil de Castille, dure au plus une heure et demie, mais rarement, et l'audience publique rarement trois quarts d'heure.

Ce sont-là des temps d'autant plus précieux pour la reine, qu'elle n'avoit que ceux-là dans la semaine, encore quand le roi étoit au palais; car, hors de Madrid, il n'y avoit jamais d'audience ou conseil de Castille, ni d'audience publique. Ainsi, à l'Escurial et à Balsaim, de mon temps à St. Ildephonse, depuis au Pardo, à Aranjuez, la reine n'avoit à elle que le temps de sa chaussure en sortant du lit.

Tout ce qui n'est pas homme de qualité, ou militaire fort distingué, va aux audiences

(*) Cérémonie par laquelle un grand est admis à se couvrir devant le roi: c'est le dernier droit que les grands aient conservé, la couronne ayant usurpé tout droit national, toute assemblée nationale, tous privileges des pays d'états, tous sermens des rois à la nation; ainsi les grands ont conservé l'ombre de leurs droits et l'apparence, le roi ayant envahi tout le réel.

publiques : on y recueille des placets, des mémoires que le roi reçoit, et jette à mesure sur la table, et que La Roche porte après lui dans l'appartement intérieur; mais il y en a toujours quelques-uns que le roi met dans sa poche, ou emporte dans sa main. C'est ce qu'étoient nos placets dans l'origine, qui sont tombés, et que je n'ai jamais vus que pendant la régence du duc d'Orléans.

Le roi alloit à la messe avec la reine après l'audience, ou après s'être amusé avec elle: ils communioient ensemble, tous deux ou séparément, ordinairement tous les huit jours, et alors ils entendoient une seconde messe.

Quand le roi se confessoit, c'étoit après son lever, avant d'aller à la toilette de la reine. S'il étoit jour de tenir chapelle, c'étoit à la même heure. La reine alloit par l'intérieur dans la tribune, et le roi avec sa Cour, à travers les appartements. Le marquis de Santa-Cruz et le duc de l'Arco avoient tant d'assiduité, qu'ils n'alloient guere ni à la tribune, ni aux chapelles; mais quelquefois le marquis de Villena à la tribune, quand il n'y avoit pas chapelle, et lorsqu'il vouloit parler au roi. Fort peu après la messe, on servoit le dîner; et nul n'y entroit que ce qui entroit à la toilette.

Le dîner étoit toujours chez la reine, ainsi que le souper, et cela par-tout : mais le roi et la reine avoient chacun leurs plats, le roi peu, la reine beaucoup; c'est qu'elle aimoit à manger, et mangeoit de tout, et le roi toujours des mêmes choses. Un potage uni, des

chapons, des poulets, des pigeons bouillis et rôtis, et toujours une longe de veau rôtie formoient ordinairement le repas, sans fruit, ni salade, ni fromage, et rarement avec de la pâtisserie: jamais il n'y avoit du maigre, mais souvent des œufs frais ou en diverses façons, et le roi ne buvoit que du vin de Champagne, ainsi que la reine.

Le dîner fini, le roi et la reine prioient Dieu ensemble: s'il arrivoit quelque chose de pressé, Grimaldo venoit leur en rendre compte. Environ une heure après dîné, ils sortoient par un endroit public de l'appartement, mais court, et par un petit escalier: ils alloient monter en carrosse; et au retour, ils revenoient par le même chemin. Les seigneurs qui fréquentoient un peu familierement la Cour, se trouvoient tantôt les uns, tantôt les autres à ce passage. On les suivoit à leur carrosse: très-souvent je les voyois à ce passage, allant ou revenant: la reine disoit toujours quelque mot honnête à qui s'y trouvoit.

Quand la reine se confessoit, elle et le confesseur n'avoient pas le temps de se parler. Le cabinet où elle étoit avec lui, étoit contigu à la piece où étoit le roi qui, quand il trouvoit la confession trop longue, venoit ouvrir la porte, et l'appeloit. Grimaldo sorti, ils se mettoient ensemble en prieres ou quelquefois en lecture spirituelle jusqu'au souper, qui étoit encore servi comme le dîner.

Il y avoit, à l'un et à l'autre repas, beaucoup plus de plats à la françoise qu'à l'espa-

gnole, et même qu'à l'italienne. Après souper venoit la conversation ou la priere, tête à tête : on les conduisoit au coucher où tout se passoit comme au lever, excepté qu'à la toilette de la reine, le prince et la princesse des Asturies, ni les enfants, ni le cardinal Borgia n'y alloient pas. Enfin, LL. MM. CC. n'avoient jamais par-tout que la même garde-robe; et leurs deux chaises percées étoient à côté l'une de l'autre dans toutes leurs maisons.

On ne pouvoit jamais parler au roi sans la reine, et à la reine sans le roi, et tous deux avoient réciproquement une jalousie extrême, l'un à l'égard de l'autre : ce qui rendoit l'*Assafeta* si nécessaire, pour faire passer à la reine seule, ce qu'on vouloit, au moment de la chaussure. Elle ne s'y fioit guere, dans la frayeur de la découverte et des suites; mais au moins pouvoit-elle, dans ces moments, recevoir et lire les lettres, et en écrire elle-même, et on peut juger avec quelle précipitation, et avec quel soin de ne garder aucun papier.

Philippe V n'étoit pas né avec des lumieres supérieures, ni avec rien de ce qu'on appelle imagination : froid, silentieux, triste, sobre, touché d'aucun plaisir que de la chasse, craignant le monde, se craignant lui-même, se produisant peu, solitaire et enfermé par goût et habitude, et rarement touché d'autrui.

Il avoit d'ailleurs du bon sens; il étoit

adroit, et comprenoit assez bien les choses; il paroissoit opiniâtre quand il s'y mettoit, et souvent alors il l'étoit sans pouvoir être ramené; et néanmoins il étoit toujours facile à pouvoir être entraîné et gouverné.

Il sentoit peu dans ses campagnes; car il se laissoit mettre où on le plaçoit, même sous un feu vif, et sans en être ébranlé, examinant, si quelqu'un avoit peur, s'il étoit à couvert lui-même et dans l'éloignement du danger, sans penser que sa gloire pouvoit en souffrir.

Il aimoit à faire la guerre avec la même indifférence d'y aller ou non; et présent ou absent, il laissoit tout faire aux généraux, sans y mettre rien du sien. Il étoit extrêmement glorieux néanmoins, et ne pouvoit souffrir de résistance; et ce qui me fait juger qu'il aimoit les louanges, c'est que la reine le louoit sans cesse jusque sur sa figure, et jusqu'à me demander si je ne le trouvois pas fort beau, et plus que tout ce que je connoissois.

Sa piété n'étoit que coutume, et il avoit des scrupules, des frayeurs, de petites observances, sans connoître du tout la religion. Le pape étoit pour lui une divinité, quand il ne le choquoit pas; enfin, la douce écorce des jésuites pour lesquels il étoit passionné, couvroit toutes choses.

Quoique sa santé fût très bonne, il se tâtoit

toujours, craignant toujours pour elle : un médecin ambitieux fût devenu auprès de lui un riche et puissant personnage : heureusement le sien étoit homme de bien ; et celui qui depuis lui succéda, étant tout à la reine, fut tenu de court par elle.

Philippe V avoit moins de paresse à parler que de défiance de lui-même : c'est ce qui le rendoit si retenu et si difficile à entrer en conversation, qu'il laissoit tenir à la reine avec ce qui les suivoit au mail ou dans les audiences particulieres : il la laissoit aussi parler aux uns et aux autres, en passant, sans presque leur rien dire. D'ailleurs, c'étoit l'homme du monde qui remarquoit le mieux les défauts et les ridicules, et qui en faisoit un conte le mieux dit, ou le plus plaisant. Il savoit s'énoncer parfaitement ; mais il n'en vouloit presque jamais prendre la peine.

A la fin je l'avois un peu voulu apprivoiser ; et dans mes audiences, qui se tournoient presque toujours en conversation, je l'ai plusieurs fois ouï parler et raisonner bien ; mais quand il y avoit du monde, ordinairement il ne me disoit qu'un mot, qui étoit une question courte, et n'entroit jamais en conversation. Il étoit bon, facile à servir, familier avec l'intérieur, quelquefois même au dehors avec quelques seigneurs. L'amour de la France lui sortoit de par-tout. Il conservoit une grande reconnoissance et vénération pour le feu roi,

et une tendresse marquée pour feu Monseigneur, surtout pour le dauphin son frere, de la perte duquel il ne pouvoit se consoler.

Je ne lui ai rien remarqué sur aucune autre personne que sur le roi; car il ne s'est jamais informé de qui que ce soit de la Cour, que de la duchesse de Beauvilliers, et avec amitié.

On a peine du reste à comprendre les scrupules sur sa couronne, et à les concilier avec un espoir de retour, en cas de malheur, à la couronne de ses peres, à laquelle il avoit pourtant si solennellement renoncé et plus d'une fois: c'est qu'il ne pouvoit s'ôter de la tête la force des renonciations de la reine, en épousant le feu roi. Il ne pouvoit comprendre que Charles II eût été en droit de disposer par son testament, d'une monarchie dont il n'étoit qu'usufruitier : c'est ce que le pere d'Aubenton jésuite avoit sans cesse à combattre. Il se croyoit usurpateur; et dans cet esprit, il nourrissoit un désir de retour en France pour finir ses scrupules, en abandonnant l'Espagne. Tout cela fut mal arrangé dans sa tête; mais le fait est que cela étoit ainsi; et l'impossibilité seule s'est opposée à un abandon auquel il se croyoit obligé, et qui eut une part principale en l'abdication qu'il fit, et qu'il méditoit, même avant que j'allasse en Espagne : et quoiqu'il laissât la couronne à son fils, c'étoit bien une suite de la même usurpation; mais ne pouvant là-dessus ce qu'il

eût voulu, il faisoit ce qu'il pouvoit en l'abdiquant.

Ce fut encore ce qui lui fit tant de peine en la reprenant après la mort de son fils, malgré l'ennui qu'il avoit essuyé, et le dépit fréquent de n'être pas assez consulté, ni ses avis suivis par son fils et ses ministres. La reine de son côté n'avoit pas moins de désir de quitter l'Espagne qu'elle haïssoit, et de venir régner en Françe, si malheur y fût arrivé. Cela s'est vu dans elle et Alberoni.

La reine avoit été élevée fort durement dans un des greniers du palais de Parme, par sa mere qui ne lui avoit pas laissé voir le jour, et qui, depuis la conclusion de son prodigieux mariage, ne l'avoit laissée voir que le moins qu'elle avoit pu, et toujours sous ses yeux. Cette sévérité s'opposa à la réconciliation de son cœur avec sa mere, sœur de l'Impératrice, veuve de Léopold. Il ne resta entre la mere et la fille que des dehors de bienséance, souvent assaisonnés d'aigreur. Il n'en étoit pas de même entre la reine et le duc de Parme, frere et successeur de son pere, et second mari de sa mere, qui l'avoit traitée avec amitié et considération, et qui avoit tâché d'adoucir l'humeur farouche de sa mere.

Aussi la reine d'Espagne aima toujours tendrement le duc de Parme; et le crédit du prince auprès d'elle étoit sûr.

Cette princesse étoit née avec beaucoup d'esprit et avec toutes les grâces naturelles que l'esprit savoit gouverner. Le bon sens, la réflexion et la conduite savoient se servir de son esprit, et l'employer à propos, et tirer de ses grâces tout le parti possible; et qui l'a bien connue, a été surpris de voir comment le sens et l'esprit ont pu suppléer à la connoissance du monde et des affaires, dans le grenier de Parme, et dans le perpétuel tête à tête du roi, qui l'ont empêchée de s'instruire véritablement.

Aussi étoit-on étonné de sa perspicacité qui lui faisoit voir le vrai côté en gens et en choses : elle sentoit tous ses talents, mais sans fatuité; son courant étoit simple et uni avec une gaieté naturelle qui étinceloit à travers la gêne éternelle de sa vie. Arrivée en Espagne, et sûre d'en chasser la Des Ursins, et de la remplacer dans le gouvernement, elle s'en saisit, et s'en empara si bien ainsi que de l'esprit du roi qu'elle disposa de l'un et de l'autre. Dans les affaires rien ne pouvoit lui être caché. Le roi ne travailloit qu'en sa présence: tout ce qu'il voyoit seul, elle le lisoit, et en raisonnoit avec lui. Elle étoit présente à toutes les audiences particulieres qu'il donnoit, soit à ses sujets, soit aux ministres étrangers, en sorte que rien ne lui pouvoit échapper du côté des affaires, ni des grâces.

De celui du roi, ce tête à tête éternel que

jour et nuit elle avoit avec lui, lui donna tout lieu de le connoître. Elle voyoit le temps des insinuations, des préparations, leurs succès, les résistances, lorsqu'il s'en trouvoit, leurs causes et les façons de les exténuer, les momens de ployer pour revenir après, ceux de tenir ferme et d'emporter de force.

Ces maneges étoient tous nécessaires à la reine; et le tempérament du roi étoit la piece la plus forte. Elle y avoit recours quelquefois; alors ses refus nocturnes excitoient à la Cour une tempête. Le roi crioit, il menaçoit par-ci par-là, et passoit outre; la reine tenoit ferme, pleuroit, quelquefois se défendoit. Le matin alors, tout étoit en orage; et tout l'intérieur de la Cour agissoit envers l'un et l'autre, sans pénétrer ce qui l'avoit excité. La paix se consommoit la nuit suivante, et il étoit bien rare que ce ne fût à l'avantage de la reine, qui emportoit sur le roi ce qu'elle avoit voulu. Il arriva une querelle de cette sorte pendant que j'étois à Madrid : j'en fus avertis par Bourck et par Sartine, qui l'étoient de l'*Assafeta*, dans un détail que je n'ai pas oublié, mais que je ne rendrai pas. Ils voulurent me persuader de m'en mêler, disant que l'*Assafeta* les avoit chargés de m'en presser. Je me mis à rire, et les assurai que je me garderois bien de suivre ce conseil, et de laisser même apercevoir que j'eusse connoissance de ce qu'ils venoient de me raconter.

Ainsi, la vie de la reine étoit très-agitée; et quelque grand que fût son pouvoir, elle le devoit à tant d'art, de souplesses, de maneges, de patience, que ce n'est pas trop dire, que, quelqu'étendu qu'il fût, elle le payoit trop cherement.

Mais elle étoit si vive, si active, si décidée, si arrêtée, si véhémente dans ses volontés, et ses intérêts lui étoient si à cœur, que rien ne lui coûtoit pour arriver où elle tendoit. Son premier objet fut de se mettre à couvert par tous les moyens possibles du dénuement et de la tristesse de vie d'une reine d'Espagne veuve, et de ce qui pourroit lui arriver de la part du successeur du roi son mari, qui ne seroit pas son fils. Elle eut ainsi du roi plusieurs princes; et dès lors elle tourna ses pensées à en faire un souverain indépendant pendant la vie du roi, chez qui, après sa mort, elle pût se retirer, et commander. Il falloit donc se faire des créatures, leur donner des places et des fonctions pour l'aider; et ce fut par les vues adroites ou fausses qu'Alberoni lui sut présenter, qu'il se rendit maître de son esprit, et que ses successeurs Riperda et Paccino imiterent depuis avec le même succès pour eux-mêmes.

Dans l'entre-deux d'Alberoni et de Riperda que j'étois à Madrid, et que Grimaldo étoit le seul qui travailloit avec le roi, elle n'avoit point de secours, parce que Alberoni l'avoit prévenue contre Grimaldo dont elle se dé-

froit : mais le secret étoit pénétré; et Alberoni en furie de sa chute, ne le lui avoit pas gardé: mais elle se flattoit qu'un premier ministre chassé, et de la réputation que celui là s'étoit justement acquise par-tout, au dedans et au dehors, rien ne seroit cru à ses discours pleins de rage et de fiel; mais elle étoit étrangement embarrassée.

Abandonnée ainsi à sa seule conduite, elle s'attachoit plus fortement à la cabale italienne, et qui, par cela même, donnoit aux italiens plus de force, de vigueur et de crédit. Elle se piquoit d'avoir beaucoup d'égards pour le prince et la princesse des Asturies, et de marquer des soins et de l'amitié aux enfants de la feue reine; ce qui changea bien après mon retour ici. Enfin, ses desseins de souveraineté pour ses enfants qui, du temps d'Alberoni, étoient connus ou soupçonnés, ont été le point constant, sur lequel ont roulé depuis toutes les affaires avec l'Espagne, ou qui y ont eu rapport; et ce qui les gâta, c'est la contrainte des ministres étrangers et de ceux du roi d'Espagne. Les premiers ne pouvoient lui parler, ni les autres travailler avec le roi qu'en présence de la reine; et quoiqu'elle eût beaucoup profité, elle n'en sut jamais assez pour discerner ce qui véritablement pouvoit l'éloigner ou l'approcher de son but; et ses méprises traversoient les plans, les avis les plus raisonnables, et en soutenoient de tout contraires avec âcreté.

Rien aussi n'a été aussi préjudiciable à l'Espagne que ce but de souveraineté pour les enfants de la reine. Tout ce qui se proposoit, lui étoit si suspect, quand il n'entroit pas dans son sens, qu'elle le barroit; et on ne pouvoit la faire revenir que par des circuits et des longueurs qui gâtoient tout, et faisoient manquer les occasions. Si elle eût été seule, on auroit pu, à cause de son esprit, discuter avec jugement, et la combattre avec succès; mais cela étoit impossible, le roi étant présent, parce qu'elle avoit tant peur, qu'elle barroit tout jusqu'à des choses mêmes qui facilitoient son grand projet. Les ministres d'Espagne demeuroient tout court, dans la crainte de s'attirer une disgrâce; et les étrangers enrageoient, dans la certitude de l'inutilité de pousser plus avant.

A l'égard des grâces et des choses intérieures d'Espagne, elle n'étoit pas toujours maîtresse. Elle en emportoit pourtant le plus grand nombre. Pour l'exclusion, elle n'en manquoit guere; et à force d'exclusions, elle faisoit quelquefois tomber la grâce sur qui elle ne l'avoit pu d'abord.

Rien n'égaloit la finesse et le tour qu'elle savoit donner aux choses, et l'adresse avec laquelle elle savoit prendre le roi, et peu à peu l'affecter de ses goûts et de ses aversions. Rarement alloit-elle de front, mais par des préparations éloignées, des contours, des retours qu'elle poussoit ou retenoit à la boussole de l'air, des

réponses, de l'humeur du roi, qu'elle avoit eu tout le temps de connoître, sans s'y tromper. Ses louanges, flatteries, complaisances, étoient continuelles: jamais l'ennui ni la pesanteur ne se faisoient apercevoir dans ce qui lui paroissoit étranger à son grand projet.

Le roi avoit toujours raison, quoiqu'il pût dire ou vouloir; car elle alloit toujours au-devant de ce qui pouvoit lui plaire, et ne quittoit jamais le côté gauche du roi. Je l'ai vue plusieurs fois au mail emportée des instants par un récit ou par la conversation, marcher un peu plus lentement que le roi, et se trouver à quatre ou cinq pas en arriere: le roi se retournoit, elle regagnoit son côté en deux sauts, pour y continuer sa conversation ou le récit commencé, avec le peu de seigneurs qui la suivoient.

Tels étoient les rapports respectifs du roi Philippe V et de sa seconde épouse. Ce monarque étant presque toujours valétudinaire, la reine et Alberoni le tenoient dans la plus grande solitude. Le duc d'Escalone, qu'on appeloit toujours le marquis de Villena, majordome-major du roi, étoit l'homme le plus respecté du royaume par sa vertu, ses emplois, ses services. La médecine du roi est toute entiere sous la charge de son majordome-major. Elle lui doit rendre compte de tout. Il doit être présent à toutes les consultations, et le roi ne doit prendre aucun remede qu'il

ne sache, qu'il n'approuve, et qu'il ne soit présent.

Villena voulut faire sa charge. Alberoni voulut lui faire insinuer que le roi vouloit être en liberté, et qu'il feroit mieux sa cour de se tenir chez lui, ou d'avoir la discrétion et complaisance de ne point entrer où il étoit, et d'apprendre de ses nouvelles à la porte.

Ce fut là un langage de ministre que le marquis en charge ne voulut point entendre.

On avoit tendu au fond du grand cabinet des miroirs, un lit en face de la porte où on avoit mis le roi; et comme la piece est vaste et longue, il y a loin de cette porte qui donne dans l'extérieur, jusqu'au fond où étoit le lit. Alberoni fit encore avertir le marquis que ses soins importunoient, qui ne laissa pas d'entrer toujours : à la fin, de concert avec la reine, le cardinal résolut de lui fermer la porte; et le marquis s'y étant présenté un aprés-dîné, un des valets intérieurs l'entre-bailla, et lui dit, avec beaucoup d'embarras, qu'il lui étoit défendu de le laisser entrer. *Vous êtes un insolent*, lui dit le marquis : *cela ne peut être.* Il pousse la porte sur le valet, et entre. Il eut en face la reine assise au chevet du lit du roi, le cardinal debout près d'elle, et le peu d'admis qui n'y étoient pas même tous fort éloignés du lit.

Le

III.

Albéroni reçoit des coups de bâton.

Le marquis qui étoit, avec beaucoup de gloire, fort mal sur ses jambes, s'avance à petits pas, appuyé sur son petit bâton : la Reine et le cardinal le voient et se regardent. Le Roi étoit trop mal pour prendre garde à rien, et ses rideaux étoient fermés, excepté du côté où étoit la Reine. Voyant donc approcher le marquis, le cardinal fait signe, avec impatience, à un de ses valets de lui dire de sortir ; et tout de suite voyant que le marquis s'avançoit, il alla à lui, et lui remontra que le Roi vouloit être seul, et le prioit de s'en aller. *Cela n'est pas vrai*, dit le marquis *; je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes pas approché du lit, et le Roi ne vous a pas parlé.* Le cardinal insistant, et ne réussissant pas, le prit par le bras pour le faire retourner. Le marquis lui dit qu'il étoit bien insolent de l'empêcher de voir le Roi, et de faire sa charge. Le cardinal plus fort que jamais, le retourna vers la porte, lui disant de mots nouveaux, toutefois avec mesure, mais le marquis ne l'épargnant pas.

Lassé d'être tiraillé de la sorte, le marquis se débattit, lui dit qu'il n'étoit qu'un petit faquin à qui il faudroit apprendre le respect, qu'il lui devoit; et dans cette chaleur et cette poussée, le marquis qui étoit foible, tombe heureusement sur un fauteuil qui se trouva là ;

et enflammé de colere de sa chute, il leve son petit bâton, et le laisse tomber de toute la force d'un ennemi, sur les oreilles et sur les épaules du cardinal, l'appelant *petit coquin, petit faquin, petit impudent, qui ne méritoit que les étrivieres*. Le cardinal qu'il tenoit d'une main à son tour, se débarrassa comme il put, et s'éloigna. Le marquis continuant tout haut ses injures, le menaçant avec son bâton, la Reine et tous les assistants observerent tout cela de sang froid et sans mot dire.

Je l'ai su de tout le monde en Espagne, et de plus, j'en ai demandé l'histoire et le plus exact détail au marquis de Villena, qui avoit pris de l'amitié pour moi: il me l'a conté avec plaisir, ainsi que je l'écris.

Le cardinal furieux, mais saisi de la derniere surprise, ne se défendit pas, et ne songea qu'à se dépêtrer. Le marquis lui cria de loin, que sans le respect du Roi et de la Reine, il lui donneroit cent coups de pieds dans le ventre, et le mettroit dehors par les oreilles. Le Roi étoit si mal qu'il ne s'aperçut de rien. Un quart d'heure après que le marquis fut rentré chez lui, il reçut cependant un ordre de se rendre à une de ses terres à trente lieues de Madrid. Le reste du jour sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il y avoit de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprit l'aventure qui fit un furieux bruit. Le cardinal, cinq ou six mois après, lui envoya l'ordre de revenir sans qu'il n'eût fait la plus légere dé-

marche. L'incroyable est que l'aventure, l'exil, le retour, ont été ignorés du Roi d'Espagne jusqu'à la chute du cardinal. Le marquis n'a jamais voulu le voir, ni ouïr parler de lui, quoique le cardinal fût absolument le maître, et que son orgueil fût fort humilié de cette digne et juste hauteur, et d'autant plus piqué, qu'il n'oublia rien pour se bien remettre avec lui, mais sans autre succès que d'en recueillir des mépris qui accrurent beaucoup encore la considération publique dont il jouissoit.

IV.

Sa chute.

On a su, d'après tout ce que Torcy a rapporté du cardinal Albéroni, combien il fut scélérat et tyran. L'Europe entiere, victime de ses forfaits, détestoit le maître absolu de l'Espagne dont l'ambition, les vues obliques, quelquefois même les caprices et la folie étoient les guides, et dont l'intérêt continuellement varié, se cachoit sous des projets incertains, et dont la plupart étoient d'exécution impossible, accoutumé à tenir le Roi et la Reine enfermés et dans ses fers, sans communication avec personne, à ne respirer que par lui. Il faisoit trembler toute l'Espagne, et avoit, par ses violences, anéanti tout ce qu'il y avoit de plus grand.

Accoutumé à ne garder aucune mesure, méprisant son maître et sa maîtresse dont il avoit absorbé les volontés et le pouvoir, il

brava successivement toutes les puissances de l'Europe, et ne se proposa rien moins que de les tromper toutes, puis de les dominer, de les faire servir à tout ce qu'il imagina; et se voyant enfin à bout de toutes ses ruses, a exécuté seul et sans alliés, le plan qu'il s'étoit formé.

Le plan n'étoit rien moins que d'enlever à l'empereur tout ce que la paix d'Utrecht lui avoit laissé en Italie, de ce que la maison espagnole y avoit possédé, d'y dominer le pape, le Roi de Sicile auquel il vouloit ôter cette île, comme arrachée à l'Espagne par la même paix; dépouiller l'Empereur du secours de la France et de l'Angleterre, en soulevant la premiere contre le Régent, par les menées de Cellamare et du duc du Maine, et jetant le Roi Jacques en Angleterre par le secours du Nord, pour occuper le Roi George par une guerre civile; enfin de profiter pour soi de ces désordres, pour transporter surement en Italie que son cardinalat lui faisoit regarder comme un asile assuré contre tous les revers, l'argent immense qu'il avoit pillé et ramassé en Espagne, sous prétexte de faire passer les sommes nécessaires au Roi d'Espagne pour y soutenir la guerre; et ce projet ultérieur étoit peut-être le seul moteur de son vaste systême.

Toute sa folie ne put être comprise; et ce ne fut qu'avec le temps qu'on découvrit avec le plus grand étonnement, que son obstination dans son plan, et à rejeter toute proposition raisonnable, n'avoient d'autre fondement que

sa folie, ni d'autres ressources que les seules forces de l'Espagne contre celles de l'Empereur, de la France, de l'Angleterre et de la Hollande.

Pour comble d'extravagance, la découverte de la conspiration de Cellamare, et le bon ordre qui y fut mis aussitôt, ni les contretemps arrivés dans le Nord, qui ne laisserent plus d'espérance à Albéroni d'occuper ces deux couronnes chez elles assez puissamment, pour leur faire quitter prise au dehors, ne le purent retenir de pousser la guerre, et ses projets dont les prodigieux préparatifs avoient achevé d'épuiser l'Espagne, sans l'avoir pu mettre en état de tenir un moment contre toute l'Europe neutre ou alliée, pour soutenir l'Empereur en Italie, qui à la fin y gagna Naples et Sicile, et quelques restes de Lombardie qu'il n'y possédoit pas.

Albéroni abhorré en Espagne, en Angleterre, à Rome, et détesté de l'Empereur, comme son ennemi implacable, sembloit n'avoir pas la moindre inquiétude. Il étoit pourtant impossible que le Roi et la Reine d'Espagne ignorassent les malheurs de leurs troupes, de leur flotte en Sicile, le danger prochain de la révolution de Naples; l'impossibilité de réparer tant de pertes, et de contenir avec les seules forces d'Espagne qui n'en avoit plus aucune, toutes celles de l'Empereur, de la France et de l'Angleterre, même de la Hollande unies, et les cris du Pape et

de toute l'Italie ; le Régent et Du Bois qui n'avoient que trop de raisons de regarder depuis long-temps Albéroni comme leur ennemi personnel: et chacun d'eux étoit sans cesse sourdement occupé de sa chute. Ils crurent ce moment favorable, et surent en profiter.

Le *comment*, c'est le curieux qui n'est pas venu jusqu'à moi. Le duc d'Orléans a survécu Du Bois de trop peu pour que j'aye pu m'instruire de bien de choses; et celle-ci est une de celles que je n'ai point mise sur le tapis depuis que sa confiance me fut rouverte, entraîné par le courant et par d'autres choses, et comptant toujours d'avoir le temps d'y revenir.

Tout ce que j'ai su avec connoissance par le Régent dans le temps même, mais en deux mots, et depuis en Espagne, sans y avoir trouvé plus d'éclaircissements, c'est que ce que Albéroni avoit toujours redouté arriva. Il trembloit du moindre Parmésan qui arrivoit à Madrid, et n'omit rien par le moyen du duc de Parme, pour l'empêcher d'y venir. Il ne craignoit rien tant que la nourrice de la Reine, que par des ménagements et par des raisons, il tâchoit de contenir. Cette nourrice qui étoit une grosse paysanne de Parme, s'appeloit *Laura Piscatori*. La Reine qui l'aimoit, l'avoit faite son *assafeta* ou premiere femme de chambre, en Espagne bien autrement considérable qu'ici. Laura avoit amené son paysan de mari que personne ne voyoit ; mais Laura avoit de

l'esprit, de la ruse, du tour, et des vues à travers la grossiereté de ses manieres qu'elle avoit conservée ou par habitude ou par ruse pour se laisser moins soupçonner. Elle craignoit la faveur d'Alberoni auprès de la Reine: il la vouloit toute seule; et plus sensible aux coups de patte qu'elle recevoit de lui qu'à ses ménagements ordinaires, elle le regardoit comme un ennemi dangereux qui pouvoit la faire renvoyer à Parme.

Elle fut donc gagnée par l'argent du Régent, et par l'intrigue de Du Bois pour attaquer Albéroni auprès de la Reine, et par elle, auprès du Roi, comme un ministre qui avoit ruiné l'Espagne, qui étoit l'unique obstacle pour la paix, pour ses vues personnelles auxquelles il avoit sacrifié sans cesse L. M. C., et les avoit commises toutes seules contre toutes les puissances de l'Europe.

Laure réussit; Albéroni, au moment le moins attendu, reçut un billet du Roi, par lequel il lui ordonnoit à l'instant, sans voir, ni écrire à lui ni à la Reine, de partir dans deux fois vingt-quatre heures pour sortir d'Espagne; et cependant un officier des gardes du corps fut envoyé auprès de lui jusqu'à son départ.

Comment cet ordre accablant fut reçu, ce que fit, ce que devint le cardinal, je l'ignore: je sais seulement et qu'il obéit et qu'il prit son chemin par l'Arragon; et on eut si peu de précaution à l'égard de ses papiers et des

choses qu'il emportoit, et qui furent immenses en argent et pierreries, que ce ne fut qu'après les premieres journées que le Roi d'Espagne fut averti que le testament original de Chales II ne se trouvoit plus.

On jugea aussitôt qu'Albéroni avoit emporté ce titre précieux par lequel Charles II nommoit Roi d'Espagne la personne de Philippe V, pour s'en servir peut-être à gagner les bonnes grâces de l'Empereur en lui en faisant le sacrifice.

On avertit Albéroni; et ce ne fut pas sans les plus terribles menaces qu'il rendit enfin le testament et quelques autres papiers importants qu'on s'étoit aperçu en même-temps qui manquoient, en jetant les plus hauts cris. La terreur qu'il avoit imprimée, l'étoit si profondément, que jusqu'à ce moment personne n'osa parler, ni montrer sa joie quoiqu'on le vît partir. Mais cet événement rassurant contre son retour, ce fut un débordement sans exemple d'alégresse universelle d'une précaution et de rapports contre lui au Roi et à la Reine, tant des choses les plus connues qu'eux seuls ignoroient, que d'une infinité de forfaits particuliers qui ne sont plus bons qu'à passer sous silence.

Fin du Tome I des Mémoires de la Régence de Philippe d'Orléans.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le TOME *I. des*

MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE

DE PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

Extraites du porte-feuille du DUC DE SAINT-SIMON, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés de ce temps-là.

NOTE PREMIÈRE.

Sur le mariage secret de Madame la Duchesse de Berry avec Riom, dont le Duc de Saint-Simon ne parle pas; ce qui affoiblit le scandale des moeurs de cette Princesse, et sur la raison qui détermina Madame de Berry à épouser Riom.

Pour servir d'explication au Livre I, §. I, des
MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE.

Le tableau des moeurs de la Duchesse de Berry, que nous a laissé le Duc de Saint-Simon, doit être un grand exemple pour les Princes du sang qui se dévoilent ainsi dans l'intérieur de leur palais, à tous ceux qui les environnent. Il est vrai, sans doute, que Madame de Berry mena trop longtemps une vie dissolue; mais à la fin elle épousa ce Riom.

C'étoit l'usage dans ce temps-là, que les vieux Princes épousassent leurs maîtresses;

Madame de Maintenon, par son mariage secret, et le grand Dauphin, époux de Mademoiselle Choin, avoient donné le ton de finir la vie par un mariage; il n'y avoit donc rien d'étrange, que Madame de Berry épousât son amant: Dans les Mémoires manuscrits du Comte de Maurepas et dans ceux du temps du feu Maréchal de Richelieu, qui commencent à sa présentation à la Cour de Louis XIV, et finissent en 1788, époque de sa mort, on trouve quelques preuves assurées de ce mariage secret, et Madame, mère du Régent, a grand soin d'en parler dans ses lettres, en ces termes:

„ Jamais père et mère n'ont consenti à „ ce mariage, et quant à moi, je n'y aurois sûrement jamais consenti, même après „ eux. On avoit fait à croire à Madame de „ Berry que Riom étoit prince de la maison „ d'Arragon, et que les rois d'Espagne avoient „ usurpé le royaume, et qu'en l'épousant il „ pouvoit faire valoir ses droits et recouvrer „ le trône, que l'on pouvoit stipuler cela „ dans les traités. „ *Lettres originales*, *Tome second*, *page* 151.

NOTE SECONDE.

Sur les orgies nocturnes du Duc d'Orléans.

Livre II, paragraphes II et III, pages 66 *et suiv.*

On doit regarder ces plaisirs scandaleux, comme l'effet du passage subit d'un temps de gêne, que la dévotion du feu Roi rendoit si difficile aux voluptueux, à un temps de liberté absolue. Le Régent donnoit lui-même l'exemple du libertinage et des excès dans tous les genres de plaisirs.

On trouve une description bien détaillée de tous ces plaisirs nocturnes, sans les détails scandaleux, dans les *Mémoires du temps du Maréchal Duc de Richelieu*, à Paris, chez Bélin rue Saint-Jacques, et à Strasbourg chez Treuttel, 3 vol. in-8°. avec portraits et plans.

Ce courtisan avoit recueilli, depuis le commencement de ce XVIIIe siècle, tous les mémoires possibles, toutes les anecdotes, toutes les historiettes piquantes de son temps; il en avoit formé une centaine de boîtes, de

cartons, ou de volumes in-folio. Il ouvrit, quatre ans avant sa mort, ce dépôt précieux de l'histoire de notre siècle à M. l'abbé Soulavie, qui y a puisé l'ouvrage intitulé, Mémoires du temps du Maréchal Duc de Richelieu : Voici comment il parle de ces orgies du Régent et de ses roués, dont il fait le portrait.

Le Maréchal de Richelieu, alors Duc de Fronsac, avoit été lié très-étroitement avec le Duc d'Orléans pendant ses disgraces sous le feu roi Louis XIV. Il aimoit ses deux filles, Madame de Berry et Mademoiselle de Valois, et en étoit aimé. Il fut souvent du nombre des roués admis aux festins et aux plaisirs nocturnes; on y trouvera des particularités plus étendues que dans la description du Duc de Saint-Simon.

„ Dubois, „ disent les Mémoires de Richelieu, Tome II, page 69, „ avoit inspiré au „ Duc d'Orléans une si mauvaise opinion „ du genre humain entier, qu'il confondoit „ l'honnête homme avec le fripon, disant „ que tous étoient égaux, ajoutant même, que „ ceux qu'il avoit honorés de son amitié in„ time, ne valoient rien; mais qu'ils étoient „ gens d'esprit, d'un caractere joyeux et di„ vertissant. Il avoit donné lui-même à ses

„ commensaux ou favoris, le nom de *roués*, „ épithéte équivoque, que les roués expli- „ quoient, en disant qu'ils se seroient fait „ rouer pour lui; mais qu'il expliquoit lui- „ même, en ajoutant qu'ils étoient des gens „ bons à être roués, non comme des scélé- „ rats ordinaires, mais comme les courtisans „ d'un prince qui applaudissoit à toutes les „ sortes d'actions que la volupté leur com- „ mandoit.

„ Les principaux roués étoient le comte „ de Nocé 1), fils de son gouverneur. Il avoit „ été élevé avec lui, et le Duc d'Orléans „ l'appelloit quelquefois son beau-frère, parce „ qu'il étoit aimé de madame de Parabère 2) „ sa maîtresse. Les autres roués étoient le „ marquis de la Fare, capitaine de ses gar- „ des, appellé *le bon enfant;* le chevalier de „ Simiane, qui faisoit bien des vers, mais „ qui étoit encore meilleur buveur; Fargy, „ jeune homme le plus beau et le mieux „ fait de son temps, plein de saillies, et „ aussi galant homme qu'il étoit permis de „ l'être dans une cour aussi dépravée, et „ qui l'étoit depuis si long-temps, que je ne „ dois pas laisser perdre le bon mot du com- „ missaire Renaut. Monsieur, frère du Roi, „ et père du Régent, Prince fort populaire,

1) Noée. 2) D'Esparbese. *Variantes.*

„ comme son fils, étant à Paris, le commis-
„ saire du quartier vint assister à son dîner,
„ et lui faire sa cour ; Monsieur l'ayant
„ apperçu, lui dit : *M. le commissaire, com-*
„ *bien de maisons prostituées y a-t-il dans*
„ *notre quartier ?* Le commissaire, sans s'é-
„ tonner, lui répondit à l'instant : *Monsieur,*
„ *le quartier est grand ; c'est pourquoi il y en*
„ *a beaucoup, et au moins trente-deux, à ne*
„ *compter le palais-royal que pour une.* Cette
„ réponse fit éclater de rire Monsieur, qui
„ aimoit les réparties hardies.

„ Le duc de Brancas avoit aussi le titre de
„ roué du Régent, quoiqu'il n'eût pas la
„ réputation d'être galant envers les fem-
„ mes ; le marquis de Broglio en étoit aussi,
„ et des plus divertissans, par l'esprit et par
„ la débauche dans tous les genres ; le mar-
„ quis de Canillac et le duc de Saint-Simon,
„ quoiqu'amis intimes du Régent, n'étoient
„ pas tout-à-fait au rang des roués, qui étoit
„ le titre ordinaire des convives et des com-
„ plaisans de ses débauches ; mais ils jouis-
„ soient de sa faveur intime ; ils étoient ses
„ confidens, surtout Canillac, que le Régent
„ appelloit son *mentor*, parce qu'il ne buvoit
„ pas beaucoup, et qu'il empêchoit les excès
„ dans tous les genres ; ce qui lui avoit fait
„ donner ce titre, avec brevet de lieutenant

„ de police nocturne, qu'il exerçoit quelquefois avec autorité, mais toujours en respectant la conduite du Régent, auquel il ne faisoit connoître que par un silence profond, qu'il ne l'applaudissoit pas, tandis que les véritables roués étoient au contraire, en toutes choses, ses bas complaisans.

„ La vie ordinaire du Régent étoit de donner une partie du jour aux affaires; mais le soir, il se retiroit avec ses maîtresses et ses roués, pour souper, jouer, boire &c. avec eux, pour assaisonner le repas des nouvelles les plus joyeuses et les plus divertissantes de la ville, et tous se rendoient vers les neuf heures au Palais royal, avec madame de Mouchi, madame de Sabran, la duchesse de Gesvres, et souvent madame de Berry, fille du Régent, qui, jeune encore, étoit initiée dans tous les secrets nocturnes.

„ A cette étrange société se joignoit quelquefois un détachement de filles d'opéra, pour égayer la compagnie : on y voyoit des comédiens et d'autres personnages, qui, sans être distingués par la naissance, pouvoient y briller par un esprit léger, par des réparties heureuses, ou par leurs talens

„ connus dans la débauche : là on jugeoit la
„ vertu et la justice même ; on frappoit de
„ ridicule tout ce qui tenoit aux maximes
„ de la vieille cour, qu'on n'appelloit plus
„ que l'*antiquaille;* delà enfin étoient exclus,
„ tous laquais et cuisiniers pour servir la
„ compagnie : chacun y avoit son office ; et
„ quand l'heure accoutumée étoit arrivée, les
„ portes se fermoient, et tout Paris eût-il
„ été en combustion, il n'y avoit plus de
„ Régent ; tout étoit inaccessible. Il n'y avoit
„ alors dans la compagnie ni princes, ni co-
„ médiens, ni maîtresses, ni ton, ni céré-
„ monial ; les rangs confondus y étoient dans
„ une égalité parfaite : celui qui pouvoit
„ dire les choses les plus piquantes, étoit
„ celui qui y dominoit ; quelquefois même,
„ oserai-je le dire, on éteignoit les bougies,
„ et le duc d'Orléans, qui, de son naturel
„ étoit fort curieux des anecdotes scandaleu-
„ ses, ayant placé une fois des flambeaux
„ allumés dans une grande armoire disposée
„ favorablement, en ouvrit les deux battans
„ à la fois, et dévoila dans l'instant de grands
„ secrets à la compagnie.

„ Dans ces orgies, le Régent apprenoit
„ toutes les nouvelles du jour ; il y formoit
„ disoit-il son jugement, sur la valeur des
„ personnages de distinction ; et comme il

„ étoit permis de tout dire, il y étudioit l'o-„ pinion publique ; mais il y gardoit son „ secret, ne laissant point connoître à la „ compagnie quel profit il pouvoit retirer „ de cette licence; il s'y jouoit lui-même des „ railleries souvent dirigées contre lui et „ contre ses maîtresses, qui s'y trouvoient „ toutes ensemble, et toujours en grand „ nombre, quand la régnante n'avoit point „ l'art ou les moyens d'expulser les autres. „ Tous ces débauchés quittoient la partie le „ le demain matin, et plusieurs, qui étoient „ pris encore du meilleur vin de Champagne, „ alloient se reposer chez eux des fatigues de „ la veille, et reprendre des forces pour re-„ commencer le lendemain.

„ Personne n'étoit aussi aimable que le „ Régent dans ces compagnies nocturnes; il „ avoit beaucoup de douceur, de politesse, „ et d'humanité; il ne vouloit jamais offen-„ ser personne, surtout en face, affectant „ toujours avec beaucoup d'esprit, les maniè-„ res les plus douces. Souvent, par des pro-„ pos, on lui déplaisoit beaucoup, alors il „ se contentoit de dire, quand on revenoit „ trop souvent à la charge sur la même per-„ sonne, qu'on lui feroit plaisir d'attaquer „ un autre courtisan. C'est ainsi qu'il en usa „ avec ceux de ses favoris qui lui disoient

„ du mal de Law, ou d'autres gens indignes „ de ses faveurs. Amoureux de toutes les „ jolies femmes qu'il voyoit, il n'étoit jaloux „ d'aucune, aimant plus les jouissances que „ les délicatesses de l'amour. Libre dans ses „ discours, il savoit dissimuler; et quoiqu'il „ connût parfaitement le monde, il en usoit „ avec lui comme s'il ne le connoissoit pas.

„ Il se fit peu à peu une telle habitude de „ ces assemblées nocturnes, qu'elles furent „ nécessaires à son bonheur; et quand il „ n'avôit point passé la nuit de cette ma- „ nière, il l'avoit employée à courir avec ses „ compagnons de débauche. „

Les Mémoires de Richelieu font le portrait suivant de ces débauchés.

„ Parmi ceux qui avoient l'avantage de „ plaire au Régent, outre les roués, qu'il „ n'écoutoit que pour ses plaisirs, et les gens „ en place, qu'il appelloit pour travailler, „ on comptoit alors le duc de Noailles & le „ duc de Saint-Simon. Ce dernier courtisan, „ d'une vertu mâle et austère, avoit été at- „ taché au Dauphin, duc de Bourgogne, „ parce que la conduite de ce Prince étoit „ une critique perpétuelle des principes de „ Louis XIV, que ce Seigneur n'aimoit pas. „ Il étoit resté uni d'affection au duc d'Or-

„ léans pendant toutes ses disgraces; il l'avoit „ servi de ses conseils, avant la mort même „ des Princes héréditaires, avec autant de „ chaleur et de zèle, que s'il eût prévu que „ ce Prince eût dû être revêtu de la souve- „ raine puissance. Il étoit l'ennemi déclaré „ de la Maintenon et des Princes légitimés; „ quoique dévot, et un peu janséniste, le „ Régent, qui ne se soucioit pas de religion „ et de sectes, l'aimoit, l'estimoit, et le con- „ sultoit. Ce seigneur s'étoit mis dans la tête „ de relever les prérogatives des pairs, et „ d'établir que non seulement le Parlement „ salueroit les ducs; mais il prétendit encore „ dans la suite, que les ducs devoient faire „ un corps de noblesse à part, avec une „ grande supériorité sur le reste de la no- „ blesse, et croyoit parvenir facilement à „ ce projet, par la faveur qu'il possédoit „ auprès du Régent. Il réussit en effet à en- „ gager ce Prince à recevoir une requête que „ quelques ducs signèrent avec lui; ce qui „ offensa la noblesse, de manière qu'il l'au- „ roit aliénée du Régent, s'il ne s'étoit pas „ désisté d'appuyer cette prétention odieuse „ au plus grand nombre des seigneurs, qui „ s'estimoient d'une naissance plus ancienne „ et plus illustre que plusieurs des pairs, qui, „ par leur faveur auprès des rois, avoient

„ obtenu cette dignité. Le Parlement et la „ noblesse citoient à cet égard le duc de „ Saint-Simon lui-même, dont le grand-père „ avoit obtenu cette dignité de la faveur de „ Louis XIII, qui, tourmenté des hémorroï- „ des, en avoit reçu des services qu'un sujet „ ne doit pas à son roi, ce qui avoit engagé „ le monarque à l'en récompenser, en le „ créant duc et pair de France. Nous ver- „ rons en détail les affaires désagréables dans „ lesquelles le duc de Saint-Simon entraîna „ le Régent.

„ Le duc de Noailles étoit le second per- „ sonnage qui jouissoit de la confiance du „ Régent. Ayant épousé la nièce de madame „ de Maintenon, il avoit beaucoup de crédit „ à la cour du feu Roi ; et par ce moyen, il „ avoit rendu beaucoup de services au duc „ d'Orléans, dans les disgraces dont nous „ avons parlé, tant en lui donnant des avis „ importans, qu'en appaisant le Roi par le „ moyen de madame de Maintenon, et en „ le déterminant à prendre des partis plus „ doux. Noailles s'étoit montré alors insinuant „ et médiateur; il avoit connu l'art difficile „ de faire sa cour aux chefs des deux factions, „ non par indifférence, non par esprit de „ neutralité, mais par ambition.

„ Il étoit alors âgé de trente-huit ans;

» il avoit su captiver l'amitié de la duchesse » d'Orléans, et la reconnoissance de son » époux, qu'il avoit aidé beaucoup à obtenir » la régence par ses intrigues avec la cour et » avec le parlement, étant l'intime ami du » procureur général, qu'il avoit mis dans ses » intérêts, de même que l'avocat général. » Noailles étoit encore homme de guerre; il » avoit contribué surtout, au rétablissement » du roi d'Espagne, qui, repoussé par ses » ennemis jusques en France, se laissa con- » duire néanmoins par le duc à Madrid, avant » que le courrier que le feu Roi lui envoyoit » pour revenir à Paris, fût arrivé. Pour ce » service important, le Roi Philippe l'avoit » fait grand d'Espagne; il avoit commandé » ensuite comme général en Catalogne, étant » déjà gouverneur du Roussillon, et il rem- » porta plusieurs avantages dans cette pro- » vince; il prit plusieurs places, et entr'au- » tres Gironne, la plus forte et la plus impor- » tante de toutes. Il étoit homme d'esprit, » il aimoit les savans; il savoit lui-même » beaucoup de choses; il s'appliquoit à tout » apprendre; il croyoit savoir dans les arts et » les sciences plus que les autres, et mieux » que ceux qui en exerçoient les professions. » Il avoit une si grande vivacité d'esprit, » que ceux qui ne l'aimoient pas, la fai-

„ soient passer pour inconstance, et même „ pour folie. Dans le fond, il raisonnoit bien, „ ayant de bons principes; et quand on pou- „ voit le tenir sur quelques connoissances, „ on étoit charmé de l'entendre. Il avoit le „ don de la parole et l'expression facile; il „ étoit homme droit, aimant l'État, étudiant „ le bien des concitoyens et de son maître, „ et ambitionnant de l'exécuter.

„ Noailles étoit véritablement le premier „ ministre et le principal confident du Ré- „ gent; il disposoit alors des affaires les plus „ importantes. Il avoit mis en exercice les „ conseils; il en avoit choisi la plupart des „ conseillers; on louoit ceux qu'il avoit éta- „ blis, quoique la plupart fussent ses parens; „ car on ne pouvoit blâmer, que le cardinal „ de Noailles son oncle présidât le conseil „ de conscience, ni que le maréchal d'Estrés, „ son beau-frère, et élevé sur mer, présidât „ le conseil de marine; et quoique la finance „ ne fût pas son métier personnel, et qu'il „ s'en fût fait président, il avoit mis à ses „ côtés dans le conseil, les personnes qu'il „ avoit estimées les plus capables et les plus „ intègres.

„ Le premier, sur lequel il comptoit le „ plus, et qu'il avoit choisi comme son con- „ ducteur, étoit Rouiller-du-Coudray, qui

avoit

„ avoit été directeur général des finances
„ sous Chamillart qui l'avoit tiré de la ma-
„ gistrature, pour l'attacher à l'administra-
„ tion. Destitué de sa place par Desmarest,
„ il étoit resté au conseil, et passa tout ce
„ temps-là à se divertir, à poursuivre ou à
„ jouer des tours aux traitans, et à tous les
„ financiers suspects de quelque rapine; car
„ il étoit le plus habile de son temps dans
„ l'art de persiffler. Il eut un jour le courage
„ d'aller visiter les principaux dans leurs
„ campagnes, où ils insultoient, par un faste
„ insolent, aux calamités de la France, dont
„ ils étoient en partie les auteurs, et se plut
„ chez chacun d'eux, à tourner en ridicule
„ leurs meubles les plus somptueux et leurs
„ plus beaux bâtimens. Admis de nouveau
„ dans l'administration, il y fit briller ses
„ talens et son courage contre les traitans. Il
„ étoit lui-même d'une incorruptibilité à
„ toute épreuve, et on ne lui reprochoit, que
„ beaucoup de dureté et d'inflexibilité. Il
„ avoit le titre de directeur général des finan-
„ ces, et faisoit les fonctions de contrôleur
„ général.

„ Après lui, venoit Desforts, qui avoit été
„ intendant des finances sous quatre contrô-
„ leurs généraux: on l'accusoit aussi d'être
„ fort dur. Fagon, créature de Roullier, étoit

„ d'un esprit aussi souple que l'autre étoit
„ inflexible dans les affaires et dans le con-
„ seil. Il avoit été intendant des finances
„ sous Desmarest, et ne manquoit pas d'ha-
„ bileté. La Houssaye, d'Ormesson, Gilbert
„ de Voisin, Gaumont et Dodun, la plupart
„ gens habiles et de travail, étoient occupés
„ chacun dans leur département, et d'une
„ manière distinguée. A ce nombre, on
„ ajouta dans la suite, le marquis d'Effiat; et
„ le Régent ayant oublié ses principes, le
„ duc de la Force s'y fit installer par la faveur
„ du duc de Saint-Simon : mais le duc de
„ Noailles avoit, non seulement le coeur et
„ le secret du Régent, ce qui le rendoit en
„ quelque sorte premier ministre, mais il
„ étoit encore pour ainsi dire, l'arbitre des
„ grandes et des petites résolutions. Malheu-
„ reusement, il se brouilla bientôt avec deux
„ des principaux favoris du Régent.

„ Le premier, étoit le duc de Saint-Simon,
„ courtisan ambitieux, qui se sentit piqué de
„ ce qu'il ne l'avoit point employé, mais
„ plutôt contrarié dans les prétentions qu'il
„ avoit comme duc, tant à l'égard du parle-
„ ment, que sur le reste de la noblesse. Leur
„ animosité alla jusqu'au point, que Saint-
„ Simon ne feignoit pas de dire, que puisque
„ Noailles avoit manqué à ce qu'il devoit à

„ l'amitié qui étoit entre eux, il déclaroit
„ qu'il lui feroit tout le mal qu'il pourroit.
„ Le second, ennemi encore plus dangereux,
„ qui se déclara contre le duc de Noailles,
„ fut Nocé, le principal des *roués* du Ré-
„ gent. Noailles s'étoit moqué de lui dans un
„ repas, et la raillerie trop piquante ayant
„ été rapportée à Nocé, il déclara très-ex-
„ pressément au duc de Noailles et au Régent
„ même, qu'il seroit toujours son ennemi.
„ Nocé, fier de l'amitié du duc d'Orléans et
„ de celle de Parabère, qui étoit sa maî-
„ tresse et celle du duc, étoit toujours des
„ soupers secrets avec cette dame, qui le
„ soutenoit de tous ses moyens. Le vin, et
„ la liberté qu'il donne, lui permettoit de
„ tout dire; et dans toutes les occasions, il
„ s'efforçoit de faire passer le duc de Noailles
„ pour fou; ce qu'il pouvoit faire d'autant plus
„ facilement, qu'à la faveur du naturel trop
„ facile du Régent, le favori pouvoit parler
„ mal d'un autre favori, et le tourner en ri-
„ dicule, sans que le Régent y trouvât jamais
„ à redire, pourvu que le ridicule fût présen-
„ té avec esprit et gentillesse. Nocé, habile
„ dans cet art, étoit d'ailleurs appuyé par les
„ autres roués, qui, comme tous les autres
„ courtisans, haïssent ordinairement le prin-
„ cipal ministre. „

Ainsi parlent les Mémoires de Richelieu, des orgies du Régent et des roués, compagnons des plaisirs de ce prince. Les Mémoires de Saint-Simon finissant à-peu-près au temps auquel commencent ceux du duc de Richelieu, qui a poussé sa carrière jusqu'en 1788. La réunion de ces deux ouvrages dans les bibliothéques, formera un corps d'histoire centenaire, établie sur des pièces originales et les témoignages des contemporains.

NOTE TROISIÈME.

Sur le commencement de la Régence.

Pour servir d'addition et de supplément aux Livres premier et second de l'Histoire de la Régence.

Le duc de Saint-Simon n'aimoit point le duc de Noailles qui gouvernoit l'État, jusqu'à l'époque où la France et l'Espagne étant prêts à se brouiller, d'Argenson et Dubois hâterent cette révolution qu'ils avoient déjà préparée.

La plus belle époque de la Régence est ainsi passée sous silence, et le duc de Saint-Simon ne parle que de la vie secrette du Régent.

On peut voir dans le Dictionnaire historique de notre auteur, Tome III, comme il parle de Noailles.

Nous avons trouvé dans les porte-feuilles du duc de Saint-Simon une harangue manuscrite présentée au duc d'Orléans par les dames de la Halle dans ce temps-là. Elle est datée de 1715, peu de temps après la mort de Louis XIV.

Quelque populaire que soit cette pièce, quelque mal tournés qu'en soient les vers, c'est le langage du peuple dans le commencement de la régence. Son affection ou sa haine pour certains personnages y sont vivement exprimées, et nous avons résolu de la donner avec quelques notes.

Ce peuple a été méprisé en France, parce qu'il a toujours exprimé la vérité dans des formes peu convenables à des courtisans; n'importe, la vérité est toujours respectable aux yeux des historiens, et nous devons pour ces raisons la faire sortir des porte-feuilles du duc de Saint-Simon.

Elle prouve que le peuple, si odieux aux chefs de parti, à la cour et aux ministres antipatriotes, connoissoit les vues du gouvernement de Louis XIV.

Les jésuites étoient odieux au peuple, le cardinal de Noailles persécuté lui étoit cher; le ministre des finances étoit détesté; on demandoit la punition des Traitans, *l'ouverture de la Bastille*, et d'Aguesseau pour ministre. *)

HARANGUE

Présentée à M. le duc d'Orléans, par les dames harangères de Paris, en 1715.

Les harangères de Paris,
Plus maîtresses que leurs maris,
Viennent faire la révérence
Au nouveau Régent de la France,
Philippe-grand, duc d'Orléans,
Que Dieu nous conserve long-temps.

Nous ne pouvons assez vous dire
La joie que nous avons, beau Sire,
D'apprendre que le Parlement
Aye cassé le testament,

*) Le temps où le peuple devoit lui-même abolir cette Bastille et demander le ministre qu'il aime avec plus d'efficacité, n'étoit pas encore arrivé en France: mais l'esprit humain s'éclairant peu à peu, préparoit de loin le spectacle d'un peuple qui exécute enfin, après avoir trop longtemps gémi, soupiré, sollicité, demandé. (*Note écrite après la révolution de juillet* 1789.)

Qui vous ôtoit une régence
Que le mérite et la naissance
Vous donnent, et que d'un avis
Nous demandions au bon Saint Louis.

Il nous exauce donc, Dieu grace,
Et vous allez tenir la place
Pendant long-temps de notre Roi,
Et vous nous donnerez la loi:
Quand nous pensons à vos largesses
Et considérons vos promesses,
Il semble que vous ramenez
Les siècles d'or tant renommés.

Vous avez commencé, grand Prince,
Par voir l'homme de la Province
Vaut mieux dire de l'Univers
Qui mérite les plus beaux vers.
Vous avez vu le *Saint Noailles*, *)
Vous rafraîchissez nos entrailles,
Recevant bénédiction
D'un prélat dont l'attention
A gouverner son Diocèse
Nous a tous ravis d'aise.
Si vous prenez notre conseil
Cet archevêque sans pareil
Donnera tous les bénéfices,
Et vous aurez des écrevisses,

*) Le cardinal de Noailles, vertueux, vrai, pacifique, ferme dans les principes de sa conscience, et charitable, avoit toutes les vertus d'un véritable prélat; les persécutions de la cour, du père Tellier, confesseur, l'avoient rendu cher au peuple parisien, on ne l'appelloit que le Saint-Noailles; on étoit ravi de le voir lié d'amitié avec le Régent.

N 4

Truites vives, saumon frais
Si vous renvoyez Desmarest, *)

Avec sa bande satanique,
Des partisans dont la boutique,
Gagne plus en un seul moment
Que nous toutes pendant cent ans;
Que vous trouverez de ressourses
Dans leurs abominables bourses,
Pour payer la caisse d'emprunts
De votre cher oncle défunt,
Et maint-autre très-grosse dette
Pour laquelle chacun s'inquiette. **)

Nous espérons que Dieu aidant,
Par vos bons soins vous ferez tant
Que bientôt nous serons tous quittes
Des impôts et des Jésuites ***)
Excepté père Du Trevoux ****)

*) Desmarest étoit odieux au peuple, parce qu'il étoit chargé de la finance à la mort de Louis XIV; on croyoit que les malheurs de l'État étoient augmentés par l'instrument exécutoire de la volonté royale: Desmarest cependant fut un des plus intégres. Ici les dames de la Halle offrent leurs services de poissons facéticusement, sous la condition qu'on fera droit à leurs doléances.

**) Le voeu public se manifestoit déjà contre les Traitans, que le Régent alloit soumettre à la chambre de justice, pour connoître de leurs malversations sous le feu Roi.

***) Les jésuites étoient tous odieux au peuple, à cause des troubles qu'ils suscitèrent en France, à la fin du règne du Roi, pour que leur bulle *unigenitus* fût triomphante de la faction des jansénistes.

****) Sous Louis XIV il falloit absolument avoir un confesseur jésuite, sous peine de disgrace; car le Roi maltraitoit ceux de

Qu'aimerons pour l'amour de vous,
Et pour tous les conseils utiles
Qu'il donne à vos illustres filles,
Quoi qu'on dise quelques fois
Il hausse le ton de sa voix,
Ne voulant qu'aucune princesse
Lise le canon de la messe,
Mais passons cet article-là,
Et croyons que malgré cela
Il est homme à bonne doctrine,
Et n'est pas de ceux de la Chine,
Et bien moins de ceux de Paris
Qui sont tombés dans le mépris.

Mais laissons là tous ces bons Pères,
Qu'ils raccommodent leurs mystères,
Qui sont un peu trop éventés.
S'ils ont recours à vos bontés
Et qu'ils proscrivent leur doctrine
Alors, faites-leur bonne mine
Comme on fait à Saint Nicolas,
Nagez, ne vous y fiez pas,
Bientôt vous ferez faire gile

la maison royale qui se confessoient à d'autres : delà la réputation que les Pères se firent d'être habiles confesseurs : à la mort du Roi, la confession fut libre; et les princesses changèrent presque toutes : le duc d'Orléans Régent ne changea pas, parce que pour changer il falloit apprêter, pour le cérémonial, le confesseur nouveau et s'en servir, et le Régent ne se confessoit jamais : le Père du Trévoux, jésuite, son confesseur en titre, fut donc conservé : et le Régent ayant relevé le parti janséniste, conserva ce jésuite pour avoir encore des rapports avec la société jésuitique, redoutable quoique disgraciée. Le Père du Trévoux étoit habile courtisan.

A ceux qui sont dans la Bastille
Pour n'avoir d'autre iniquité
Que d'avoir dit la vérité. *)

Tous les notaires de village
Appréhendent votre langage,
Ainsi que tous les chicanneurs
Abusés par leurs procureurs. **)

Tous les approbateurs de livre
A qui Voisin donnoit à vivre,
Gabelistes agioteurs,
Avec tous les méchans auteurs
Comme les traîneurs de rapière
Qui mettent les gens dans la bièrre
Par vous seront bientôt bannis
Ou plus sévèrement punis.

Nous vous demandons une grâce,
De faire chasser de la place
A force de gros nerfs de boeuf
Tous les chansonneurs du Pont-neuf,
Dont les chansons impertinentes
Gâtent l'esprit de nos servantes,
Dont le naturel est enclin
D'aller chez dame Pantaclin.

Mais si vous purgez les guinguettes
De toutes salles amourettes

*) Le Régent ouvrit en effet la Bastille peu de jours après, elle étoit pleine de bons citoyens, de théologiens, de jansénistes; DE TOUS CES COUPABLES-LÀ. *Usque quò Domine?* (Note écrite en mars 1789.)

**) Le peuple se plaint ici du fléau des gens de justice.

Cette dame de grand pouvoir
Sera seule en son manoir,
Et la grande Salpêtrière
Ne sera plus qu'un cimetière,
Et le compère d'Argenson,
S'occupera dans sa maison,
Non plus à poursuivre le vice,
Mais à nous rendre la justice,
Et par là Paris sera net
De coëffe blanche et vert bonnet. *)

Mais pour le bonheur de la France
Il faudra donner la finance
Au religieux d'Aguesseau,
Auquel referrons un bâteau
De la plus charmante marée,
Si mieux vous ne voulez qu'Astrée,
Pour récompenser ses travaux
Lui confie bientôt les sceaux. **)

Alors madame la justice
Confisqueroit le pain d'épice,
Et l'on verroit fleurir l'État
Sous cet illustre Magistrat.
Prions Votre Altesse Royalle
De passer un jour par la halle,
Et vous aurez assurément
Un magnifique compliment.

*) Ici le peuple est courtisan et n'exprime pas ce qu'il sentoit pour d'Argenson, c'est peut-être que l'habile lieutenant de police avoit influé sur la chanson.

**) Le peuple est pourtant dans ses facéties, quelquefois prophète : d'Aguesseau n'eut pas la finance, mais les sceaux.

NOTE TROISIÈME.

Sur les Philippiques, (leur histoire détaillée), sur LA GRANGE-CHANCEL, auteur de ces fameuses Odes satyriques, et sur quelques anecdotes particulières, relatives aux calomnies contenues dans ces poésies.

Pour servir d'addition au § 2 du Livre III des

MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE

DU DUC D'ORLÉANS.

M. le duc de Saint-Simon a laissé dans ses papiers cette note écrite de sa main. *Voici la pièce des Philippiques que me rendit M. le duc d'Orléans.*

Cette note est écrite sur une feuille de papier, enveloppant les odes que nous avons cru devoir imprimer, parce qu'elles sont une pièce curieuse dans notre histoire, malgré les calomnies qui dominent dans cet ouvrage.

Ces odes sont d'ailleurs un monument de la passion des Grands, et la preuve de la

haine que la faction des Princes légitimés avoit conçue contre le duc d'Orléans.

C'est donc une pièce justificative, que malgré ses vices et ses erreurs, il est nécessaire de conserver dans cet ouvrage, comme une preuve des méchancetés dont une femme outragée est capable; c'est en effet madame la duchesse du Maine qui instruisit Lagrange et des anecdotes scandaleuses, fausses, et des anecdotes véritables qu'il pouvoit dépeindre dans ses vers.

On récita long-temps à Sceaux, avec complaisance, des strophes de ces odes, on les commentoit, on les critiquoit, on les changeoit, on y ajoutoit: on vouloit en faire un ouvrage effroyable, qui perdît entièrement le Régent dans l'esprit du public.

Les jésuites, les sulpiciens, les partisans de l'ancienne cour, le reste de l'ancien ministère, les ennemis du Régent, en multiplièrent les copies et les répandirent; elles firent dans Paris un effet prodigieux, avant que le Régent fût instruit de toute leur influence, par le duc de Saint-Simon, qui remit au Prince la pièce que nous avons conservée, et dont la lecture le frappa d'indignation et d'effroi.

La manière dont on l'avoit d'abord répan-

due dans Paris, étoit aussi nouvelle que capable de jouer le lieutenant de police d'Argenson, le plus habile inquisiteur d'État que la France ait jamais eu.

On en délivra des copies imprimées dans un caractère très-menu à un aveugle des quinze-vingts, qui se tenoit à la porte de Saint-Roch, une des principales paroisses de la rue Saint-Honoré; et on lui dit qu'on lui donnoit, par charité, ces cantiques sur la vie de Saint-Roch : en lui ordonnant de les vendre un sol.

L'aveugle, à la sortie de la grand' messe, cria ses Cantiques de Saint-Roch *à un sol; à un sol; à un sol; qui en veut à un sol?* C'est ainsi qu'on distribua une centaine d'exemplaires, qu'on copia bientôt : mais alors il n'y avoit que trois odes.

LES PHILIPPIQUES.

ODE PREMIÈRE.

Vous *) dont l'éloquence rapide
Contre deux tyrans inhumains
Eut jadis l'audace intrépide
D'armer les Grecs et les Romains,
Contre un monstre encor plus farouche
Mettez vostre fiel dans ma bouche,
Je brusle de suivre vos pas
Et je vais tenter cet ouvrage
Plus charmé de votre courage
Qu'effrayé de votre trépas.

A peine il ouvroit les paupières,
Que tel qu'il se montre aujourd'hui
Il fut indigné des barrières
Qu'il vit entre le trone et lui,
Dans ses détestables idées,
De l'art des Circés, des Medées, 1)
Il fit ses uniques plaisirs.
Il crut cette voie infernale
Digne de remplir l'intervalle
Qui s'opposoit à ses désirs. *a*)

*) Ciceron contre Antoine, et Démosthène contre Philippe.

1) Deux fameuses magiciennes et empoisonneuses.

a) Le poëte fait allusion ici à l'ambition du Régent de lire dans l'avenir; on ne peut guère disculper ce Prince sur cet

Contre des villes mutinées
Un Roi l'appelle à son secours,
Il lui commet la destinée
De son empire et de ses jours.
Ce Prince aveugle et sans allarmes,
Voit qu'il ne prend en main les armes
Que pour devenir un tyran,
Et pour exciter la furie
Par qui jadis ton Iberie 1)
Subit le joug de l'Alcoran.

Que de divorces, que d'incestes,
Seront les fruits de ses complots,
Verrons-nous les flambeaux célestes
Reculer encor sous les flots.
Peuple ! arme-toi, défend ton maistre,
Sçache que la main de ce traître
Cherche à lui ravir ses États.
Le lit même de ton Philippe
Doit voir de Thieste 2) et d'Oedipe 3)
Renouveller les attentats.

Mais ses trâmes sont découvertes,
Quels climats lui seront ouverts?

article; mais, c'étoit plutôt dans lui une curiosité, qu'une croyance dans ce qui concernoit les actions des devins et des sorciers, dont (comme on sait) on trouvoit alors un si grand nombre à Paris.

1) L'Espagne. Leovigilde, frère de Chilperic, qui dépouilla les églises d'Espagne et confisqua les biens des nobles; ou le Comte Julien, qui introduisit les Maures en Espagne.

2) Thieste, il débaucha la femme de son frère Atrée.

3) Oedipe épousa Jocaste sa mère et tua son père.

Quelles

Quelles isles assez désertes
Le cacheront à l'Univers?
Sa Patrie, indulgente mère, 1)
Ouvre son sein à ce vipère,
Avide de le déchirer.
S'il perd l'espoir d'une couronne;
Ce malheur n'a rien qui l'étonne;
Il a de quoi le réparer.

Nocher, des ondes infernales, 2)
Prépare-toi, sans t'effrayer,
A passer les ombres Royales
Que Philippe va t'envoyer.
O disgrâces toujours naissantes!
O pertes toujours récentes!
Sujets de pleurs et de sanglots.
Tel dessus la plaine liquide,
D'un cours éternel et rapide
Les flots sont suivis par les flots.

Ainsi les fils pleurant leur père, 3)
Tombent frappés des mêmes coups,

1) Ce fut le Roi Louis XIV qui lui sauva la vie, en considération de M. et de Madame la duchesse d'Orléans, car feu Monseigneur vouloit que son procès lui fût fait. Il haïssoit le duc d'Orléans : il témoigna en cette occasion une violente passion contre lui.

2) Caron.

3) La mort de Monseigneur, celles de M. le duc et de Madame la duchesse de Bourgogne et de leurs enfans, qui périrent presque tous ensemble, d'une maladie à-peu-près semblable.

Le frère est suivi par le frère
Et l'épouse dévance l'époux.
Mais, ô coups toujours trop funestes!
Sur deux fils nos uniques restes
La faux de la parque s'étend,
Le premier, est joint à sa race,
L'autre, dont la couleur s'efface,
Panche vers son dernier instant. *)

O Roi, 1) depuis si longtemps ivre
D'encens et de prospérité,
Tu ne te verras plus revivre
Dans ta triple postérité;
Tu sçais d'où part ce coup sinistre,
Tu tiens son infâme ministre,
Monstre vomi par les enfers. 2)
Son déguisement sacrilège

*) La Grange-Chancel parle ici de la mort de l'aîné de Louis XIV et de la santé chancelante du jeune Roi: Louis XV en effet, blême, n'ayant que la peau luisante collée sur les os, eut longtemps cette figure toute chétive; les Parisiens ne crurent jamais alors qu'il vivroit longtemps. La vieille cour de Louis XIV, les jésuites, les sulpiciens, le parti Maintenon, peu nombreux, mais puissant, disoient calomnieusement que le Régent lui avoit fait avaler du poison, et que madame de Vantadour sauva ce cadet, en lui faisant prendre de la thériaque de Venise, et en le mettant au lait pour trois ans: toutes ces faussetés montroient la haine que les dévots avoient conçue pour le Régent qui les avoit éloignés, et appellé les jansénistes auprès de lui.

1) Louis XIV.

2) Le cordelier déguisé, pris à Poitiers; c'étoit un dragon. Voyez dans cet ouvrage ce qu'on doit croire de ce moine.

N'usurpe point le privilège
De se garantir de tes fers.

Venge ton trone et ta famille,
Arme-toi d'un noble courroux,
Prends moins garde aux pleurs de ta fille 1)
Qu'aux attentats de son espoux.
Ta pitié seroit ta ruine
Sois sourd aux cris d'une héroïne 2)
Digne d'un fils moins détesté,
Qu'il expire avec son complice, 3)
Tu sauveras, par son supplice,
Le peu de sang qui t'est resté.

Mais par le juge 4) que tu nommes,
Que penses-tu développer?
C'est le plus noir de tous les hommes,
Il ne cherche qu'à te tromper.
Sur l'insolence et l'imposture
Élevant sa grandeur future
Il se ménage un sûr appui.
Sur cet événement tragique
Consulte la clameur publique,
Elle est plus sincère que lui.

1) La duchesse d'Orléans, fille naturelle de Louis XIV.

2) Madame la douairiere.

3) Hombert chimiste, accusé d'avoir fabriqué le poison.

4) D'Argenson, qui s'étoit rendu odieux au peuple pour ses sévérités, au parlement pour son despotisme, à l'ancienne cour pour son attachement au Régent.

Vois comme le rang du coupable
N'imprime plus aucun respect,
Comme la cour inconsolable
Frémit d'horreur à son aspect. 1)
Son ame tremblante et confuse
Craint déjà qu'on ne lui refuse
L'usage des feux et des eaux, 2)
Et que les fierres Euménides
N'arment contre les parricides
Leurs couleuvres et leurs flambeaux.

Enfin le jour fatal arrive,
Tel qu'Albion 3) l'avoit prédit,
Louis va sur la sombre rive,
Son ennemi s'en applaudit,
Et prenant les moeurs de Bizance
Comme s'il avoit pris naissance
Des Selims et des Bajazets, 4)
Il croit par l'effroi qu'il inspire,
Muni des rénes de l'Empire
Saisir le prix de ses forfaits.

Le tyran le plus sanguinaire
Montre d'abord quelque vertu, *)

1) Tout le monde le fuyoit à la cour.

2) L'interdiction du feu et de l'eau, peine capitale chez les anciens.

3) L'Angleterre avoit parié sur la mort de Louis XIV, comme c'est leur usage de faire des paris sur tous les événemens.

4) Deux Empereurs Turcs très-méchans.

*) Enfin la Grange-Chancel avoue que le commencement de

Tels furent Néron et Tibére,
Tel fut le frère de Titus. 1)
Le bruit du passé se dissipe
Déjà l'on transporte à Philippe
Tous les noms donnés à Trajan,
Il suit les antiques exemples
Des Rois qui deffendoient nos temples
Des attentats du Vatican. 2)

Et toi cabale insociable,
Sous le nom de société,
De ton pouvoir insatiable
Vois détruire l'impiété,
Vois sortir de tes mains prophânes,
De l'exil où tu les condamnes
Et des fers où tu les retiens, *)

la régence fut juste, que l'État fut gouverné, et que la vertu se fit admirer. Le Régent, en effet, suivit les avis des conseils, jusqu'à ce que d'Argenson, Law et Dubois s'emparèrent de sa confiance. Jusqu'alors les affaires de France avoient prospéré, malgré la triste situation où le Régent les trouva à la mort de Louis XIV; mais dès lors l'État fut abandonné à l'ambition particulière de Dubois surtout, et des autres personnages.

1) Domitien.

2) C'est qu'en effet pendant tout ce temps-là le Régent s'opposa de toutes ses forces à Clément XI, qui, par son nonce Bentivoglio à Paris, eût mis toute l'Europe à feu et à sang, pour obtenir une soumission aveugle à sa bulle *unigenitus*.

*) C'est qu'à la mort de Louis XIV, le Régent vuida les prisons d'État, que le Père le Tellier avoit remplies des ennemis de la bulle; il fut exilé lui-même, et comme il cabaloit contre le Régent, dans le lieu de son exil, il fut exilé plus

Ces grands coeurs, ces esprits sublimes,
Qui n'ont jamais eu d'autres crimes
Que d'avoir combattu les tiens.

La pourpre, 1) à tant de traits en butte,
Trouve aujourd'hui sa sûreté,
La foi qui releve sa chûte
Va reprendre sa pureté.
Au Caton 2) que tu veux proscrire,
Des loix soustien de cet Empire,
Le sacré dépôt est remis.
Trembles, crains la main équitable,
Qui joint le glaive redoutable
A la balance de Thémis.

Achève d'estre nostre maistre,
Prince digne du nom de Roi,
Les vertus que tu fais paroistre
Ramèneront les coeurs à toi.
Auguste, suivant ces maximes,
Sur ce qu'il obtint par les crimes,
S'acquit d'inviolables droits.
Les usurpateurs des Provinces
En deviennent les justes Princes
Quand ils donnent de justes loix.

loin. Il mourut enfin peu de mois après, plein de ressentiment et de fureur contre le Régent, qui détruisoit tout ce qu'il avoit fait sous Louis XIV, son pénitent humble et soumis. Il étoit de l'académie des Inscriptions, et on observa que le sécrétaire de l'académie, dans son Éloge, fit mention du lieu de sa naissance, et de sa mort, et de ses qualités.

1) Le cardinal de Noailles.

2) Le procureur-général d'Aguesseau.

Ma voix le frappe, il persévère,
Tous ses instants sont glorieux,
Je vois purger le ministère
D'un triumvirat furieux. 1)
Nos fermes longtemps négligées,
Nos finances mal dirigées,
Passent en de plus dignes mains. 2)
Et le Cyclope 3) impitoyable
N'a plus le pouvoir effroyable
Dont il accabloit les humains.

Vous, dont les palais magnifiques,
Se sont formés de nos débris,
Autheurs des misères publiques,
Monstres de nostre sang nourris.
Tels qu'on vit les fils de la terre
Dans les champs semés pour la guerre,
Détruits aussitôt qu'enfantés,
Thémis 4) s'arme pour vous poursuivre,
Rentrez, troupe indigne de vivre,
Dans le néant d'où vous sortez. *)

1) Desmarets, Pontchartrain, la Vrillière.

2) Le duc de Noailles. **)

3) Pontchartrain, qui n'a qu'un oeil.

4) La chambre de justice.

*) Le poëte parle ici de la chambre de justice, formée contre les Traitans, que les années malheureuses du Roi Louis XIV avoient rendus si odieux: on sait que cette chambre retira beaucoup de tous les Traitans, et qu'elle eût retiré davantage, si les favoris et les maîtresses n'avoient obtenu des sursis, des grâces, des pardons.

**) Le duc de Noailles étoit aimé et bien venu (à l'époque de la publication des Philippiques,) du parti des Princes légiti-

Et toi leur agent détestable, 1)
Et receleur de leurs larcins,
Dont la police épouvantable
Viole les droits les plus saints,
Regarde les honteux supplices
Où Thémis livre tes complices,
Crains pour toi les mesmes horreurs,
Paris devenu ta patrie, 2)
Attend cette dernière hostie
Comme la fin de ses malheurs. *)

Mais sa fureur a beau paroistre,
Certain d'en braver les effets,
Tu fus trop utile a ton maistre,
Dans l'examen de ses forfaits.
Il est à présent ton refuge,
Il fait plus, il te rend le juge
De quiconque a cru te juger.
Ton bras armé de son tonnerre,
Fait connoître à toute la terre,
Qu'il n'est pas sûr de t'outrager. **)

més. Il paroissoit qu'il s'étoit retiré de la cour du Régent, parce que ses principes n'étoient plus compatibles avec Law, Dubois et d'Argenson, qui lui succédèrent.

1) D'Argenson.

2) D'Argenson né à Venise.

*) D'Argenson avoit été accusé, et avec raison, d'avoir eu part aux affaires des Traitans, de s'être enrichi avec eux, d'avoir, à l'aide de sa place, été associé à ce qu'il y avoit de plus antipatriotique et de plus injuste dans leurs opérations; et prêt d'argent au gouvernement du feu Roi.

**) Le lieutenant-général de police, d'Argenson, avoit été chargé par Louis XIV d'examiner l'affaire du fameux cordelier,

Attaque d'abord ce grand homme 1)
Que Philippe craint encor plus
Que jadis le tyran de Rome 2)
Ne craignit Sénéque 3) et Burrhus; 4)
Hâte sa chûte et sa disgrace, *)
Le tyran te garde sa place
Et tu conviens mieux à ses moeurs, **)
Avec le prix de tes services,
Tu sçauras mieux flatter ses vices,
Tu serviras mieux ses fureurs.

Royal enfant, jeune monarque,
Ce coup a réglé ton destin,
Pour lui l'inévitable Parque
Un jour te fera son butin,
Tant qu'on te verra sans défense,
Dans une assez paisible enfance,
On laissera couler tes jours;
Mais quand, par le secours de l'âge,

accusé d'avoir voulu empoisonner des Princes, dont la mort approchoit du trône le duc d'Orléans. D'Argenson garda les papiers, et la renommée voulut qu'il les rendît au duc d'Orléans, devenu Régent, parce qu'il y étoit impliqué.

1) M. d'Aguesseau, le séjour de Fresne l'a bien changé.

2) Néron.

3) et 4) Deux favoris de Néron.

*) D'Argenson poursuivit le vertueux d'Aguesseau pour avoir sa place, se ligua avec Law et Dubois.

**) Comme d'Argenson n'avoit que des moeurs très-dépravées, et qu'il connoissoit toute la mauvaise compagnie de Paris, ces moyens le servirent encore à se lever sous le Régent.

Tes yeux s'ouvriront davantage,
On les fermera pour toujours. *).

Enfin, le torrent en furie,
Rompt la digue qui le retient;
A sa première barbarie
Le tygre opiniâtre revient.
Quel cahos ! quels affreux mélanges!
A des maux encor plus étranges
Faut-il sans fin nous apprêter,
Thémis s'envole vers Astrée,
Cette détestable contrée
N'est plus digne de l'arrêter. **)

Quel nouveau spectacle s'apprête
D'augmenter nostre étonnement?
Quel hydre esclave d'une tête 1)
S'empare du gouvernement?
Tout commence, rien ne s'achève,
Chaque sentiment qui s'élève

*) Voilà où la calomnie atroce contre le Régent, et le prétendu dessein de perdre le Roi Louis XV, sont affichés; c'est le langage des jésuites, sulpiciens, dévots, dévotes, ministres de l'ancienne cour et vieux militaires, et c'est l'article qui jetta le Régent dans l'effroi. Voyez ci-dessus dans le texte le récit du duc de Saint-Simon.

**) D'Aguesseau se retira à Fresne.

1) Les différens conseils établis pour contrebalancer l'autorité du Parlement. †)

†) Lagrange-Chancel dénature totalement le projet de l'établissement des conseils : ils ne furent pas formés pour contrebalancer le Parlement, comme le dit Lagrange dans une note; mais au contraire, c'est dans le Parlement que furent établis les conseils, où il y avoit beaucoup de magistrats.

Trouve un sentiment opposé,
Il n'est plus de fil secourable
Contre les détours innombrables
Dont ce dédale est composé.

Où va ce monstre fanatique 1)
De qui l'orgueil s'est emparé?
Pourquoi, contre l'usage antique,
Veut-il faire un corps séparé?
Fier de titres imaginaires,
Ces grands coeurs au rang de leurs pères
Dédaignent de se voir réduits.
Et comme ces fleuves superbes,
Ils méconnoissent sous les herbes,
La source dont ils sont sortis. *)

Ombres dont par toute la terre
On connoît les illustres noms,
Polignac, Bauffremont, Tonnerre,
Et vous mânes des Châtillons,
Je vous vois sur le noir rivage,
Frémir du honteux esclavage
Où vos neveux sont retenus,
Par des noms égaux à tant d'autres,
Des noms obscurcis par les vostres,
Et qui ne vous sont pas connus. **)

1) Les ducs et pairs qui vouloient faire corps à part avec la noblesse.

*) Les ducs et pairs étoient haïs de la cour de Sceaux, parce que le duc de Saint-Simon, chef de la querelle des pairs, les anima contre les Princes légitimés.

**) Ces Seigneurs dont parle le poëte, furent renfermés à la Bastille et à Vincennes, parce qu'ils demandoient les États-

Contre vous, filles de mémoire,
Le tyran n'est pas moins aigri,
Des traits d'une fidèle histoire
Il voudroit se mettre à l'abri,
Surtout ennemi de la scene 1)
Que par une rivale obscene 2)
Il a cru pouvoir avilir.
Il craint que vos vers dramatiques
N'étalent, sous des noms antiques,
Ce qu'il voudroit ensevelir. *)

De cette crainte imaginaire
Aroüet ressent les effets,
On punit les vers qu'il peut faire
Plustôt que les vers qu'il a faits. **)
C'est sur des alarmes pareilles
Que l'imitateur des Corneilles 3)
Gémit au fond du Périgord.
Et quoiqu'atteint de mille crimes,
Celui dont on craint peu les rimes 4)
Ne craint point le même sort.

généraux, pour terminer les différens entre les Princes légitimés, les Princes du sang et les pairs.

1) La comédie françoise.

2) La comédie italienne.

*) On joua dans ce temps-là Oedipe; les amours du Régent pour ses filles sont les objets dont parle ici Lagrange.

**) On fit des vers dans ce temps-là contre les moeurs du Régent; Voltaire fut accusé d'en être l'auteur, il fut renfermé à la Bastille.

3) Lagrange cru auteur de cet ouvrage.

4) Le poëte Roy.

Cependant l'État se renverse,
Tous nos trésors sont engloutis
Ce mal interrompt le commerce
Et rend les arts anéantis.
Des traités honteux s'exécutent, 1)
Un Roi 2) que les siens persécutent
Nous éprouve encor plus cruels,
Mais dans un temps comme le nostre
Les usurpateurs, 3) l'un et l'autre,
Se doivent des secours mutuels. *)

Tandis qu'on brise les barrières 4)
Que nous achevions d'élever,
Qu'on ouvre de vastes carrières
A ceux qui voudroient nous braver,
On passe le temps en délices,
Chacun se pare de ses vices
Comme d'un trophée éclatant,
Et le fer, l'exil et les gehennes
Sont toujours les suites certaines
Des moindres plaintes qu'on entend.

Infâme Héliogabale 5)
Vostre temps revient parmi nous,

1) La quadruple alliance.

2) Le Roi Jacques.

3) Le Régent, le duc d'Hannover.

*) On sait que le Régent et le Roi d'Angleterre se liguèrent, pour s'aider, le premier à monter sur le trône de France en cas de mort du jeune Roi Louis XV, et le second, pour se maintenir contre son propre fils, dont il étoit haï, et contre le prétendant.

4) Mardik.

5) Empereur Romain.

Voluptueux Sardanapale, 1)
Philippe vous surpasse tous;
Vos excès n'ont rien qui le tente,
Son ame seroit moins contente
De les avoir tous réunis,
S'il n'effaçoit vostre mémoire
En faisant revivre l'histoire
De la naissance d'Adonis. 2)

Toi qui joins au noeud qui te lie 3)
Des noeuds dont tu n'as pas d'effroi,
Ni Messaline, 4) ni Julie 5)
Ne sont plus rien au prix de toi,
De ton père amante et rivale,
Avec une fureur égale
Tu poursuis les mêmes plaisirs,
Et toujours plus insatiable
Quand leur nombre même l'accable
Il n'assouvit point tes desirs.

Fille 6) du plus grand Roi du monde,
Qui loin de marcher sur leurs pas
Dans une retraite profonde
Ensevelissez vos appas.
Seule exempte de nos intrigues,
Parmi les plaisirs et les brigues
Les vostres ne sont point cités,

1) Roi d'Assyrie.
2) Adonis, fils de Cynire et de Myrrha sa fille.
3) Madame de Berry.
4) Messaline, femme de l'Empereur Claude.
5) Julie, fille d'Auguste et de Scribonia.
6) Madame d'Orléans.

On ne vous voit que dans nos temples
Où vous nous donnez des exemples
Qui ne seront point imités. *)

Vous, 1) dont par un arrêt injuste,
Le grand coeur n'est point abattu,
Prince qui d'une race auguste,
Emportez toute la vertu,
Tout le reste la déshonore
La France contre eux vous implore,
Par ses cris laissez vous gaguer,
Et forcez sa reconnoissance
D'ajouter à vostre naissance
Ce qu'il y manque pour régner.

*) Madame d'Orléans, épouse dn Régent, est bien traitée de Lagrange-Chancel, parce qu'elle fut sans cesse unie de coeur et d'ame avec les Princes légitimés, elle aimoit peu le Régent, vivoit froidement avec lui, et étoit sans jalousie sur ses infidélités.

1) Le duc du Maine, dégradé par le lit de justice.

FIN de la première Philippique.

ODE SECONDE.

Je vais rentrer dans la carrière,
Silence, lyre d'Apollon,
C'est à toi trompette guerrière
D'effrayer le sacré vallon
C'est à vous, belliqueuses fées,
D'inspirer à tous nos Orphées
Des chants mâles et pénétrans,
Dignes de verser dans nos ames
Cet esprit d'intrigues et de trâmes
Qui fait la chûte des tyrans.

Toi qui, par la pourpre romaine, 1)
Brillas moins que par tes vertus
Et dont l'audace plus qu'humaine
Relevoit les coeurs abattus,
Sur ton troupeau qui te réclame
Sur un sénat dont tu fus l'ame
Daigne encor jetter les yeux,
Tends leur d'enhaut un bras propice,
Qui les sauve du précipice
Dont tu défendis leurs ayeux.

Sacrilège faim des richesses
Je te vois inventer des loix
Pour donner trois fois aux espèces
Un prix au dessus de leur poids

1) Retz étoit cardinal, archevêque de Paris, chef d'un parti dans les troubles, sous la minorité de Louis XIV, et connu sous le nom de *la Fronde*.

Toi

Toi qui fus longtemps gémissante
Sous l'authorité ravissante
Des Vespasiens, 1) des Galbas, 2)
Vis-tu dans ces Princes avares
Ni des rapines si barbares,
Ni des artifices si bas?

Mortels qui tenez la balance 3)
Entre le Prince et ses sujets,
Pouvez-vous garder le silence
Qui favorise ses projets?
Craignez-vous par des voies soumises,
Par des remontrances permises,
D'armer les griffes du lion
Et de voir la force et la fraude
Joindre la cruauté d'Hérode 4)
Aux crimes de Pygmalion? 5)

Mais non, leur voix est entendue
De l'inflexible léopard, 6)
De sa retraite défendue
Ils percent le dernier rempart.
Quelle réponse, 7) quel blaspheme!

1) Vespasien, empereur romain, disoit que l'or qu'il tiroit des urines sentoit bon.

2) Galba, aussi empereur romain, extrêmement avare.

3) Le Parlement.

4) Roi des Juifs, qui massacra les innocens.

5) Roi de Carthage, qui tua Sichée son oncle, pour avoir son trésor.

6) L'Angleterre.

7) Le Régent envoya faire f..... le Parlement.

Des Maxences 1) et des Polyphemes 2)
La bouche a vomi moins d'horreurs.
Jamais Ajax bravant la foudre 3)
De celle qui le mit en poudre
N'a tant mérité les fureurs.

Trembles Paris, tu vas apprendre
A quel maistre tu t'ès donné
De la vengeance qu'il va prendre
Tu seras longtemps étonné;
Réduit à souffrir sans se plaindre,
Rome n'eut jamais tant à craindre
Des fureurs de Caligula. 4)
Jamais tant de testes proscrites
Ne lasserent les satellites
De Marius 5) ni de Sylla. 6)

Déjà quels bataillons accourent
Sur nos rivages, pleins d'effroi,
D'où vient que tant d'armes entourent

1) Maxence, cruel Empereur en 306.

2) Cyclope géant très méchant.

3) Ajax, capitaine grec, qui viola Cassandre, vierge consacrée à Minerve, dans le temple même de la déesse, et qui la brava dans le temps même qu'elle le fit périr par un naufrage.

4) Caligula avoit suborné sa soeur, fait son cheval consul, exilé les bons sénateurs, et disoit qu'il ne se soucioit pas d'être haï, pourvu qu'il fût craint.

5) Marius, surnommé Caïus, homme de néant, qui fut consul de Rome en 647.

6) Sylla et Lucius Cornelius vivoient du temps de Marius, il se fit dictateur. Ciceron disoit de lui qu'il n'avoit laissé aux citoyens ni les biens, ni la patrie, ni la vie.

Le séjour sacré de mon Roi?
L'étranger est-il à nos portes?
Par de fanatiques cohortes
Nos temples sont-ils menacés?
Et l'État voisin de sa chûte
Craint-il de se trouver en butte
Aux horreurs des siècles passés?

Quel est cet appareil sinistre 1)
Dont le jour découvre l'horreur?
Sur qui Philippe et son ministre
Vont-ils déployer leur fureur?
J'y vois un innocent monarque
Conduit par la main de la Parque
Comme une victime à l'autel;
Par son regard et son silence
Authoriser la violence
Qui le condamne au coup mortel. *)

Pour entendre les loix injustes
Que vont dicter leurs ennemis,
Je vois deux colonnes augustes 2)
Sortir du temple de Thémis:
Dans leur marche majestueuse
Une douleur respectueuse
Régne sur leur front généreux;

1) Le lit de justice tenu au Louvre, qui ôta au Duc du Maine et au comte de Toulouse le titre de Princes du sang, et au premier la garde de la personne du Roi.

*) Le jour du lit de justice, la ville de Paris fut comme une ville prise d'assaut, toute pleine de soldats qui gardoient les avenues, remplissoient les places et environnoient le palais.

2) Le Parlement qui alloit à pied et sortit en deux colonnes.

Et le zéle qui les inspire
Leur fait craindre pour cet Empire
Ce qu'ils ne craignent pas pour eux.

Tels s'avancèrent vers un homme 1)
Que moins de colère emporta
Ces graves Pontifes de Rome
Et les prestresses de Vesta,
Tels dans leurs murs réduits en cendre
A ceux 2) dont on nous fait descendre
S'offrirent jadis ces grands coeurs
Ces vieux confrères de Camille, 3)
Qui par leur port noble et tranquille
Épouvanterent leurs vainqueurs.

Digne chef de ce corps illustre
Quel est l'état où je te vois?
Ta gloire tire un nouveau lustre
Des outrages que tu reçois;
Envain dans sa lâche colère,
Sous l'effort d'un bras sanguinaire
Le tyran te laisse abattu,
Les blasphêmes dont il t'accable,
Dictés par sa haine implacable,
Font l'éloge de ta vertu.

1) Didius Julianus disputant l'Empire à Sevère, demanda au Sénat d'envoyer les Vestales et les Prestres au devant de l'armée de Sevère pour tâcher de la fléchir.

2) Les Gaulois.

3) Lucius Furius Camillus voyant les tribuns déterminés à abandonner Rome à la merci des Gaulois, ramassa ce qu'il put de bons Citoyens et surprit les Gaulois occupés à piller et les chassa. Il fut fait dictateur.

Mais toi, qu'un arrêt plus indigne,
Perce encor de traits plus aigus,
Prince, qui d'un trésor insigne,
Étoit l'infatigable Argus,
C'est peu qu'une injuste puissance
Malgré les droits de ta naissance
Ait la force de te l'enlever.
Dans le coup fatal qui t'opprime
Nous voyons le genre de crime
Qu'elle est sur le point d'achever.

Ainsi ta vigilance exacte,
Ta vertu, tes soins infinis,
Ont produit le malheureux pacte
Entre deux Cyclopes unis. 1)
Ta tendresse au gré du barbare
Fut trop soigneuse et trop avare
Du sang dont on veut se rougir.
Bourbon plus dur et moins austère
Prestera mieux son ministère
Au maistre qui le fait agir.

Monstres d'Argos 2) et de Mycene 3)
Ne vantez plus vos attentats,
Celui que médite la Seine

1) Le Régent et M. le Duc n'avoient chacun qu'un oeil. Le premier avoit perdu le sien pour ses plaisirs, le second avoit été blessé à la chasse par M. le Duc de Berry.

2) Acrise qui enferma Dancé sa fille et l'enfant dont elle étoit enceinte dans un coffre et les abandonna aux flots. Proetus, qui disputoit la couronne à Acrise son frère, dans le ventre de leur mère.

3) Atrée, Thieste, Egiste, Oedipe, Rois de Mycene.

Passe tous ceux de l'Eurotas. 1)
Toi qui 2) pour ta famille entière
As fait un vaste cimetière,
Dans les neiges et les glaçons;
Ton fils que ta fureur immole 3)
Nous fait reconnoître l'école
Où tu vins prendre tes leçons.

O toi qu'un double parricide
Joint pour jamais à ton époux,
Tendre et fidèle Adélaïde, 4)
Reviens un moment parmi nous,
Arme-toi des mesmes furies
Que pour de moindres barbaries
Inventa la mère d'Hector, 5)
Ne céde pas à la luxure
L'honneur de venger ton injure
Sur ce nouveau Polymnestor. 6) *)

1) L'Eurotas, fleuve du Péloponnèse.

2) Le Czar de Moscovie.

3) Il fit mourir son fils après le voyage qu'il fit à la cour de France, en 1716.

4) Duchesse de Bourgogne.

5) Hécube, qui creva les yeux à Polymnestor.

6) Polymnestor, Roi de Thrace. Priam envoya son fils Polydor chez ce Prince avec des richesses immenses, et il tua cet enfant pour s'emparer de ses trésors, Hécube lui arracha les yeux pour venger la mort du Prince son fils.

*) L'auteur l'appelle ici le prétendu crime que la méchanceté et le parti Maintenon attribuoit au Régent. On a vu dans cet ouvrage comment le Régent, alors Duc d'Orléans, fut poursuivi par cette horrible calomnie; le parti des Princes légitimés ne cessa jamais d'alimenter ce bruit, et toute sa vie le Régent passa pour l'assassin des Princes dans l'esprit

Aimable enfant tu vois le goufre
Qui va te rendre à tes ayeux,
L'on connoît ce que ton coeur souffre
Aux pleurs qui coulent de tes yeux;
Mais malgré ta douleur amère,
N'espère plus revoir ce père 1)
Que tes cris appellent en vain.
On estime trop peu ta vie
Pour avoir la pieuse envie
De te remettre dans sa main.

Noble compagne de sa couche 2)
Pour qui la gloire a tant d'appas,
Je vois que ce malheur te touche
Plus que la crainte du trépas.
Un avorton de la nature, 3)
Qui, malgré sa naissance obscure,
Porte un coeur plus fier que le tien,
Vient d'une bouche impitoyable
T'apporter l'arrêt effroyable
Qui confond ton rang et le sien.

O si Louis du noir rivage
Pouvoit revenir dans sa cour

de ce parti, conduit par quelques chefs intérieurement convaincus de la fausseté.

1) M. le Duc du Maine que le Roi appelloit *son papa.*

2) Madame la Duchesse du Maine.

3) Le Duc de Saint-Simon chargé d'annoncer à Madame du Maine l'arrest qui dégradoit les Bâtards. La haine de la maison du Maine contre le Duc de Saint-Simon est ici bien évidente; c'est que le Duc étoit à la tête alors du parti qui demandoit la dégradation des Princes légitimés; de même que le Duc de Guiche et de la Force dont il est parlé dans les vers suivans.

Que penseroit-il du ravage
Qui la désole chaque jour?
Mais de quelques monstres horribles,
De quelque changement terrible
Qu'elle épouvantât ses regards,
Il ne verroit point d'entreprise
Qui lui causât plus de surprise
Que la disgrace de Villars. 1) *)

Lasches dont la paix et la guerre
N'ont jamais distingué le nom,
Inutile poids de la terre
Guiche, la Force, Saint-Simon,
Vostre orgueil et vostre ignorance
Feront le destin de la France,
Tout sentira vostre pouvoir,
Tandis qu'on accable des Princes, 2)
De nos malheureuses Provinces
Et tout l'amour et tout l'espoir.

Du Maine, de la tyrannie
Souffres ce coup sans t'émouvoir,

1) Ceci regarde la guerre d'Espagne, où M. le Maréchal de Villars refusa d'aller commander les troupes et il en fut disgracié, et l'affront fait au Duc du Maine, que l'on arrêta sous prétexte d'intelligence avec l'Espagne et les Bretons.

*) Villars ne fut point disgracié, le Régent parut froid quelques fois à ce Général, parce qu'il n'approuvoit pas aveuglément tout le systême auquel l'entraînoient Dubois, Law et d'Argenson; Villars partoit alors de son propre mouvement pour la Provence, ou bien il alloit dans son château; mais le mot de disgrace ne peut convenir à ces refroidissemens entre le Régent et Villars.

2) M. le Duc du Maine et ses enfans.

Elle sera bientôt finie,
Ses excès me le font prévoir.
Vois quelles nouvelles tempêtes
Vont chercher les plus nobles têtes 1)
Jusques dans le sein de Thémis,
Et que réduits à cet usage,
Nos guerriers n'ont plus de courage
Que contre de tels ennemis.

Tandis que la mort et la crainte
Obéissent aux persécuteurs,
Fuis Princesse loin d'une enceinte *)
Ou d'assasins ou de flatteurs,
Les arts marcheront sur tes traces
Dans la faveur, ou les disgraces,
Ton destin doit régler le leur,
Ils ont partagé ta fortune,
D'une constance peu commune
Ils partageront ton malheur.

Cependant un grand Roi s'apprête **)
A nous rétablir dans nos droits,
L'Espagne forme une tempête
Vengeresse du sang des Rois,

1) L'exil et l'emprisonnement des présidents Faideau, Blamont et du conseiller le Coq de Saint-Martin.

*) Madame la Duchesse du Maine, fugitive de château en château, pour avoir conspiré contre la Régence : le Duc d'Orléans permit qu'elle passât du château de Dourlens dans divers châteaux, lui adoucissant peu à peu sa captivité.

**) Le Roi d'Espagne, qui envoya en Angleterre le Roi Jacques avec une flotte et des troupes, et qui favorisa en France le soulévement contre le Duc d'Orléans, secourut des Princes légitimés, déchus de leurs titres de princes du sang.

Objet de nostre idolâtrie,
Cher Prince venge ta patrie,
Songe qu'elle fut ton soutien,
Et que dans son besoin extrême,
Tu dois rendre à son diadême
Tout ce qu'elle a fait pour le tien.

Envain un pouvoir tyrannique
Pense t'en fermer les chemins,
Avec le secours britannique
Et l'alliance des Germains,
Ouvre seulement la carrière,
La France n'a point de barrière
Qui ne s'abaissent sous tes pas,
Ni d'enfant digne d'elle,
Qui n'affronte pour ta querelle
Toutes les horreurs du trépas.

Poursuis ce Prince sans courage,
Desjà par les frayeurs vaincu
Fais que dans l'opprobre et la rage
Il meure comme il a vécu,
Que sur sa tête scélérate
Tombe le sort de Mithridate,
Pressé des armes des Romains,
Et qu'en son désespoir extrême
Il recoure à son poison même,
Pour se garantir de tes mains. *)

*) Cette seconde Philippique forme une époque entière de la Régence, celle où M. le Duc d'Orléans éloignant le Duc de Noailles, et Rouillé pour le détail de la finance, se dévoua à Law, à Dubois et à d'Argenson; c'est l'époque funeste de la Régence.

Fin de la seconde Philippique.

ODE TROISIÈME.

COUPABLE Reine d'Amathonte, 1)
Dont les excès incestueux
Ne laissent ni remords ni honte
Dans un tyran voluptueux;
C'est à ton cercle d'infamie,
Que ma lyre ton ennemie,
Veut adresser de nouveaux sons,
Pour célébrer une victoire,
Digne d'éterniser la gloire
Du plus cher de tes nourrissons.

Envain l'Espagne s'émancipe
De porter trop loin son pouvoir,
Albion 2) se vend à Philippe,
Pour la ranger à son devoir,
Après cet exploit authentique
Fais venir ta Prêtresse antique, 3)
Les honteux restes de Thera; 4)
Fais que sa main incestueuse
Dresse une couche somptueuse
Pour joindre Cynire à Myrrha. 5)

1) Vénus.

2) L'Angleterre.

3) Madame de Montauban.

4) Jadis chancelier du Régent.

5) Cynire, Roi de Chypre, qui coucha avec Myrrha sa fille, qui en conçut Adonis.

Suis-les dans cette autre Caprée, 1)
Où non loin des yeux de Paris,
Tu te vois bien mieux célébrée
Que dans l'isle que tu chéris,
Vers cet impudique Tibere
Conduis Sabran et Parabère 2)
Rivales sans dissention;
Et pour achever l'allegresse
Conduit Priape à la Princesse 3)
Sous la figure de Riom. 4)

Que parmi de lascives troupes
De tes sujets les plus zélés,
Le vin se verse à pleine coupe
Par la main des enfans ailés,
Que la nature sans nuage
Montre en eux tous ses avantages,
Comme dans nos premiers ayeux,
Qu'ils tournent leurs mains irritées
Contre des modes inventées
Pour le supplice de leurs yeux.

Vainqueur de l'Inde, 5) Dieu du Thyrse, 6)
Soyez l'ame de ce festin,
Faites que tout y renchérisse
Sur Pétrone et sur l'Aretin,

1) Saint-Cloud ou Asniere.

2) Deux maitresses du Régent.

3) La Duchesse de Berry.

4) Amant de Madame de Berry.

5) Bacchus.

6) Priape.

Que plus d'une infâme posture,
Plus d'un outrage à la nature,
Excitent d'impudiques ris,
Et que chaque digne convive
Y trouve une peinture vive
De Capoue et de Sybaris. 1)

Dans ces Saturnales augustes,
Mettez au rang de vos égaux
Et vos gardes les plus robustes,
Et vos esclaves les plus beaux,
Que la faveur et la puissance,
La fortune, ni la naissance,
N'y puissent remporter le prix,
Mais sur tous autres préside,
Quiconque a la vigueur d'Alcide
Sous le visage de Pâris. *)

Sommeil, donne enfin quelque trêve
A tant d'agréables travaux,
Il faut que la fête s'achève

1) Deux villes voluptueuses.

*) Lagrange-Chancel, si méchant et calomniateur atroce dans tout ce qui concerne les affaires politiques de la régence, la probité de ce Prince, et ses sentimens envers son royal pupille, n'est que trop vrai dans le récit des voluptés du Prince.... Il n'est que trop vrai que les pages les plus beaux, les gardes les plus robustes, les filles d'opéra, les maîtresses en titre, se méloient de nuit à Saint-Cloud pêle-mêle. Mais si à Sceaux les plaisirs n'étoient pas aussi bruyans, ils n'étoient pas moins vifs; et si le Duc du Maine n'eut retenu son épouse, elle avoit sur cet objet un goût supérieur peut-être à celui du Régent: elle s'attacha longtemps à un personnage fameux, intéressé à garder le silence, et à ne point divulguer les plaisirs secrets, au Cardinal de Polignac.

Par la douceur de tes pavots,
Que chacun content de soi-même,
Entre les bras de ce qu'il aime,
Se laisse tomber mollement,
Et que dans l'un et l'autre sexe,
La fin de cette pièce implexe 1)
Soit digne du commencement.

Rome, tu n'ès pas moins en proie †)
A ton implacable ennemi,
Tibere ††) dort ivre de joie,
Mais Sejan †††) n'est pas endormi.
Pour ses pareils ou ses complices,
Il sçait aux plus justes supplices
Ravir poisons, vols, et duels, 2)
Et contre des coeurs purs et augustes,
Les Busyris 3) et les Procrustes 4)
N'ont jamais esté si cruels.

1) Par les différentes débauches.

†) Allusion à Paris.

††) Allusion au Régent.

†††) Allusion à M. d'Argenson.

2) D'Argenson a rétabli tous ceux qui étoient condamnés pour duel, et il a sauvé une partie des personnes que la chambre de justice avoit fait arrêter.

3) Tyran d'Egypte, qui se plaisoit à immoler à Jupiter les étrangers qui passoient par ses Etats.

4) Procruste, fameux voleur, qui ravageoit les environs d'Athènes, et qui mesuroit ceux qu'il prenoit, à la longueur de son lit, et quand ils étoient trop grands, il leur faisoit couper ce qui passoit la grandeur du lit, et quand ils étoient trop petits, il les faisoit alonger à force.

Sa barbare persévérance
A suivre son cruel penchant,
Du dernier soleil de la France 1)
Avoit obscurci le couchant;
Aujourd'hui son pouvoir plus vaste,
Porte sa fureur et son faste
Dans un excès encor plus grand,
Et de tant d'horreurs qu'il prodigue
Le fer seroit la seule digue
Qui pût arrêter ce torrent.

Quoi Thémis, ta brillante épée,
Est inutile dans ta main,
Pourquoi n'est-elle pas trempée
Dans le sang de cet inhumain?
Pourquoi, pour prévenir leur chûte,
De tant de bras qu'il persécute,
N'est-il pas encor abattu?
Du temps même de l'idolatrie,
Un crime fait pour la patrie 2)
Devient un acte de vertu.

Déserteur de ton Évangile, 3)
Geay paré des plumes d'autrui,
La Force, où sera ton asyle
Lorsque tu perdras ton appui?

1) Louis XIV.

2) Horace qui tua sa soeur, qui pleuroit Curiace son amant.

3) Le Duc de la Force a été protestant: il a fait abjuration, et depuis a été Abbé; ensuite Duc; puis Agioteur; puis Accapareur; enfin condamné au Parlement pour monopoles. Il persécuta Lagrange: voyez les Cantates de cet auteur, édition d'Hollande, sur la fin.

Chez qui pourras-tu t'introduire,
Quand tu n'auras, pour te produire,
Que le secours de tes clartés,
Quelques missions séraphiques,
Peu de campagnes pacifiques
Et beaucoup de vers empruntés? 1)

Mais, comme dans la tragédie,
Les acteurs muets sont permis,
Ne crains pas qu'on te congédie
Du rang où Philippe t'a mis, *)
Pour t'approcher de sa victime,
Dans un rang encor plus sublime,
Il va te créer un emploi. 2)
Tes pareils lui sont nécessaires;
Qui trahit le Dieu de ses Pères
Peut bien, dit-on, trahir son Roi.

Poursuis, Néron †), de tels ministres
Sont propres à te signaler;
Achèves; tant de pas sinistres
Ne sont pas faits pour reculer.
Veux-tu t'assurer de l'Espagne?
Cède l'Alsace à l'Allemagne,
Les trois évêchés aux Lorrains,
Et sourd aux cris de ta patrie,

1) Il avoit à ses gages un poëte, des ouvrages duquel il se faisoit honneur.

*) Il fut Conseiller dans les conseils établis par le Régent.

2) On parle de le faire Trésorier de la Couronne.

†) Allusion au Régent.

Rends

Rends l'Aquitaine et la Neustrie
A leurs antiques Souverains. *)

*) C'étoit un projet infernal qu'on osoit attribuer au Régent, qui jamais ne conçut de plans de destruction d'un royaume, qu'il laissa en meilleur état qu'il ne l'avoit trouvé, et qui ne conçut jamais aucun mauvais dessein contre la personne du jeune monarque, qu'il laissa mieux portant qu'il ne l'avoit trouvé en 1715. Le Régent cependant se comporta comme s'il eût dû mourir; la santé du jeune Roi l'y portoit, elle étoit incertaine, chancelante.

Voilà les trois Odes Philippiques, publiées par Lagrange-Chancel, et que nous imprimons sur le manuscrit même †) qui fut remis par le Duc de Saint-Simon au Régent, et rendu par ce Prince quand il l'eût médité, lu et relu avec effroi et horreur, à cause de la calomnie contre le jeune Roi, qui s'y trouve représentée avec tant de feu.

†) Le hasard nous a fait découvrir une vieille copie de ces mêmes trois Odes, trouvée dans les papiers de Valentin Jameray Duval : elle nous a servi pour rétablir plusieurs passages qui, dans l'autre, étoient moins intelligibles.

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. *)

Enfin, la mort de Capanée
Sert d'exemple aux ambitieux,
Et la foudre de Salmonée
Cède à celle qui part des Cieux;
Qui veut trop s'élever, trébuche;
Le crime dans sa propre embuche
Se trouve souvent abattu,
Et Clothon, à nos voeux propice,
Le pousse dans le précipice,
Dont il menaçoit la vertu.

*) Lagrange-Chancel se fut à peine évadé des isles Sainte-Marguérite à Avignon, qu'il répandit dans les provinces méridionales cette quatrième Philippique : ordinairement la Bastille et les prisons fléchissoient le caractère revêche des prisonniers : Lagrange-Chancel y prenoit un caractère plus farouche : cependant on peut dire que si jamais un emprisonnement par ordre des ministres fut mérité, c'est celui de Chancel: il calomnioit un Prince qui pouvoit le faire mourir légalement; l'accusation de régicide étoit un crime assez grave contre le Régent de France: et le Régent n'eut point manqué de juges: Cet emprisonnement par ordre arbitraire est peut-être le seul que la postérité ne reproche point à l'autorité. La liberté de la presse, qui permet aux peuples libres d'écrire sur le gouvernement et de critiquer l'administration, ne sauroit permettre d'exposer à la risée publique les ridicules personnels ou les vices privés des Princes; cette partie ne devient historique qu'après leur mort, quand ses vices ont influé sur le malheur des peuples. ... La liberté de la presse exige donc qu'on distingue les *affaires publiques* de la *vie secrète des Princes*, qu'on doit respecter de leur vivant; si cette vie n'attente pas aux droits des peuples.

Que vois-je! à peine son coeur touche
Les tristes bords du Phlégéton,
Que pour son trône et pour sa couche
Je vois les frayeurs de Pluton;
Je vois sur la rive infernale,
Pygmalion, Sardanapale,
Ravis de pouvoir l'embrasser;
Avec eux Sysiphe et Tantale,
Donnent à cette ombre Royale
La gloire de les surpasser.

Chez toi vois descendre la guerre;
Pluton, on va te mettre aux fers,
Il n'a pu régner sur la terre,
Il régnera dans les Enfers.
Crains pour ton honneur, chaste Reine;
Ce que vit autrefois la Seine,
Le Styx le verra sur ses bords:
Tu seras en butte à sa flamme,
Tout cède aux transports de son ame;
Sa passion vit chez les morts.

La Biblis n'est plus occupée
A faire un ruisseau de ses pleurs;
Phèdre, Jocaste, Pélopée,
N'ont plus ni remords ni douleurs:
Des sanguinaires Danaïdes,
Et de lascives Propetides,
Les hommages lui sont rendus;
Et la fille qui les amene
Lui promet un plus grand domaine
Que les États qu'il a perdu.

Plus noir que le reste des ombres.
D'Argenson vole à son secours,
Plus terrible aux rivages sombres
Qu'à ceux où la Seine a son cours:
Avec sa fureur ordinaire,
Il prend le poste sanguinaire,
Qu'Eaque tient près de Pluton:
Dubois succéde à Radamante;
Et Minos saisi d'épouvante,
Céde la place à d'Argenson. *)

J'apperçois la Reine d'Ithaque
Chercher les vieux monuments,
Pour fuir une plus vive attaque
Que celle de tous ses amans.
Dans les bras de l'époux qu'elle aime,
Je vois Andromaque elle-méme,
Craindre de s'en voir arracher;
Et dans l'effroi qui la possède,
Didon appeller à son aide
Les flammes d'un nouveau bûcher.

Ravi que la France ait vu naître
Un Prince plus mauvais que lui,
Des poisons qui l'ont fait connoître
Charles 1) lui vient offrir l'appui:

*) A la mort de d'Argenson, le peuple de qui il étoit détesté, voulut déchirer son cadavre: et quand on voulut l'enterrer à Saint-Nicolas-du-Chardonet, toute la populace du quartier s'attroupa pour cette expédition; on fit des tableaux où il étoit représenté subissant un interrogatoire et son jugement dans les enfers: tous ses crimes y étoient rapportés. D'Argenson en effet étoit un vilain personnage.

1) Charles *le mauvais*, Roi de Navarre.

Celui qui s'acquit l'avantage 1)
De mettre les Rois hors de page,
L'observe d'un oeil attentif;
Il reconnoît qu'en tyrannie,
Auprès d'un si rare génie,
Il ne fut jamais qu'apprentif.

Prince, dans ton régne célébre,
Sur le rivage souterrain,
Ne crains point que la Seine, l'Ebre,
Regrettent un tel Souverain:
Contens que les deux monarchies
Soient heureusement affranchies
De ses exécrables projets,
Ils te verront sans jalousie,
Par les soins de ta phrénésie,
Gouverner tes nouveaux sujets.

CINQUIÈME PHILIPPIQUE.

Quelles vastes métamorphoses, 2)
Tandis que j'étois dans les fers,

1) L'infame Roi Louis XI, le Néron de la France, dont le parallele convient si peu au Duc d'Orléans Régent.

2) Lagrange, soupçonné d'être l'auteur des Philippiques, fut exilé aux isles Sainte-Marguerite. Il se sauva, disoient les ennemis du Régent, dans le moment où ce Prince avoit ordonné de le jetter à la mer, et se refugia d'abord à Avignon, ensuite en Espagne, delà en Italie, et enfin en Hollande. Il avoit été page de Madame la Princesse de Conti,

Troubloient l'ordre de toutes choses?
Même jusqu'au fond des enfers,
La discorde répand son haleine;
Les deux Philippes à leur haine 1)
Font succéder des noeuds si beaux,
Que pour tant de cérémonies,
Les deux puissances réunies
N'auront point assez de flambeaux.

Roi trop pieux, voilà les pièges 2)
Qu'une main vénale te tend,

fille naturelle de Louis XIV, morte en 1739. On peut voir que malgré tant d'odes infâmes le Régent lui permit de revenir à Paris.

1) Depuis la paix de 1720, le Régent cherchoit tous les moyens de faire réussir l'alliance de ses deux filles avec deux fils de Philippe V. Elle fut enfin arrêtée en 1722; on convint aussi du mariage de l'Infante Marie-Anne-Victoire, née en 1718, avec Louis XV. Elle fut même envoyée en France pour y être élevée, mais le mariage n'a pas eu lieu, Louis XV ayant épousé, en 1725, la fille de Stanislas, Roi détrôné de Pologne, depuis Duc de Lorraine, l'Infante fut obligée de s'en retourner en Espagne, où elle a été mariée, en 1727, au Prince, devenu Roi de Portugal en 1750.

2) Philippe V fut porté à faire ces alliances par le Père d'Aubenton jésuite, son confesseur, en reconnoissance de ce que le Régent avoit, depuis 1720, conduit les affaires de la bulle en France au gré de la Société, et de ce que l'Abbé Dubois avoit fait un accommodement pour l'acceptation de cette bulle par le Cardinal de Noailles. Ce même Roi promit encore en 1722, de renoncer à la couronne de France; c'étoit pour le Régent un point essentiel, parce que si Louis XV fût venu à mourir, il n'auroit point eu de concurrent au trône. Ce fut par le même conseil que Philippe V abdiqua la couronne d'Espagne, en 1724, en faveur du Prince Louis son fils aîné, mais la mort de ce Prince, dans la même année, l'obligea de

Lorsqu'à ses genoux sacrilèges
Tu répands ton coeur pénitent.
C'est dans ce tribunal suprême,
Qu'il abuse du diadème
Que lui soumet ta piété:
Et que les faux pas qu'il t'inspire,
Pour la chûte de ton Empire
Réservent sa société.

Cependant, ma muse affranchie, 1)
De ces triples portes d'airain,
Dans un coin de la Monarchie
Va respirer un air serein:
Je crois revoir ce temps célèbre,
Où les bords du Tage et de l'Èbre,
Recevoient les fameux proscrits,
Quand Sylla pratiquoit dans Rome
Les mêmes fureurs qu'un autre homme
A fait renaitre dans Paris.

Mais, de cet asyle équivoque, 2)
Je commence à peine à jouir,

reprendre cette couronne, qu'il a laissée par sa mort, en 1746, à son fils Ferdinand, auquel a succédé, en 1759, Dom Carlos, troisième fils de Philippe V.

1) L'auteur des Philippiques, après s'être sauvé des prisons, se réfugia en Espagne, où il se croyoit en sûreté par l'inimitié qui régnoit entre Philippe V et le Régent.

2) Aussitôt que Philippe V eut fait sa paix avec le Régent, Lagrange eut ordre de sortir d'Espagne; excellente leçon pour les poëtes qui servent les passions des Princes: Lagrange abandonné des Princes légitimés, se trouva chassé d'Espagne, de France, et des pays alliés de la France : le Régent plus clément, lui permit de revenir à Paris.

Que l'Èbre esclave le révoque,
Quand la Seine s'est fait ouir.
Pour fuir un second esclavage,
Irai-je voir sur le rivage
Ou d'Ispahan, ou de Memphis, 1)
Si des Rois Chrétiens rejettée,
La vertu sera mieux traitée
Chez les Sultans et les Sophis?

Toi, dont l'or meut toute la terre, 2)
Par l'espoir du bandeau royal,
Te parois-je un foudre de guerre?
Me prends-tu pour Annibal? 3)
Veux-tu par-tout qu'on me dénie,
L'asyle de la Bithynie,
Ou de la cour d'Antiochus?
Veux-tu du midi jusqu'à l'Ourse,
Me prescrire la même course,
Que prit la fille d'Inachus? 4)

1) Villes capitales de Perse et d'Egypte.

2) Le Régent.

3) Annibal quitta sa patrie lorsque les Carthaginois firent leur paix avec les Romains, et se retira en Bithynie, où étant poursuivi par ses ennemis, il passa chez Antiochus, Roi de Comagène, pour avoir le moyen d'exercer sa haine contre eux: mais instruit que ce Roi le trahissoit, il aima mieux s'empoisonner lui-même que de tomber au pouvoir des Romains.

4) Io, fille d'Inachus. Jupiter abusa de cette fille, et la changea en vache: Junon irritée contre elle, la mit en fureur, la fit courir la plus grande partie de la terre et traverser les mers. Enfin elle arriva sur les bords du Nil où Jupiter lui rendit sa première forme, et les Egyptiens adorèrent cette vagabonde sous le nom d'Isis.

Je vois un peuple à qui le Tibre 1)
A transmis sa gloire et ses loix:
Peuple à qui l'ardeur d'être libre,
A couté de si longs exploîts:
C'est là qu'un lion secourable
M'offre un Egide impénétrable
Contre un lion persécuteur,
C'est là que libre et philosophe,
J'attends en paix la catastrophe,
Ou du pupille ou du tuteur.

Tu célèbres des funérailles, 2)
Par des danses et par des chants.
Roi, qui déchires nos entrailles,
Par des spectacles si touchants,
Victime au milieu de ces fêtes
Du monstre armé de quatre têtes, 3)

1) On doit entendre ici la Hollande, où l'auteur a effectivement demeuré. Il n'y a point de république à qui cela puisse convenir mieux. Les Etats de Hollande étoient autrefois sous la domination Espagnole, mais s'étant soulevés dans le XVIe siècle, contre Philippe II, Roi d'Espagne, ils combattirent contre lui et ses successeurs pour leur liberté, pendant près d'un siècle, ayant à leur tête Guillaume de Nassau, et autres Princes de la Maison d'Orange, à qui ils ont déféré le titre de Stadhouder de Hollande. Enfin, leurs alliances et leurs forces maritimes surtout se sont tellement accrues, qu'ils ont obligé leurs anciens maîtres de les reconnoître eux-mêmes pour souverains; et ils ont à présent la meilleure part au commerce des Indes et de l'Amérique, et aux affaires générales de l'Europe.

2) Il est sans doute ici question d'un service qui fut fait pour Louis XIV, où le jeune Roi assista.

3) M. le Régent, M. le Duc de Bourbon-Condé, le Cardinal Dubois, &c.

Par qui ton sort est achevé,
Ne fais-tu briller tant de charmes
Que pour nous coûter plus de larmes,
Quand tu nous seras enlevé?

Que vois-je? quel trône s'éleve? 1)
Pour qui, Prêtres de l'Éternel,
Portez-vous cette huile, ce glaive?
Pour qui ce bandeau solemnel?
Sur quel front voulez-vous qu'il brille?
Est-ce Jephté qui, pour sa fille,
Me glace d'un mortel effroi?
En ce jour que je contemple
Le couronnez-vous dans le temple,
Comme victime ou comme Roi?

Ne soupçonnons plus d'artifice
En ce fatal événement.
France, où tu crains un sacrifice
Tu verras un couronnement: 2)
On y mettroit de vains obstacles;
Celui qui fait les grands spectacles
Te répond des jours de ton Roi:
Toujours ouverts sur cette pompe,
Ses yeux que jamais rien ne trompe,
Remplacent ceux de Villeroy.

D'une insolente dictature, 3)
Sylla justement dépouillé,

1) Préparatifs du sacre de Louis XV.

2) Louis XV fut sacré à Rheims le 22 octobre 1722.

3) La régence finit peu après le couronnement du Roi, c'est-à-dire au mois de février 1723, que le Roi entra dans

Va rendre compte à la nature
Des horreurs dont il s'est souillé.
Déjà vers le jeune Pompée
Vole la foule détrompée.
Méchans, vos beaux jours sont passés,
Tremblez! par une fuite prompte
Évitez la mort et la honte,
Dont vos crimes sont menacés.

Soleil, dissipe ce fantôme, 1)
Qui paroît dans un si grand jour:
A ton départ c'est un atôme,
C'est un colosse à ton retour.
Rome que veux-tu que je croie, 2)
De voir que ta pourpre est la proie
De cet infâme scélérat,
Par qui l'obscurité de Brive,

sa quatorzième année, temps prescrit par l'ordonnance de Charles V, dit le sage, pour la majorité des Rois.

1) Dubois né à Brives, fut de l'académie françoise, de celle des sciences et des belles-lettres, précepteur du Duc d'Orléans Régent, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi en Angleterre en 1717, Archevêque de Cambray, Cardinal en 1721, premier Ministre en 1722. Il mourut le 19 août 1723, âgé de soixante-sept ans, connu dans toute l'Europe par ses moeurs déréglées.

2) Clément XI ne voulut jamais accorder de chapeau à l'Archevêque de Cambray, malgré les sollicitations des Cardinaux François, qui vouloient faire leur cour au Régent; mais la mort de ce Pape, arrivée le 19 mars 1720, donna lieu à l'exaltation du Cardinal Conti, qui prit le nom d'Innocent XIII. On rapporte que ce fut au moyen de deux millions, que Dubois répandit dans la famille du nouveau Pape, qu'il parvint au cardinalat. Toute la France en fut indignée, et eut une bien mauvaise idée d'Innocent XIII.

Pour rendre la Gaule captive,
Achève le triumvirat.

Duc, qu'aucun opprobre ne touche, 1)
Et qui, pour l'exemple du temps,
Mérites mieux qu'Horn et Cartouche 2)
D'expier tes vols éclatans ;
Un nouvel arrêt te menace,
D'envoyer ton ombre tenace,
Porter son tribut au Nocher,
Où d'Argenson, près de Sisyphe, †)
Attend le secours de ta griffe,
Pour rouler le même rocher.

Revenez briller dans vos places 3)
Héros indignement chassés;

1) M. le Duc de Bourbon-Condé fut taxé de beaucoup d'exactions pendant la régence, et lorsqu'après la mort du Cardinal Dubois, qui fut principal Ministre, M. le Duc d'Orléans, ci-devant Régent, lui ayant succédé, et étant mort quatre mois après, le Duc devint lui-même principal Ministre, en 1723. Il a été remplacé, en 1726, par M. le Cardinal de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi. Depuis la mort du Cardinal, en 1743, Louis XV n'a point eu de principal Ministre.

2) Le Comte d'Horn fut rompu pour assassinat. On rapporte que, comme il appartenoit à la Maison d'Orléans, quelqu'un représenta au Régent qu'il pouvoit faire grâce à un homme qui lui étoit attaché par le sang, et qu'il répondit que *quand on a du mauvais sang il faut se le faire tirer.* Cartouche, insigne voleur, fut aussi rompu sous la régence.

†) Sisyphe, fils d'Eole, en punition de ses crimes, fut condamné dans les Enfers à rouler une grosse pierre du bas d'une montagne en haut, d'où elle retomboit sur le champ, parce que les forces lui manquoient au moment où elle touchoit au sommet.

3) C'est au Cardinal de Fleuri que la France doit la tran-

Plus célébres par vos disgraces
Que par vos triomphes passés;
D'Aguesseau, hâte ton voyage;
Villeroy, que, malgré ton âge,
Le zèle redouble tes pas,
Noailles à ce jeune Auguste,
Rends un ami fidelle et juste
Qu'Antoine ne méritoit pas.

Nouvelle Reine de Palmyre, 1)
Époux, domestiques, enfans;
Moderne Longin que j'admire, 2)

quillité dont elle a joui après la régence. Ses actions furent toujours conformes à son caractère et à ses vertus, qui étoient la douceur, l'amour de l'ordre et de la paix. Il prouva par un ministère de dix-sept années, commencé à l'âge de soixante et treize ans, où tant de vieillards se retirent du monde, que les esprits doux et concilians sont faits pour gouverner les autres. Il est mort en 1743 âgé de quatre-vingt-dix ans, ayant conservé jusqu'au dernier moment une tête saine, libre et capable d'affaires. S'il y a jamais eu, dit M. de Voltaire, quelqu'un d'heureux sur la terre, ce fut sans doute le Cardinal de Fleury. Sa foiblesse cependant a beaucoup fait de mal dans les affaires étrangères.

1) M. le Duc et Madame la Duchesse du Maine et leurs enfans sont rappellés à la cour.

2) M. le Cardinal de Polignac revint également de son abbaye d'Anchin, où il étoit depuis 1717. Louis XV l'honora de la même confiance que son bisayeul. La mort d'Innocent XIII ayant obligé ce Cardinal d'aller au Conclave, il contribua beaucoup à l'exaltation de Bénoît XIII, et le Roi voulut qu'il restât à Rome comme Ministre de France. Il en remplit les fonctions pendant huit ans avec une telle satisfaction des deux cours, que le Roi le nomma en son absence à l'archevêché d'Auch et à une place de Commandeur de ses ordres, et que Bénoît XIII et Clément XII son suc-

Montrez-lui vos fers triomphans.
Roi, voilà ceux que tu dois croire;
Sans eux ton pouvoir, ni ta gloire,
Ne sauroient bien se rétablir;
Par eux tu puniras l'offense,
Qui dans une éternelle enfance
A voulu te faire vieillir.

Fuis le charme qui t'environne;
Tire-toi d'un péril mortel.
Brise un joug qui mit [illegible] couronne
Dans la famille de Martel. 1)
Que ton bras formidable aux crimes
Achève ce qu'Anet de Vismes
Eut l'honneur de commencer,
D'avoir, comme l'aigle légère,
Porté la foudre messagère,
De celle que tu dois lancer.

Alors Thebes, Troyes, et Mycéne
Vous cesserez de vous vanter,
Que mon luth amant de la peine
N'ait que vos crimes à chanter:
L'ambition et la vengeance
Firent assez de maux en France

cesseur le consultoient sur leurs propres affaires, tandis qu'il traitoit auprès d'eux celles du Roi. Il est mort le 20 novembre 1741, à l'âge de quatre-vingts ans. Tout le monde connoît son poëme latin de l'Anti-Lucrèce, et la traduction inestimable de cet ouvrage, par M. de Bougainville. Il y a une mauvaise Vie de ce Cardinal, écrite par un Recollet.

1) Il faut, sans doute, entendre ici la disgrace de M. le Duc.

Qui surpassèrent vos horreurs ;
Sans remuer vos cimetières ,
Ils offroient assez de matières ,
A mes poétiques fureurs.

Voilà les fameuses Philippiques, qui firent tant de bruit dans le temps : que les Jésuites répétèrent, que les dévots et les partisans de l'ancienne cour et de l'ancien ministère multiplièrent, et que les âges futurs n'oublieront jamais. Si nous les donnons sans aucune altération dans cet ouvrage, nous avons soin par des notes, de mettre le contrepoison à côté.

Fin des Notes du Tome premier des Mémoires de la Régence.



TABLE DES MATIERES

du Tome I des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

Livre premier.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

Livre quatrième.

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

FIN du Tome I des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.





